

ARCHÉOLOGIE CONTEMPORAINE
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
(DE LA MER À LA MONTAGNE)

Recherches, conservation, pillages

Xavier DELESTRE

Conservateur général du patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie

Ministère de la Culture
Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avertissement

Ce volume diffusé à titre gratuit ne peut être vendu. Sa reproduction sur tout support – même partielle – est soumise à autorisation du ministère de la Culture (direction régionale des affaires culturelles/service régional de l'archéologie).

Direction régionale des affaires culturelles

23, boulevard du Roi-René
13617 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Service régional de l'archéologie

Bâtiment Austerlitz - 21, allée Claude-Forbin
CS 80783 - 13625 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Remerciements

J'adresse tous mes remerciements aux collègues qui m'ont transmis avec une très grande réactivité les photographies demandées pour illustrer cette publication : Bruno Ancel, Jeanne Belgodère, Dominique Bernardy, Brigitte Bezon, Fabien Blanc-Garidel, Isabelle Bouchez, Anne-Marie d'Ovidio, Roland Dufrenne, Henri Geist, Éric Gili, Alain Grandieux, François Guyonnet, Anne et Jean-Pierre Joncheray, Steeve Leleu, Frédéric Lemaire, Hélène Marino, Thierry Maziers, Benjamin Michaudel, Stéphane Morabito, Nuria Nin, Cécilia Pédini, Anne Richier, Quentin Rochet, Silvia Sandrone, Séverine Scalisi, Franck Suméra, Nicolas Weydert et Magali Bernuz.

Aux collègues du service régional de l'archéologie, en particulier à Pascal Marrou, pour l'extraction des données contenues dans la base Patriarche, Françoise Trial et David Lavergne pour la relecture attentive du manuscrit, Renaud Chastagnaret pour ses recherches sur les camps militaires des Alpes-de-Haute-Provence, Jean-Louis Riccioli pour ses expertises sur le matériel militaire.

À Marc Ceccaldi, Maylis Roques, Guillaume Pianezze pour leur soutien constant en faveur de l'étude et la protection du patrimoine archéologique régional.

À Jean-Olivier Guilhot pour avoir accepté de préfacer cet ouvrage qui prend place dans la série des publications éditées par la direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'action menée avec le concours des services judiciaires, des services d'enquête de la Gendarmerie Nationale, de la Douane et de la Police Nationale pour endiguer le pillage des sites archéologiques régionaux et le trafic qui en découle.

Texte : Xavier Delestre.

Mise en page et traitement des illustrations : Virginie Teillet.

Images de couverture : Gravure de berger dans la vallée des Merveilles, Tende, Alpes-Maritimes (cliché J.-M. Strangi, Musée des Merveilles, Tende). Empreintes de pas dans la mine de L'Argentière-la-Bessée, Hautes-Alpes (cliché B. Ancel).

Impression : Papergraf International, Borgoricco

ISBN : 978-2-11-162191-6.

HAL : hal-02528288.

Date de parution : mai 2020.

Sommaire

Préface de Jean-Olivier Guilhot, Inspecteur général des Patrimoines	5
Avant-propos	9
Introduction	13
La mer, un écrin pour notre histoire	23
La ville contemporaine: des changements structurels majeurs, une rupture en partie apparente avec son passé	29
Structures bâties et paysage rural	45
L'exploitation des richesses du sous-sol: les mines et carrières	55
L'industrie et le commerce	63
Le monde des morts	73
Le passé militaire de la Provence	81
L'étude et la conservation des sites contemporains menacés par le pillage archéologique	97
Objets de fouilles, objets de collection	113
Conclusion	117
Bibliographie	125



Préface

Quand David Macaulay, talentueux auteur-dessinateur de livres pédagogiques, nous entraîne avec *Motel of the Mysteries*¹ en 4022 pour la fouille d'un motel de 1985, ou quand Laurent Flutsch, avec l'exposition et le catalogue *Futur antérieur: Trésors archéologiques du 21^e siècle après J.-C.*², nous interpelle avec l'interprétation archéologique au V^e millénaire d'objets d'aujourd'hui, ces deux auteurs examinent l'Époque contemporaine au prisme de l'archéologie, mais placent le regard sur leurs découvertes à une distance respectable de 2 000 ans. La réalité dont traite le livre de Xavier Delestre est toute autre. Sa particularité, c'est de rendre compte aujourd'hui de l'apport de l'archéologie à l'Époque contemporaine.

On a l'habitude d'expliquer le mot « archéologie » par son étymologie tirée du grec et formée d'archaios (ἀρχαῖος), ce qui est ancien, et de logos (λόγος), le discours. En 1866, lors de la création du musée des Antiquités nationales, son premier règlement précisait en effet qu'il avait « pour but de centraliser tous les documents relatifs à l'histoire des races qui ont occupé le territoire de la Gaule depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne de Charlemagne ». De même, lorsque la France légifère pour la première fois en 1941 pour encadrer la pratique de l'archéologie, elle considère que celle-ci couvre les « antiquités préhistoriques », « celtiques, grecques et gallo-romaines », mais pas le Moyen Âge, l'Époque moderne ou contemporaine³.

Avec ce livre, on comprend que cette définition n'est désormais plus exacte : l'archéologie n'est plus un discours sur ce qui est ancien ; l'archéologie peut s'intéresser à hier. C'est le cas en droit, depuis l'approbation par la France de la convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique, dite convention de Malte⁴. Avec les très nombreux exemples cités dans cet ouvrage, on voit que c'est aussi une réalité dans les faits. Les services régionaux de

-
1. David Macaulay, *Motel of the Mysteries*, 1979, 96 p. est paru en français sous le titre *La Civilisation perdue : Naissance d'une archéologie*.
 2. Laurent Flutsch, *Futur antérieur: Trésors archéologiques du 21^e siècle après J.-C.*, Catalogue d'exposition, musée romain de Lausanne-Vidy, 2006, 144 p.
 3. Loi du 21 janvier 1942 prise pour application de la loi du 27 septembre 1941, article 2.
 4. Loi n° 94-926 du 26 octobre 1994 autorisant l'approbation de la convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique.

l'archéologie dans les Directions régionales des affaires culturelles, chargés au nom de l'État de recenser, conserver, étudier les vestiges du passé, sont donc confrontés à une incroyable expansion de leur champ d'intervention. Les vestiges les plus récents sont par principe plus nombreux, mais aussi plus menacés de disparition. Face à cette masse documentaire et à cette urgence patrimoniale, comment décider de ce qu'il faut «sauvegarder par l'étude scientifique»? Dans le droit français, cette expression est récente; elle est employée pour la première fois dans l'article 1^{er} de la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive et signifie que dans certains cas l'étude peut se substituer à une conservation matérielle. Cette disposition est parfaitement adaptée à la problématique des vestiges récents.

Perdant peu à peu nos certitudes sur ce qu'est l'archéologie si ce n'est plus l'étude de ce qui est ancien, il n'est pas inutile de poser ici quelques repères :

- l'objectif de l'archéologie est de retracer «le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel»⁵. Selon les thématiques et les périodes étudiées, cet objectif, elle le partage avec d'autres approches: en premier lieu avec l'histoire, mais aussi l'histoire de l'art, l'histoire des techniques; l'histoire de l'architecture, l'ethnologie, l'anthropologie, les sciences de la Terre...;
- l'archéologie est avant tout une méthode fondée sur le principe de la stratigraphie qui analyse l'ordre de succession des interventions humaines et des facteurs naturels. Elle s'intéresse ainsi aux faits matériels (constructions, artefacts, ossements humains et animaux...), aux vestiges, aux traces, qu'elle enregistre, analyse et interprète;
- l'archéologie, depuis quarante ans, est un travail d'équipe fédérant pour chaque opération des chercheurs de diverses spécialités (céramologues, dateurs, palynologues, sédimentologues, archéozoologues...);
- de même que son champ d'étude s'est ouvert chronologiquement, il s'ouvre en permanence dans ses thématiques: *Gender archaeology* dans les années 80; étude des traces agraires fossiles dans les années 90, des paléo-pollutions aujourd'hui... pour n'en citer que certaines.

Quotidiennement, les services régionaux de l'archéologie doivent donc à la fois déterminer si un site menacé est susceptible par son étude de renouveler les connaissances et si l'archéologie, seule ou en partenariat avec d'autres approches, est la discipline appropriée pour cette étude.

5. Loi n° 94-926 du 26 octobre 1994, article 1^{er}.

Ce livre rend compte des choix opérés ces dix dernières années par le service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur en faveur de l'étude des témoignages matériels de l'Époque contemporaine. Le constat est stupéfiant tant par le nombre de ces opérations, par la diversité des sujets abordés, que par l'ampleur des résultats ainsi obtenus.

Le regroupement en sept entrées thématiques (la mer, la ville, l'espace rural, les mines et carrières, l'industrie et le commerce, les morts et le fait militaire) est pertinent. Il montre qu'une grande majorité des domaines où intervenait l'homme hier sont déjà couverts par la recherche et qu'il en émerge des problématiques solides en prise bien souvent avec l'actualité: la transformation de la ville, l'impact de l'homme sur l'environnement, les épidémies, l'intégration des populations immigrées...

Constatons qu'un domaine reste encore à conquérir, celui des friches industrielles qui témoignent des modes de productions à grande échelle en France au XX^e siècle. Ces installations, par leur gigantisme, les matériaux qu'elles mettent en œuvre et leur dangerosité font peur et déroutent l'archéologue. Compte tenu de leur potentiel pour comprendre l'essor du monde industriel, un travail de documentation s'impose pourtant, alors que ces bâtiments menacés de disparition à très court terme sont encore debout, conservant bien souvent parties de leurs chaînes de production, alors que des ouvriers ayant travaillé dessus sont encore à même d'expliquer leur quotidien sur les machines. Si dans les années 70/80 l'archéologie industrielle avait semblé se structurer en France, elle semble aujourd'hui délaissée alors qu'il y a urgence.

Ma dernière remarque portera sur le pillage des sites archéologiques. Qu'il soit le fait de personnes qui pensent pratiquer un loisir innocent sans bien connaître les peines encourues ou, plus souvent, de personnes averties qui en tirent profit, la menace pour le patrimoine est réelle. Une simple consultation des sites d'annonces en ligne donne le vertige quant à l'ampleur de ce pillage. Les collaborations mises en place en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre la DRAC, la Gendarmerie, les Douanes et la Justice pour lutter contre celui-ci sont exemplaires. Les lourdes peines qui en découlent, largement médiatisées, laissent espérer une prise de conscience et un tassement de ces pratiques délictueuses qui nous privent de pans entiers de notre histoire.

Jean Olivier GUILHOT

Inspecteur général des Patrimoines



Avant-propos

Il y a quelque temps encore, je n'aurais pas songé écrire sur l'archéologie appliquée à l'Époque contemporaine pensant, comme beaucoup, que les vestiges de cette période n'avaient pour l'archéologie qu'un intérêt limité et qu'elle était même hors du champ de notre discipline.

J'abandonnais ainsi les deux siècles les plus récents à d'autres experts, notamment aux historiens pour centrer mon action d'archéologue et de conservateur régional de l'archéologie à la sauvegarde des archives du sol de périodes plus anciennes. Un préjugé basé sur le fait que les traces laissées par des hommes préhistoriques étaient d'emblée plus essentielles que des vestiges d'Époque moderne ou contemporaine. C'est bien évidemment une erreur d'oublier que les progrès de l'archéologie ne sont en partie possibles qu'en franchissant les barrières du connu. C'est sans doute grâce à l'indiscipline qui caractérise les archéologues que de nouvelles voies de recherche hors des cadres académiques ont pu, au cours de ces dernières décennies, se développer à l'instar de l'archéologie du bâti ou des élévations, de l'archéologie des paysages, etc.

C'est dans la même logique qu'il me semble aujourd'hui nécessaire de consolider le regard archéologique sur la période contemporaine, en le distinguant bien de celui que l'on porte sur l'Époque moderne. Pour les historiens, une césure entre les deux fait l'objet de débats¹. Certes, découper l'histoire en l'articulant sur des faits historiques majeurs peut être sujet à questionnement et laisser dans le flou ou le silence les périodes de transition. J'en ai conscience mais, pour l'heure, du point de vue de l'archéologie, il m'apparaît important de centrer notre attention sur la seule période contemporaine pour mieux en cerner les spécificités. De multiples raisons militent pour cela. Je pense à la nature des sites, aux problématiques de recherche, au contexte historique lui-même... Il est entendu que, comme pour l'étude des périodes précédentes et, peut-être même davantage encore, l'archéologue a l'obligation de maintenir en permanence un dialogue interdisciplinaire. Si cette question se pose à

1. CHOPELIN (Paul), CREPIN (Annie), FRANCESCO (Antonio De), HEME DE LACOTTE (Rémy), MCPHEE (Peter), MOULLIER (Igor) et SCHONPFLUG (Daniel), 2014, 1815: début de l'histoire «contemporaine»? , *Annales historiques de la Révolution française*, n° 378, 2014, pp. 119-149.



FIG. 1. Fouille clandestine d'un site militaire dans les Alpes-Maritimes publié sur le Net.
Cliché anonyme.

l'historien, elle se pose également à l'archéologue. Je fais mienne cette remarque de François Bédarida qui considère que «l'étude du temps présent contraint à approfondir encore la notion d'historicité dans la complexité des temporalités – individuelles ou collectives»².

L'accroissement des actes de pillage et la destruction (fig. 1) sans étude de ce patrimoine motivent ce regard d'autant que les connaissances déjà acquises trouvent pleinement leur place dans l'écriture de l'histoire régionale. Il est

2. BEDARIDA (François), 2001, Le temps présent et l'historiographie contemporaine, Dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001, n° 69, pp. 153-160.

nécessaire pour le futur proche de proposer des priorités d'interventions par thématiques et secteurs territoriaux pour définir une programmation scientifique régionale. De cette réflexion déboucheront, je l'espère à court terme, des projets de recherche pluridisciplinaires et des actions de protection donnant un sens épistémologique particulier à la notion de patrimoine archéologique contemporain.

L'accélération des mutations sociétales et environnementales que nous connaissons rend urgente une prise de conscience allant au-delà de la seule sphère des chercheurs, des archéologues et des historiens. Pour engager un débat sur notre histoire commune³ avec nos concitoyens et nos élus, il est essentiel que la communauté des chercheurs soit en capacité de présenter des réponses partagées à divers questionnements : pourquoi faut-il inscrire dans nos préoccupations archéologiques la période contemporaine ? Quelles thématiques faut-il privilégier ? Quel patrimoine faut-il conserver après l'achèvement d'une étude archéologique ? Quels sites faut-il protéger pour constituer des référentiels utiles à la recherche de demain ? Sur quels types de critères établir cette sélection ? Faut-il faire vivre ce patrimoine ou bien se limiter à sa patrimonialisation ? À cette liste, d'autres interrogations pourraient être ajoutées tant est foisonnante la matière.

Cet ouvrage présente quelques-uns des principaux acquis archéologiques se rapportant à l'Époque contemporaine obtenus depuis les années quatre-vingt en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et sur son littoral pour apporter une première réponse à cette interrogation majeure : qu'avons-nous appris par l'archéologie sur l'histoire provençale de la façade littorale aux Alpes du Sud ?

Au-delà d'une simple curiosité, il y a comme je viens de le souligner une très grande urgence à porter notre attention sur ces vestiges que l'on a tendance à considérer comme peu intéressants avec, pour conséquence, l'abandon à leur propre devenir, c'est-à-dire à une disparition certaine.

Prendre conscience de cet état de fait, c'est mettre en lumière l'urgence de consolider une pratique de l'archéologie de la période contemporaine pour contribuer à une meilleure perception de l'histoire récente de notre société, pour documenter le quotidien de ces hommes et de ces femmes que l'on peut sans difficulté rattacher, les uns et les autres, à notre propre histoire familiale.

3. DEMOULE (Jean-Paul), 2012, *On a retrouvé l'histoire de France*, Éditions Laffont, 2012.

Au-delà de cette ambition, c'est le souci de révéler des pans oubliés d'une histoire politique, sociale, sanitaire et industrielle ancrée dans nos territoires à partir des découvertes mises au jour dans le sol, sous l'eau ou retrouvées grâce à une analyse des constructions. Au final, un objectif qui est bien loin de l'écriture d'une simple histoire de choses banales, le plus important étant de comprendre ces faits archéologiques pour ensuite éventuellement, au-delà de l'étude, les sauvegarder⁴.

Ce livre n'est pas une synthèse. Il est plutôt un premier regard porté sur une période encore trop délaissée par l'archéologie et appréhendée pour l'heure au travers de quelques contributions thématiques. En ce sens, cette écriture doit être considérée pour adopter une terminologie musicale comme un simple prélude ou une ouverture.

Cette présentation est redevable à tous ceux, fouilleurs et responsables d'opérations, professionnels ou bénévoles, qui ont su avec enthousiasme, compétence et une connaissance très intime des territoires, explorer souvent dans des temps contraints et dans des contextes d'interventions difficiles les archives du sol et celles de la mer.

C'est à eux que nous devons ces connaissances historiques jusqu'ici perdues.

4. Cf. à ce sujet les échanges sur l'archéologie sous le titre : conservation ou non des objets sur le site ?
In: Patrimoine, temps, espace. Patrimoine en place, patrimoine déplacé, Fayard, Éditions du Patrimoine, 1997, pp. 192-213.

Introduction

Chacun sait combien le temps bouscule dans nos mémoires l'ordre des choses, peut les embellir, les modifier, les effacer totalement ou en partie. La période qui nous intéresse ici, un temps appelée de manière générique par les archéologues «post-médiévale», est comprise entre le XVIII^e siècle et l'après second conflit mondial. On pensait pour ces temps si proches la documentation assez pléthorique et diversifiée avec des corpus d'images fixes, des cartographies, des plans, des films, des écrits¹... Un viatique qui pouvait suffire à aborder toutes les problématiques, à parfaitement connaître la période et à l'expertiser.

De ce fait, la question posée d'emblée à l'archéologue était pour beaucoup sa légitimité même à porter un regard sur cette séquence chronologique. Quel pouvait être son apport à la connaissance historique? En somme, et pour reprendre le titre d'un article récent, de mettre «l'archéologie à l'épreuve de la modernité»².

Une partie de la réponse se trouve dans les publications des historiens qui se sont questionnés sur la valeur du témoignage des anciens combattants de la première guerre mondiale, en considérant sa qualité de témoin comme nécessaire mais redoutable et ambiguë³. Dans ce contexte, comme le souligne François Fichet de Clairefontaine, «dans de nombreux cas, la valeur mémorielle et sensible d'un vestige apparaîtra souvent bien supérieure à sa valeur scientifique ou patrimoniale!»⁴.

-
1. En réalité, c'est l'interaction archéologie/histoire qui est en jeu avec la nécessité d'une approche concertée des sources utiles et pour l'archéologue l'obligation d'une formation spécifique pour rechercher dans les sources disponibles. Cf. par exemple LACHEZE (Cyril), Utiliser les sources textuelles en archéologie moderne et contemporaine, *L'archéologie ; science plurielle*, Actes de la 11^e journée doctorale d'archéologie, Paris, 18 mai 2016, *revue Archéo. doct*, n° 11, *Éditions de La Sorbonne*, 2018.
 2. HURARD (Séverine), ROUMÉGOUX (Yves) et CHAOUI-DERIEUX (Dorothee), 2014, L'archéologie à l'épreuve de la modernité, *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 137, 2014, pp. 3-9.
 3. Cf. par exemple les réflexions de PROCHASSON (Christophe), *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2001, n° 48-4, pp. 160-189 à propos de l'ouvrage de CRU (Jean Norton), *Les mots pour le dire*.
 4. FICHET DE CLAIREFONTAINE (François), 2016, Pour fouiller les camps d'enfermement de la seconde guerre mondiale?, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 2016, n° 143, pp. 48-53 ; sur cette thématique, voir

L'archéologie de la période contemporaine s'installe dans le paysage de la recherche française par le biais de l'archéologie industrielle à la fin des années soixante-dix⁵ avant de s'élargir à la notion de patrimoine industriel⁶. Puis, celle des faits de guerre qui font maintenant l'objet de nombreuses recherches⁷, et même ces dernières années de colloques, à Verdun en 2018, à Caen l'année suivante. Ces thématiques archéologiques sont à présent parfaitement installées et positivement partagées entre archéologues et historiens.

La dynamique de l'archéologie contemporaine doit encore être encouragée dans les régions méridionales même si, pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des recherches importantes ont été menées dans les dernières décennies du XX^e siècle notamment, sur le patrimoine minier.

Les vestiges mobiliers ou immobiliers découverts sous terre, perdus sous les eaux, présents sur le sol et parfois encore en élévation que l'archéologue met au jour, dans des contextes bien caractérisés, sont des témoins uniques et fragiles d'un passé individuel ou pluriel. Ces informations jointes les unes aux autres constituent des parcelles de notre histoire collective et de l'anthropisation de nos territoires.

L'ambition de l'archéologue n'est pas la recherche de l'objet destiné à enrichir des collections au risque de négliger des vestiges dignes d'intérêt mais comme le rappelaient Pierre Salmon et d'autres par la suite, l'essentiel pour l'archéologue est « d'accroître les *connaissances de l'humanité*, aussi se doit-il de noter soigneusement les circonstances de la découverte, qui sont souvent beaucoup plus importantes que l'objet exhumé »⁸.

par exemple pour la Provence : COLLECTIF, 2014, *Mémoires des guerres du XX^e siècle*, Patrimoines du Haut Pays, Association AMONT, n° 3-4, 2014.

5. PAYEN (Jacques), 1982, À propos de l'archéologie industrielle, *Revue d'histoire des sciences*, 1982, n° 35-2, pp. 158-162 ; DAUMAS (Maurice), 1980, *L'archéologie industrielle en France*, Éditions Laffont ; DAUMAS (Jean-Claude), 2006, sous la direction de, *La mémoire de l'industrie. De l'usine au patrimoine*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, Les Cahiers de la Maison des sciences de l'Homme-Ledoux, 2006.
6. CHASSAGNE (Serge), 2002, L'élargissement d'un concept : de l'archéologie (industrielle) au patrimoine (industriel), *Le Mouvement Social*, 2002/2, n° 199, pp. 7-9.
7. DESFOSSÉS (Yves), JACQUES (Alain), PRILAUX (Gilles), 2008, *L'archéologie de la Grande Guerre*, Éditions Ouest-France, 2008 ; COLLECTIF, 2014, Archéologie de la Grande Guerre, *Archéothéma*, 35, 2014, pp. 1-80.
8. SALMON (Pierre), 1954, Réflexion sur l'archéologie, *Bulletin de l'association Guillaume Budé*, 1954, n° 3, pp. 19-36.

Peu de champs disciplinaires ont sans doute connu en si peu de temps des évolutions et des bouleversements aussi importants que l'archéologie. Personne ne remet plus aujourd'hui en question le fait que le métier d'archéologue consiste à sonder les entrailles du passé dans le but de contribuer à la reconstitution de l'histoire des sociétés anciennes et en faire pour reprendre un mot de Paul Veyne «un récit d'événements vrais qui ont l'homme pour acteur»⁹.

C'est une évidence, seuls «la truelle et le pinceau» sont à même de révéler par l'observation méticuleuse des strates de cette histoire oubliée et cachée.

Une telle approche n'est pas discutée pour les temps anciens, ceux de la préhistoire et de l'Antiquité. En revanche, elle a fait un temps débat lorsque les archéologues ont abordé la période médiévale. Cette réserve tenant au fait que grosso modo à partir de l'an Mil, pour les historiens, la documentation écrite disponible dans les fonds d'archives constituait une somme de données suffisante pour autoriser cette «autopsie» des temps passés. Il est vrai que l'archéologie essentiellement bénévole était encore dans les années soixante-dix considérée par le monde académique comme un simple «auxiliaire de l'histoire»¹⁰. Nombreux sont les exemples de publications dans lesquelles la présence de données archéologiques se limitait alors simplement à une ou plusieurs photographies de «beaux objets» réduisant les mobiliers archéologiques à la simple valeur esthétique et muséographique, occultant de fait l'importance du contexte archéologique de la découverte.

Les fouilles archéologiques, d'abord de «sauvetage» puis «préventives» à partir de 2001, ont mis au jour des données totalement inédites qui ont permis de reconsidérer ce jugement. La professionnalisation de l'archéologie a également largement contribué à ce nouveau positionnement au sein des sciences humaines.

Personne ne pourrait envisager à présent d'exclure ces champs chronologiques de l'approche archéologique nourrie par des allers-retours entre le terrain, les études en laboratoire et les archives. Les exemples en Provence sont nombreux. Il suffit de mentionner ici parmi les plus récentes pour le monde rural les recherches menées sur les premiers châteaux dans le secteur de Riez

9. VEYNE (Paul), 1971, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Éditions du Seuil, 1971.

10. Cette expression se trouve par exemple dans l'ouvrage publié par PICARD (Gilbert-Charles), *L'archéologie*, Éditions Larousse, 1969.

(Alpes-de-Haute-Provence)¹¹ et celles conduites sur l'espace urbain, en particulier à Marseille¹² et Nice¹³.

Qui pourrait en effet prétendre s'affranchir de cette collecte de données et entreprendre l'écriture d'articles ou d'ouvrages par exemple sur l'habitat, les us et coutumes des paysans du XIII^e siècle ou bien encore, sur les pratiques funéraires, ici comme ailleurs, entre le milieu du XII^e siècle et le premier quart du siècle suivant en ignorant cette somme de données ?

En Provence, les travaux pionniers de Gabrielle Démians d'Archimbaud sur le site de Rougiers (Var)¹⁴ ont montré la voie en mettant en lumière combien cette collecte de menus objets souvent fragmentaires pouvait apporter un éclairage précieux et unique sur la vie quotidienne et pour établir des chronologies qu'aucune autre source n'était en capacité de révéler aux chercheurs. De la même manière, les travaux collectifs menés sous la responsabilité de l'abbé Boyer sur deux sépultures habillées¹⁵ découvertes lors des fouilles de l'abbaye Saint-Victor de Marseille¹⁶ en sont un autre exemple très convaincant.

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les archéologues n'ont eu de cesse de poursuivre cette reconquête du temps en portant leur regard sur des périodes de plus en plus proches d'eux. L'archéologie des temps modernes est maintenant totalement inscrite dans les préoccupations des chercheurs. Elle fait partie des axes programmatiques établis par le Conseil national de la recherche archéologique¹⁷.

-
11. MOUTON (Daniel), 2015, *La Moutte d'Allemagne-en-Provence : un castrum précoce du Moyen Âge provençal*. France, Éditions Errance/BIAMA, 2015.
 12. BOUIRON (Marc), PAONE (Françoise), SILLANO (Bernard), CASTRUCCI (Colette), SCHERRER (Nadine), 2011, *Fouilles à Marseille : la ville médiévale et moderne*, Éditions Errance, 2011 ; ABEL (Véronique), BOUIRON (Marc), PARENT (Florence), 2014, *Fouilles à Marseille : Objets quotidiens médiévaux et modernes*, Éditions Errance, 2014.
 13. BLANC-GARIDEL (Fabien), dir., 2019, *Entre monts et rivages. 10 ans d'archéologie à Nice et dans la Métropole*, Catalogue d'exposition, Nice, 2019.
 14. DEMIANS D'ARCHIMBAUD (Gabrielle), 1980, *Les fouilles de Rougiers*, Éditions CNRS, 1980.
 15. ROBIN (Nadège), BOYER (Raymond), GREVIN (Gilles), 2009, Fouille et étude en laboratoire d'inhumations habillées, In : BIZOT (Bruno), SIGNOLI (Michel), 2009, *Rencontre autour des sépultures habillées*, Actes de la table ronde de Carry-le-Rouet du 13/14 novembre 2008, 2009, pp. 143-146.
 16. BOYER (Raymond) et Coll., 1987, *Inhumations habillées des V^e et VI^e siècles et sarcophage reliquaire trouvés à l'abbaye de Saint-Victor à Marseille*, Marseille, imprimerie municipale, 1987.
 17. Axe 15 de la programmation nationale établie par le conseil national de la recherche archéologique à partir de 2016 avec en couverture du volume présentant la programmation le choix comme illustration un pachyderme dessiné sur la paroi des souterrains britanniques d'Arras (Pas-de-Calais) en 1917.

Tout naturellement, il restait aux archéologues à franchir une dernière étape, celle qui conduit vers l'époque contemporaine¹⁸, «l'archéologie d'hier». C'est dans les années quatre-vingt que les recherches sur cette période prennent place parmi les préoccupations des archéologues provençaux, la publication des premières synthèses régionales¹⁹ puis, à la fin de la première décennie du siècle suivant, la rédaction d'un panorama national sur cette période²⁰. Quelle utilité, nous dira-t-on, tant les témoignages écrits et les illustrations abondent? Le chercheur a le devoir de s'interroger pour savoir si la documentation rassemblée est suffisante et de qualité pour établir objectivement sur des bases solides l'Histoire, notamment celle du quotidien? Les fouilles archéologiques et les études en laboratoire qui les suivent confrontées aux autres documents apportent désormais une réponse claire dans ce domaine. En s'intéressant à la période contemporaine, l'archéologie apporte une somme de données inédites dans de nombreux domaines: l'étude anthropologique des populations, les relations commerciales, les techniques, l'architecture, l'environnement, les croyances...

Pourtant, il n'est pas rare encore de lire sous la plume des archéologues à propos de vestiges contemporains présents dans l'emprise d'une fouille des expressions négatives du type: «des constructions ou des creusements contemporains sont venus perturber les niveaux médiévaux ou antiques» alors que ces faits archéologiques font par essence partie intégrante de l'histoire du site et doivent être considérés en tant que tels comme des éléments de l'histoire patrimoniale et mémorielle.

On fera valoir que d'autres disciplines sont mieux à même d'interroger le passé récent. Outre l'historien, on pense par exemple aux sociologues, aux ethnologues... Ceci est exact mais pour autant le regard de l'archéologue sur ce passé récent, celui de nos arrière-grands-parents et de nos grands-parents, peut parfaitement être documenté, sondé et enrichi par une approche archéologique.

Cette prise en compte des temps récents doit être considérée comme l'une des priorités par la communauté archéologique car de nombreux sites sont aujourd'hui fragilisés et directement menacés par l'urbanisation galopante.

18. OLIVIER (Laurent), 2008, *Le sombre Abîme du temps*, Mémoires et archéologie, Éditions du Seuil, 2008.

19. MARIN (Jean-Yves), 1992, L'archéologie moderne et contemporaine en Normandie, *Annales de Normandie*, 1992, n° 24, pp. 77-88.

20. JOURNOT (Florence), BELLAN (Gilles), dir., 2011, *Archéologie de la France moderne et contemporaine*, Éditions La Découverte, 2011.

Dans bon nombre de cas, nous nous trouvons dans la situation que nous avons connue il y a quelques décennies lorsque l'on laissait partir à la décharge en milieu urbain les fameuses terres de jardin dites « terres noires » au prétexte qu'elles recouvraient les niveaux archéologiques les plus intéressants, ceux de l'Antiquité voire, plus anciens encore. Ces évacuations sans expertise de strates archéologiques nous ont de manière certaine privés d'une partie de l'histoire de nombreuses villes. C'était le temps où l'on pratiquait l'archéologie dans la ville alors que depuis, on a compris que c'est l'archéologie de la ville qui doit être menée, celle du temps long, des origines à nos jours.

Ne pas prendre maintenant en compte ces archives du sol serait de manière certaine laisser détruire des sources documentaires irremplaçables, uniques, susceptibles de livrer des connaissances inédites ou apporter des précisions sur une histoire proche, celle des territoires urbains et ruraux.

Il n'est pas dans mon propos de militer pour que tout soit fouillé ou envisager une protection de tous les vestiges se rapportant à ces périodes récentes. Cette position extrême, comme pour d'autres périodes d'ailleurs, n'aurait aucune valeur scientifique ou historique. Elle ne pourrait légitimement pas être acceptée par la communauté nationale qui attend de l'archéologue qu'il lui apporte une expertise fondée sur des critères validés autorisant la prise de décisions pour envisager l'étude, la conservation voire la destruction de tel ou tel vestige après ou sans étude.

Plus encore que pour des périodes plus anciennes pour lesquelles nous disposons de nombreuses recherches et publications, la nécessité de constituer un échantillonnage et définir les modalités de construction de corpus pertinents de sites s'impose. Il appartient donc aux archéologues en lien étroit avec les historiens de définir ce socle permettant de consolider les connaissances sur cette période.

Si l'on n'y prend garde maintenant, c'est tout un pan de notre histoire collective qui s'effacera rapidement de nos mémoires et des paysages détruits ou pillés par des gens peu scrupuleux souvent simplement animés par l'appât du gain.

L'actualité rend compte régulièrement d'actes de pillages sur des sites archéologiques, notamment dans les zones de guerre et des trafics de biens culturels qui en découlent. Mais, des destructions existent aussi sur le territoire national suite à la réalisation de fouilles clandestines ou la conduite de prospections

avec un détecteur de métaux²¹. En passant sous les « radars », elles ne constituent pas moins pour autant une réelle perte dont nous devons avoir conscience les uns et les autres c'est-à-dire, aussi bien les archéologues et les politiques que nos concitoyens.

Ce qui est parfois visible aujourd'hui dans le paysage actuel n'est pas pour autant scientifiquement et historiquement étudié. Une « chose vue » n'est pas nécessairement une « chose connue ». C'est cette évidence qui légitime l'urgence d'une action en faveur de ce patrimoine abandonné ou laissé entre les mains de personnes non averties.

Étudier et préserver le patrimoine est, par la loi, une mission qui incombe à l'État (ministère de la Culture). C'est aussi l'affaire des citoyens parce que ces vestiges récents sont du point de vue patrimonial et scientifique tout aussi importants que n'importe quel autre vestige se rapportant à une période plus ancienne.

Il faut je crois le rappeler, ce n'est pas l'ancienneté uniquement qui donne un intérêt à un vestige. Celui-ci tient sa valeur d'une conjonction de facteurs qui nous enseigne sur les hommes du passé et leur quotidien à partir d'une expertise méticuleuse. De même, il n'y a pas de « petite ou de grande autorisation administrative » délivrée par les services de l'État pour entreprendre une « petite ou grande fouille archéologique ». Aucun vestige ne peut être considéré d'emblée comme sans intérêt. Il l'est si son étude n'est pas conduite selon une méthodologie adaptée sous la houlette d'une équipe compétente. Tous ces vestiges, modestes ou monumentaux, fragmentaires ou entiers, font sens. Ils font partie à part entière de notre Histoire collective et de celle de nos territoires. L'expérience montre que c'est souvent dans une accumulation de choses insignifiantes que se dissimulent les données importantes pour la reconstruction des faits et gestes des femmes et des hommes du passé.

La fouille réalisée à Aix-en-Provence dans les années 2000 à l'occasion de travaux de restauration du jardin de l'atelier Cézanne (fig. 2), notamment celle d'un dépotoir constitué des déchets accumulés par le peintre Marcel Provençe (1892-1951) qui occupa l'atelier de Paul Cézanne, en offre un exemple

21. DELESTRE (Xavier), 2016, *Pillages archéologiques et trafics de biens culturels en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Édition Ministère de la Culture DRAC PACA, 2016 ; DELESTRE (Xavier), 2018, *Trafics, vols, fouilles clandestines... Un patrimoine archéologique en perte*, Édition Ministère de la Culture/DRAC PACA, 2018 ; DELESTRE (Xavier), 2019, *Numismatique. Le pillage et le commerce des oboles de Marseille*, Édition Ministère de la Culture/DRAC PACA, 2019.



FIG. 2. Lot de céramiques ayant appartenu au peintre Marcel Provence retrouvées en 2000 dans le jardin de l'Atelier Cézanne à Aix-en-Provence. Dessin M. Panneau.

intéressant. Nuria Nin, responsable de la fouille, évoque avec pertinence, les interrogations et les enjeux qui s'attachent à une étude archéologique de vestiges de ces temps récents: «L'archéologue se trouve bien désemparé pour identifier, classer, inventorier, dater la multitude et l'infinie variété des artefacts, des productions, des typologies présentes. Pour cette première moitié du siècle, nous ne disposons quasiment d'aucun catalogue, d'aucune étude spécifique sur les productions céramiques, faïences, porcelaines; pas de répertoire de verreries, des objets usuels. (...) Pourtant, la rapidité avec laquelle les objets, les produits d'emballage changent de forme devrait plus que jamais fournir des repères chronologiques précis ainsi que des fourchettes de production et de consommation brèves»²².

22. NIN (Nuria), 2000, notice Aix-en-Provence, le dépôt de l'atelier Cézanne, *Bilan scientifique régional*, 2000, pp. 87-89.

La communauté archéologique a, au cours des cinquante dernières années, en se professionnalisant et souvent dans une dynamique volontariste, précisé elle-même les contours de sa discipline. Dans le même temps, le droit en la matière a été consolidé. Le 13 novembre 1986, un arrêt de la Cour d'appel de Besançon à propos de la destruction dans un site minier a considéré que « le XIX^e siècle constitue partie intégrante de l'archéologie »²³. Par la suite, le code du Patrimoine donne à présent avec l'article L.1 une définition juridique essentielle qui définit le champ de l'archéologie : « Le patrimoine s'entend, au sens du présent code, de l'ensemble des biens, immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique ».

L'archéologie fait maintenant partie intégrante du quotidien de notre société. Elle est visible partout sur le territoire au travers des chantiers de fouilles menés avant la réalisation de projets d'aménagement et dans le cadre de programmes de recherche. Le succès des rencontres entre archéologues et public lors des journées nationales de l'archéologie devenues depuis peu des journées européennes de l'archéologie, lors des journées européennes du patrimoine ou bien encore de la fête de la science, en porte chaque année le témoignage.

L'archéologue d'aujourd'hui est aux antipodes des clichés surannés que véhiculaient les siècles précédents présentant l'archéologue sous les traits d'un homme âgé, enfermé dans son bureau surchargé de livres et d'objets donnant l'aspect d'un cabinet de curiosités ou de celle d'un archéologue, globe-trotter aventurier en permanence à la recherche de trésors ou de civilisations perdues. L'archéologue pratique maintenant ses recherches sous le contrôle des services de l'État et de ses pairs au sein d'équipes pluridisciplinaires à partir de questionnements scientifiques pré-établis.

Pour le territoire national, l'archéologie prend en compte un temps long, depuis l'origine de l'homme, que l'on place peu ou prou autour de -1 million d'années jusqu'au lendemain du second conflit mondial. Elle concerne les vestiges enfouis, ceux visibles au sol et en élévation.

23. NEGRI (Vincent), 1990, *Objet archéologique, objet de droit*, *Musées et collections publiques de France*, n° 16, 1990, pp. 7-8 ; JACOB (Jean-Paul), 1999, *Un patrimoine fragile à protéger : les mines*, *Pallas, Revue d'études antiques*, 1999, 50, pp. 437-445.

Qu'il me soit permis de conclure ce propos introductif par une considération générale et de prolonger cette réflexion d'une histoire à deux voix produite par un historien qui l'écrit, un témoin qui la raconte, par l'ajout d'un troisième personnage, un archéologue qui invente au sens où il la révèle en décapant un sol, en explorant le monde sous-marin et subaquatique ou en la mettant au jour derrière l'enduit d'un mur. L'archéologue reste sans aucun doute dans sa quête assez proche de celle de l'historien qui selon le mot de Paul Veyne « n'est ni un collectionneur, ni un esthète; la beauté ne l'intéresse pas, la rareté non plus. Rien que la vérité »²⁴. Son regard sur le contemporain trouve aussi sa pleine justification avec cette citation de Jean d'Ormesson : « l'histoire ne finit jamais. Ou plutôt elle ne finira qu'avec les hommes, avec le temps et avec l'univers »²⁵. C'est en ce sens que l'archéologie se doit de s'affranchir de toutes limites chronologiques...

24. VEYNE (Paul), 1971, *Comment on écrit l'histoire*, Éditions Le Seuil, 1971.

25. D'ORMESSON (Jean), 2019, *L'Espérance en héritage*, Éditions Héloïse d'Ormesson, 2019.

La mer, un écrin pour notre histoire

La mer conserve une large part de notre histoire depuis les tout premiers mètres sous l'eau jusqu'aux grandes profondeurs. C'est la raison pour laquelle il est impossible de porter ce regard sur l'archéologie contemporaine en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en laissant de côté quelques exemples de recherches et de découvertes sous-marines faites au large de nos côtes.

Aux récits de naufrages, représentations picturales, photographies, ex-votos, témoignages écrits, directs ou fantasmés, des histoires de mer, l'archéologie apporte des témoignages matériels essentiels.

Les découvertes d'épaves de navires marchands, de guerre et d'aéronefs sont des pages d'archives révélées d'une histoire perdue. Elles renseignent non seulement sur la vie des gens de mer avec leurs drames comme par exemple l'épave du paquebot le Liban coulé au large de l'île Maire (Marseille) le 7 juin 1903 suite à une collision avec l'Insulaire faisant plus d'une centaine de victimes mais aussi, sur les conflits, les conditions climatiques, sur les techniques de constructions, les relations commerciales... La découverte, en 1990, de l'épave du Magenta fait en quelque sorte le lien entre l'Antiquité et le contemporain. Cette frégate cuirassée, navire amiral de l'escadre de Méditerranée, construite sous Napoléon III, en proie à un incendie coule la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1875 dans le port de Toulon avec son chargement, quarante-huit caisses d'antiquités chargées au port de la Goulette (Tunisie) que des scaphandriers iront immédiatement rechercher. Les fouilles conduites par Max Guérout permettront de retrouver d'autres pièces, une centaine de stèles puniques, une statue en marbre des carrières du cap Vathy près de Thassos en Chalcidique représentant l'impératrice Sabine et des effets personnels, boucles de ceinturon, boutons d'uniforme, embouchoir de pistolet, chaussures, pipes, poteries africaines, pièce vietnamienne en cuivre, manches de brosse à dents, dominos, montres de gousset...



FIG. 3. La gourchette d'Antoine de Saint-Exupéry retrouvée au large de Marseille par Jean-Louis Bianco. Cliché H.-J. Delauze.

Cette évocation du patrimoine maritime ne peut s'ouvrir sans évoquer le dossier de Saint-Exupéry. L'histoire débute par la découverte fortuite, au large de Marseille le 7 septembre 1998, d'une gourchette en argent (fig. 3) par Jean-Louis Bianco¹, pêcheur. Cette trouvaille, un temps considérée comme une galéjade, permettra de mettre un point final à une énigme sur le lieu et les conditions de la disparition de l'auteur parti de Haute-Corse pour une mission photographique.

Revenons en quelques mots sur cette affaire. Depuis les années quatre-vingt, Luc Vanrell, scaphandrier professionnel, explore la rade de Marseille notamment le secteur nord-est de l'île de Riou, au large du Grand Congloué. C'est dans cette zone qu'il avait repéré les restes d'un chasseur éparpillés par les chalutages sur plus de 800 mètres de long et 400 mètres de large entre 64 et 85 mètres de profondeur. Suite à la découverte de la gourchette, Luc Vanrell retourne sur ces lieux, convaincu que les vestiges vus précédemment étaient ceux de l'avion de Saint-Exupéry. Une conviction appuyée par les sources d'archives qui indiquaient que seulement quatre P. 38 Lightning s'étaient abîmés en mer. On en localisait pour trois d'entre eux le lieu du crash. Pour apporter une preuve indiscutable, il fallait des arguments irréfutables. La découverte du numéro de série «2734 L» inscrit sur un panneau du turbocompresseur

1. BIANCO (Jean-Claude), 2006, *Le mystère englouti Saint-Exupéry*, Éditions Ramsay, 2006.

gauche allait livrer cette information et mettre un terme au débat. Ces pièces archéologiques identifiées seront remontées à la surface grâce au concours de Henri-Germain Delauze.

L'aventure archéologique et historique franco-allemande se termine par l'identification de l'aviateur allemand qui avait abattu cet avion, Horst Rippert qui, au soir de sa vie, révélera ses profonds regrets d'avoir tué celui qu'il avait lu avec tant d'intérêt²...

Indiscutablement, cette recherche très médiatisée, tout comme celle menée sur la sépulture d'Alain Fournier³ en Lorraine, sont à présent, pour emprunter un vocabulaire de marins, des amers repères indiscutables, pour légitimer le regard de l'archéologue sur la période contemporaine.

D'autres épaves d'avions ont été repérées, par exemple celle d'un Beaufighter ND 204 appartenant à la 417^e escadrille de chasseurs de nuit de l'armée américaine découverte par Gérald Savon au large de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

Jean-Pierre et Anne Joncheray ont de leur côté ouvert un nouveau pan de la recherche archéologique sous-marine sur les côtes provençales en procédant à l'inventaire des épaves (bateaux et aéronefs) contemporaines. Certaines ont fait l'objet d'un simple repérage compte tenu de la profondeur de l'épave à l'exemple du Pax, vapeur français construit en 1907 et torpillé en mai 1918 par un sous-marin allemand qui gît à 500 mètres de profondeur au large de Saint-Tropez (Var). D'autres ont fait l'objet de fouilles. De ces recherches, Jean-Pierre et Anne Joncheray ont rendu compte par la publication de nombreux articles et ouvrages desquels je retiendrai ici quelques exemples.

En premier, le sous-marin l'Alose (fig. 4), l'un des vingt sous-marins de la Marine Nationale du type «Naïade» mis en service de 1907 à 1914. Construit à l'arsenal de Toulon, il est lancé le 31 octobre 1904. Coulé en 1917, il est retrouvé en 1975 par Jean-Pierre Joncheray, planté droit dans le sable par 53 mètres de profondeur au large du Lion de mer (Saint-Raphaël, Var). Renfloué en 1977 par la COMEX à l'initiative de son président Henri-Germain Delauze, il sera finalement classé parmi les monuments historiques le 21 février 2008. Il est aujourd'hui le seul exemplaire conservé de cette série permettant une étude archéologique de sa conception technique au regard de la documentation d'archives.

2. PRADEL (Jacques), VANRELL (Luc), 2008, *St-Exupéry, l'ultime secret*, Éditions du Rocher, 2008.

3. ADAM (Frédéric), 2006, *Alain Fournier et ses compagnons d'arme, Une archéologie de la Grande Guerre*, Metz, Éditions Serpenoise, 2006.



FIG. 4. Le sous-marin l'Alose. Cliché J.-P. Joncheray.

Au large de la Croix-Valmer (Var), en 1986, Jean-Pierre et Anne Joncheray ont localisé l'épave du *Prophète* (fig. 5), l'un des premiers navires métalliques⁴ à vapeur à propulsion mixte. Ce bâtiment en provenance d'Algérie a coulé le 27 mars 1860 près du cap Lardier par 33 mètres de fond. Les fouilles menées entre 2007 et 2011 ont livré des informations inédites sur l'architecture navale et sa cargaison composée pour l'essentiel de produits de récupération. On peut également mentionner ici les fouilles menées par Serge Malcor dans les années 1986-1987 sur l'épave du «*Il Giazone*» (le *Jason*), un brick napolitain. Cette épave, dite des Médailles (fig. 6), a été découverte en 1960 à l'ouest des Embiez (Var) par 34 mètres de fond. Parti de Marseille pour Naples, le navire fit naufrage le 19 novembre 1834. L'archéologie révèle qu'il transportait un chargement de pacotilles parmi lesquelles se trouvaient des crucifix, de la quincaillerie, de la porcelaine fine à décor d'émaux et à décor d'impression

4. Sur cette problématique des épaves métalliques cf. par exemple: CERINO (Christophe), 2013, *Imagerie sous-marine. Patrimoine et médiation: une contribution originale au processus de patrimonialisation des épaves métalliques contemporaines*, *Archéologie sous-marine. Pratiques, patrimoine, médiation*, Presses universitaires de Rennes, 2013, pp. 261-269.



▲ FIG. 5. Vue de la chaudière du Prophète. Cliché J.-P. Joncheray.

FIG. 6. Crucifix et médailles retrouvés dans l'épave dite des Médailles. Cliché X. Delestre. ►



bistre, des bouteilles de Bordeaux, de Champagne et de nombreuses médailles témoins de l'élan extraordinaire donné à la piété sous l'impulsion des papes Grégoire XVI et Pie IX⁵.

Les recherches sous-marines ont également permis l'étude de plusieurs embarcations des XVIII^e et XIX^e siècles et la découverte de chargements.

Au cours des dernières décennies plusieurs épaves ont été localisées dans le delta du Rhône par Luc Long et Albert Illouze. À titre d'exemple, on peut mentionner ici l'épave d'un bateau de commerce hollandais « Le Livourne » coulé en 1714 qui témoigne du commerce international qui se développe après les traités d'Utrecht. Ce navire était chargé de barrettes d'acier très pur rangées dans des douelles destinées très vraisemblablement à la coutellerie, de grandes barres de fer et de lingots de plomb d'un poids moyen de 80 kilos.

En 1996, Luc Long a entrepris l'examen de l'épave connue sous le nom de tartane d'Olbia chargée de différents matériaux: gros blocs monolithiques de pierres récupérés sans doute dans les ruines antiques du port d'Olbia (Hyères, Var), de fûts de chaux, de tomettes, de dalles de terre cuite, de porcelaine marquée Creil-Montereau à décor de marine bleu et blanc, de vaisselle attribuée par les décors aux ateliers de Choisy-le-Roy et de la verrerie.

Les travaux menés pour l'établissement de l'inventaire archéologique au large des côtes provençales ont permis le repérage de plusieurs épaves, par exemple dans l'anse Notre Dame sur l'Île de Porquerolles (Var), les restes d'un bateau de servitude servant sans doute au ravitaillement depuis l'arsenal de Toulon des bateaux qui stationnaient dans les parages, celle de Port-Man au large de l'île de Port Cros déclarée en 2000 dont l'expertise a montré qu'elle était chargée de jarres vernissées et de cuiviers à lessives provenant de Biot (Alpes-Maritimes), son naufrage est daté du XVIII^e siècle; ou encore l'épave du Marsouin qui fit naufrage à son retour d'Algérie le 1^{er} janvier 1834, retrouvée en 1987 par Sylvain Poirier au large de l'île du Levant (Var).

D'autres informations peuvent être enregistrées lors de campagnes de prospections, par exemple dans la baie des Anges à Nice (Alpes-Maritimes) où Stéphane Morabito a mis en évidence en 2014 deux sites d'épandage de mobilier divers (verre, céramique, os, objets métalliques...) à la pointe de Rauba Capeù. Ces deux zones séparées par un haut-fond sont à mettre en relation avec l'activité de décharge publique qui a eu lieu dans ce secteur entre le XVIII^e siècle et le milieu du XX^e siècle.

5. HEFFER (Jean), SERMAN (William), 2011, *Le XIX^e siècle (1815-1914)*, Éditions Hachette, 2011.

La ville contemporaine : des changements structurels majeurs, une rupture en partie apparente avec son passé

La ville tient une place privilégiée dans l'archéologie régionale depuis la réalisation de la fouille de la Bourse à Marseille à partir de 1967, acte fondateur de l'archéologie urbaine en France.

La multiplication des fouilles, en lien avec les chantiers de construction et d'aménagement, a depuis les années soixante donné lieu à de nombreuses découvertes entraînant une meilleure perception de l'histoire des villes, principalement des origines à l'Époque moderne dont plusieurs actes de colloques et synthèses rendent compte.

Mais, à ce jour, aucune synthèse régionale n'a été publiée sur les découvertes archéologiques d'Époque contemporaine. Pour autant l'espace urbain des trois derniers siècles n'est pas demeuré hors du regard des archéologues. Au gré des fouilles de sauvetage et préventives, des données ont été enregistrées. Si elles ne constituent encore que de simples pièces de puzzles urbains, elles montrent tout leur intérêt pour la connaissance par l'archéologie de la ville contemporaine dont on sait qu'elle fut profondément bouleversée dans ce passé récent¹.

D'abord, à la fin du XVIII^e siècle suite aux événements politiques nationaux, la dissolution du clergé régulier dont les propriétés foncières deviennent des « biens nationaux » avec pour conséquence une destruction ou un démantèlement de nombreux couvents s'accompagne d'un redécoupage du parcellaire. Ce que les plans anciens figurent, l'archéologie permet d'en mesurer la réalité. Le XIX^e siècle s'inscrit dans cette même dynamique avec la mise en place de nouveaux programmes d'urbanisme, l'installation d'équipements en lien avec les loisirs, l'hygiénisme, le commerce et l'industrialisation. À Marseille², en 1852, débute le chantier de la seule construction d'une cathédrale en France pour ce siècle, Sainte-Marie la Major. Le chantier, qui dure une quarantaine

-
1. Cf. par exemple : COLLECTIF, 1992, *Marseille au XIX^e siècle : rêves et triomphes*, catalogue d'exposition, Musée de Marseille.
 2. Sur Marseille au XIX^e siècle, cf. COLLECTIF, 1992, *op. cit.*

d'années, bouleverse totalement la topographie urbaine de cette partie de la ville avec d'importants creusements à l'origine de la découverte archéologique d'un baptistère paléochrétien. Le XX^e siècle prolonge ces mutations de la trame urbaine dans cette ville comme dans d'autres avec les travaux de reconstruction de l'après-guerre et par la suite, pendant les « Trente Glorieuses », la réalisation de nombreux projets de constructions d'immeubles et de parkings souterrains. Ce second temps s'accompagne d'un changement dans les techniques de constructions avec des excavations profondes pour asseoir les fondations à partir du sol naturel qui conduisent à la disparition d'un important volume de sédiments archéologiques.

Les apports de l'archéologie pour l'histoire contemporaine du fait urbain sont dus à des travaux de fouilles et à des études du bâti. Pour ces dernières, on donnera ici quelques exemples. À L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), à l'occasion de la réalisation d'un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), une étude archéologique du quartier juif³ a été menée. Dans un espace urbain réduit à une superficie d'un hectare, les constructions sont groupées autour d'une place centrale avec une activité économique dominée par le textile. Ces constructions (fig. 7) comportent quatre à cinq étages. Deux de ces immeubles civils, datés de la fin du XVIII^e siècle, sont bien conservés.

En 2013 a été entrepris un relevé du cimetière juif⁴ situé à un kilomètre de la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue. Installé au milieu du XVI^e siècle à plus d'un kilomètre du centre-ville, le cimetière est agrandi en 1736 suite à l'augmentation de la population dans le quartier juif. Il est désaffecté après la guerre.

Des enquêtes thématiques, comme celle menée par Henri Geist en 1994 sur les réservoirs et systèmes d'aménagements hydrauliques souterrains dans le quartier Rimiez à Nice (Alpes-Maritimes), livrent de précieux renseignements, tout comme le suivi de travaux de voirie, par exemple en 2004, à Vence (Alpes-Maritimes) où des tranchées réalisées pour l'aménagement de la place Peyra et des rues avoisinantes ont permis à Laurence Lautier d'identifier des niveaux de circulation (calade) et des installations hydrauliques datés du XIX^e siècle. À Orange (Vaucluse), les travaux actuellement en cours sous la responsabilité d'Alain Badie sur le mur de scène du théâtre antique mettent en évidence les

3. BONON (Aurélié), 2019, *Patrimoine juif d'Avignon et du Comtat*, Éditions Lieux Dits, 2019.

4. BOEHM (Tessa), GUYONNET (François), LAVERGNE (David), MARX (Jean), SYLVAIN (Marc), 2015, La redécouverte du cimetière juif de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse). Une première approche historique et archéologique au service d'un projet de mise en valeur, In : BERTHERAT (Bruno), dir., *Les sources du funéraire en France à l'époque contemporaine*, Université d'Avignon, 2015, pp. 173-189.



FIG. 7. Vue de l'immeuble Beaucaire dans le quartier juif de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse).
Cliché F. Guyonnet.

traces (saignées et trous d'accroche de poutres) de constructions contemporaines adossées à la ruine antique qui montrent combien la protection effective de ce patrimoine est récente.

Les fouilles de sauvetage puis préventives apportent quant à elles nombre d'informations. À Istres (Bouches-du-Rhône), en 2010, Frédéric Marty a fouillé sur le site de la future cité administrative un dépotoir contemporain constitué de terres noires contenant de la céramique, du verre, des ossements et du métal. Ce dépotoir installé sur les berges de l'étang de l'Olivier est peut-être à mettre en relation avec la décision de la municipalité dans les années 1925-1932 d'assainir les marais du golfe de Sainte-Catherine. En 2010 toujours, au nord-est du centre de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), au lieu-dit la Villette, Christophe Voyez a dégagé deux constructions industrielles, une tannerie et une ancienne glacière datées du XIX^e siècle. Ou encore à Nice, préalablement à la construction d'un parking place Sulzer, ont été reconnues les fondations de la manufacture des tabacs et celles de l'immeuble de la banque de France détruit dans les années 1980.

Toujours à Nice, en 2012, boulevard Paul Montel, Fabrice Charlier a mis en évidence sur le versant nord-ouest de la colline Caucade un ensemble de terrasses étroites destinées très vraisemblablement à la floriculture, celle des œillets en plein air qui connut une forte activité à partir de la fin du XIX^e siècle. Enfin, un diagnostic réalisé avant la construction d'un parking souterrain, quai de la Douane, a permis de reconnaître une longue séquence chronologique et, pour la période contemporaine, de découvrir du mobilier archéologique, notamment de la céramique. Celle-ci renseigne sur les approvisionnements entre le XVIII^e siècle et le XIX^e siècle. Les études ont pu montrer au sein du corpus de vaisselle, la présence de récipients culinaires provenant des ateliers locaux (Biot, Vallauris) et des productions importées de Ligurie (Gênes, Savonne, Albissola).

Entre 2009 et 2011, puis entre 2015 et 2016, ont été réalisées sous la responsabilité de Stéphane Morabito des fouilles sous-marines à l'emplacement du casino de la « Jetée-promenade »⁵ (fig. 8) construit sur un ponton au niveau de l'embouchure du Paillon. Les fouilles précédées de relevés bathymétriques au sonar permettront de retrouver des objets et des matériaux de construction notamment des contreventements en croix de saint André (fig. 9), des éléments de décor appartenant à une première construction détruite par le feu quatre jours seulement avant son inauguration le 4 avril 1883 et donc jusqu'alors mal documentée. L'archéologie a permis de confirmer l'emploi de techniques de construction les plus innovantes avec par exemple l'utilisation du parpaing plein en béton de ciment coulé ou de la brique creuse... Cinq ans plus tard, un nouveau casino voit le jour, il accueille du public dans sa salle de spectacle et son cercle de jeux. De ce second établissement, les fouilles ont retrouvé de nombreux éléments des décors, du mobilier, vaisselle, verrerie... En juin 1944, sur décision du gouvernement de Vichy, le bâtiment est démonté et ses matériaux sont récupérés par les armées italienne et allemande.

En 2015, à Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence), ont été observées sur le site du futur office du tourisme, lors de la fouille menée par Soazic Bezault, les fondations de baraquements provisoires installés après le bombardement de la ville en 1945. La nature même de ce type de constructions fait qu'il serait quasiment inconnu sans ces recherches.

5. MOREAU (Guy-Julien), 1993, *Le Casino de la « Jetée-Promenade ». Naissance, vies et morts des deux Palais*, Éditions Gilletta, Nice, 1993.



▲ FIG. 8. Photographie de la première construction du bâtiment de la « Jetée-Promenade » à Nice. Cliché J. Gilletta, Nice, Bibliothèque de Cassole.

FIG. 9. Photographie de la fouille sous-marine montrant les assemblages métalliques du bâtiment de la « Jetée-Promenade » à Nice. Cliché S. Morabito. ►



À Toulon, les fouilles réalisées en 2019 sous la responsabilité de Quentin Rochet sur le site de l'ancien hôpital Chalucet (fig. 10) ont permis d'intéressantes observations. L'hôpital est implanté en périphérie des fortifications érigées par Vauban entre 1679 et 1697. C'est de 1678 que date la construction d'un premier bâtiment en vertu du testament de Jean de Gautier († 1667), ecclésiastique toulonnais, pour accueillir des vieillards indigents. En 1694, un nouvel hospice remplace le précédent, qui est démoli. En 1852, l'Hôtel-Dieu est agrandi et englobe le bâtiment érigé par l'évêque Chalucet (1641-1712), neveu de Richelieu, évêque de la ville de 1684 à sa mort. Le bâtiment principal est détruit en 1944 par les bombardements.

Les fouilles ont révélé notamment deux grandes fosses-dépotoirs contenant des déchets à mettre en relation avec l'histoire de l'hospice du XVIII^e siècle et celle de l'Hôtel-Dieu du XIX^e siècle. Le mobilier découvert renseigne sur la vie quotidienne dans l'Hôtel-Dieu. L'étude des verres menée par Aline Colombier-Gougouzian montre la présence d'un corpus dont la datation s'échelonne entre la première moitié et le troisième quart du XIX^e siècle. Parmi le mobilier retrouvé, un nombre important de restes de pipes en terre (fig. 11) datées de la seconde moitié et la fin du XIX^e siècle dont l'étude, conduite par Agata Poirot,



FIG. 10. Vue d'ensemble des vestiges du XIX^e siècle de l'hospice Chalucet à Toulon (Var).
Cliché Q. Rochet.



FIG. 11. Tuyaux de pipes estampillés découverts sur le site de l'hôpital Chalucet à Toulon (Var). Cliché Q. Rochet.



FIG. 12. Affiche publicitaire de la fabrique de pipes Léon Bonnaud à Marseille (Bouches-du-Rhône).

témoigne de la popularité de cet objet⁶ (fig. 12) qui provient d'au moins six ateliers répartis sur tout le territoire national. La fouille a enfin permis la découverte d'aménagements extérieurs, bassins, collecteurs, datant du XIX^e siècle.

En 2019, Guilhem Baro a pu faire le point sur la synagogue de Carpentras (Vaucluse), où seul un sondage a été réalisé en 1992. Il apparaît maintenant que la synagogue a subi des transformations importantes dans les années 1850 témoignant du développement de la communauté. Au premier étage, la salle de prière a été modifiée, de nouvelles tribunes ont été installées. Au rez-de-chaussée ont été créés de nouveaux bains chauffés et un réservoir. À partir de 1890 pourtant le ghetto juif est jugé insalubre. De nouvelles transformations urbaines sont entreprises, notamment la création d'une place.

À côté des villes, dans les petits centres ruraux, par exemple à Saint-Michel-l'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence) en 2012, des travaux de restauration de l'église Saint-Pierre ont été l'occasion pour Mathias Dupuis de mettre en lumière, lors d'un diagnostic, les grandes phases de constructions de l'édifice. Sont à rattacher également à l'Époque contemporaine la construction des deux chapelles au sud de l'édifice, une sacristie accolée au chevet et un portail néoclassique sur la façade occidentale.

Dans ce panorama régional, quelques villes disposent d'un dossier plus conséquent, parmi celles-ci Marseille, Aix-en-Provence et Nice.

Pour la première, le dossier comprend des observations ponctuelles. En 1994 par exemple, Manuel Moliner a mis au jour dans le jardin du palais du Pharo dont la construction débute en 1858 à la demande de Louis Napoléon Bonaparte, un dépotoir contenant des fragments de faïences datées du XVII^e et XVIII^e siècles et un bassin de savonnerie. Des découvertes ponctuelles de vestiges de constructions ont été faites dans le même secteur en 2009 par Elsa Frangin. À une profondeur de cinquante centimètres, c'est une voie formée de pavés parallélépipédiques (26 à 28 cm x 18 cm) posés en quinconce qui a été retrouvée. Elle est interprétée comme pouvant appartenir au terrain de manœuvre militaire représentée jusqu'alors que sur les cartes anciennes et les gravures du milieu du XIX^e siècle.

6. Sur les productions locales, cf. RAPHAEL (Maurice), 2003, *La pipe en terre à Marseille: 263 ans d'industrie pipière (1693-1956)*, Marseille, 2003.

Des fouilles d'envergure, menées dans les années 2000 préalablement à la construction du tunnel de la Major (fig. 13), ont permis de mesurer l'évolution de ce secteur de la ville, des origines à l'Époque contemporaine où la topographie du quartier change radicalement avec la construction de la nouvelle cathédrale. Sans entrer ici dans le détail des découvertes, on mentionnera les vestiges de la chapelle des Pénitents Blancs de Saint Lazare qui avait perdu vers la fin du XVIII^e siècle sa fonction religieuse avant d'être vendue en 1796 comme bien national. Elle sera un temps abandonnée avant de connaître une restauration. Les fouilles ont dégagé plusieurs maisons dont les modifications internes ont pu être étudiées, ainsi que les puissantes fondations de plus de 2,50 mètres de profondeur de l'ancien séminaire. De plan rectangulaire, le bâtiment est construit en 1825, dans l'emprise d'un ancien cimetière, contre le rempart de la ville. Il est détruit en 1890 lors de la création du boulevard Maritime, actuelle rue Robert Schumann. Une fabrique de colle forte est installée en 1790 par Auguste Signoret après quelques transformations des bâtiments existants. Les sols des pièces retrouvés sont recouverts d'un carrelage pour l'une d'entre elles et pour une autre pièce par un revêtement de tuileau antique. Des installations spécifiques accompagnent ces modifications, constructions de cuves et de canalisations. L'activité de cette fabrique est attestée jusqu'en 1870 malgré un projet d'expropriation dès 1855 pour la construction de la nouvelle Major. Ce n'est finalement qu'en 1881 que le bâtiment est arasé et remplacé par un autre, l'actuelle mairie de quartier.

Une fouille réalisée sous la responsabilité d'Anne Richier quai de la Joliette en 2017 concerne également directement la période contemporaine. La fouille préventive, par sa localisation, a permis de retrouver la morphologie des anses de l'Ourse et de la Joliette et d'apporter des informations sur l'activité portuaire aujourd'hui totalement disparue du paysage urbain actuel sous plusieurs mètres de remblais lors de la création en 1840 des nouveaux ports de Marseille. Outre un important lot d'objets en matière périssable (fig. 14), témoins de la vie quotidienne des habitants du quartier et des gens de mer, ont été retrouvés des vestiges des cargaisons, trois mâts de brick ou de goélette, un safran de gouvernail, un étambrai. Les archéologues ont également pu dégager et étudier trois barques (fig. 15) dont une du type « museau de cochon », en provençal « *mourre de pouarc* » utilisée pour la pêche de Martigues à Toulon, de la fin du XIX^e siècle à la Grande Guerre. Les autres, bateaux de servitude, construits en chêne et résineux dont le plus grand mesure 6,30 mètres, sont datés de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle. Ils devaient servir aux opérations de mouillage des gros navires comme en témoignent les gravures.





◀ FIG. 13. Vue d'ensemble de la fouille réalisée lors de la construction du tunnel de la Major à Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché T. Maziers.

▲ FIG. 14. Sabot en bois, espadrille en toile, chaussure en cuir découverts lors des fouilles en 2017 du quai de la Joliette à Marseille (Bouches-du-Rhône). Clichés N. Weydert, S. Scalisi, A. Richier.

FIG. 15. Vue d'une barque de travail mise au jour lors des fouilles en 2017 du quai de la Joliette à Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché A. Richier. ▶



En 2019, la fouille préventive menée sous la responsabilité de Benjamin Michaudel rue des Catalans à Marseille (fig. 16) a révélé des vestiges de constructions réalisées dans le cadre d'un plan de rénovation urbaine du secteur. Les sources d'archives témoignent de l'installation dans les années 1820-1830 d'une verrerie, d'une fabrique de soude et d'un hôtel des douanes de plan rectangulaire dont les fondations ont été retrouvées à l'extrémité sud-ouest de la fouille. À cette période appartiennent un bassin de rétention/décantation et un collecteur. Le nord de l'anse est transformé quant à lui en une vaste terrasse sur laquelle est construit à la fin du XIX^e siècle un long entrepôt de style néo-classique destiné à abriter les chevaux de l'impératrice Eugénie. À partir de 1860, toute l'anse est remodelée pour l'aménagement des Bains de mer. On sait combien le corps médical marseillais a joué un rôle important pour son développement. C'est à peu de distance du site fouillé, dans l'anse du Pharo, que se situe l'un des tout premiers bains installés en France à l'initiative du docteur Jean Baptiste Giraudy, ancien chirurgien des armées du Roi. En 1818, une grande barque est aménagée pour permettre aux malades de bénéficier de bains de mer froids ou chauds. En 1902, le site des Catalans est quant à lui

FIG. 16. Vue d'ensemble des fouilles des Catalans en 2019 à Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché B. Michaudel.



racheté par Adrien Giraudon qui produit de l'alcool à brûler pour le chauffage des maisons et surtout pour le conditionnement et la transformation du sucre. Les fouilles récentes ont mis au jour des fondations de ces constructions industrielles.

Parallèlement à ces travaux de terrain, des recherches universitaires ont été entreprises tirant profit des découvertes et d'enquêtes dans les archives. C'est en suivant cette voie que Colette Castrucci a pu proposer en 2010 une reconstitution du quartier situé autour de l'Hôtel de ville, centre-ville du Moyen Âge, presque entièrement détruit par les bombardements en 1943.

À Aix-en-Provence, la réalisation de multiples opérations du bâti et de fouilles conduites par le service archéologique municipal a permis une lecture nouvelle du tissu urbain contemporain et de suivre les transformations parcellaires. C'est le cas par exemple des anciens couvents qui, après la révolution, sont démantelés. Les opérations archéologiques menées sur l'emprise du couvent des Carmes montrent comment l'édifice religieux est totalement restructuré avant d'être occupé par la Cour des comptes, l'église devient une fabrique de salpêtre. Au milieu du XIX^e siècle, le propriétaire Félicien Agard fait même percer une ruelle bordée de commerces. Les mêmes constats ont été faits pour le couvent des Dominicaines transformé en immeubles suite à la création de nouvelles parcelles parfaitement lisibles sur le plan cadastral de 1828, mais en conservant le gros œuvre du couvent comme l'a bien montré l'étude de bâti.

La décision de construire un nouveau palais de justice avec une prison sur le site de l'ancien palais comtal entièrement détruit à partir de 1778 entraînera un véritable bouleversement du plan d'urbanisme dans cette partie de la ville suite à la démolition de plus de 114 maisons formant quatre îlots. Les fouilles menées dans les années 1992-1995 sur l'ancienne prison (fig. 17) ont mis en évidence des murs de fondations larges d'un mètre appartenant à la construction de Claude-Nicolas Ledoux. Ce projet interrompu par la Révolution reprendra sur un plan plus modeste établi par l'architecte Michel Robert Penchaud en septembre 1822 et s'achèvera en avril 1832. La découverte de ces fondations montre la matérialité de la réalisation inachevée du premier projet.

L'opération urbaine de la ZAC Sextius-Mirabeau, réalisée dans les années 2000, donne l'occasion de mettre au jour, lors des fouilles, des vestiges du bâtiment des voyageurs, des fosses à charbon, du pont tournant de l'ancienne gare ferroviaire.

Avant de clore cette évocation archéologique sur le territoire urbain d'Aix-en-Provence, il nous faut évoquer deux autres opérations de fouilles qui sont à bien des égards novatrices.



FIG. 17. Vue d'ensemble des fouilles de la prison d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) en 1994-1995 avec mise en évidence des fondations de la construction de Claude-Nicolas Ledoux. Cliché F. Parent.



FIG. 18. Fragments de la statue du monument dédié à Mirabeau installé place Verdun à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) retrouvés en fouille en 2012. Cliché J. Belgodère.

La première s'est déroulée dans le jardin de l'atelier de Paul Cézanne. À l'occasion de la restauration du jardin, les fouilles entreprises sous la responsabilité de Nuria Nin ont permis la découverte d'un dépotoir installé par le peintre Marcel Provençe (1892-1951). Dans une fosse de 50 m² ont été enfouis entre 1924 et 1951 de nombreux vestiges : produits pharmaceutiques, produits de toilette et d'hygiène, objets de peinture, faïences provenant des ateliers du nord de la France (Luneville, Sarreguemines...) et des régions méridionales (Castres, Aubagne...), quelques porcelaines, céramiques vernissées de Provence, objets en verre...). La présence parmi cet ensemble hétéroclite d'un coquetier en faïence de Moustiers (Alpes-de-Haute-Provence) portant le nom du peintre peint avant cuisson confirme une attribution de l'ensemble à l'occupant des lieux.

La seconde opération a été dirigée en 2012 par Stéphane Bonnet avant la construction du parc relais Krypton. Cette opération d'archéologie préventive a permis de retrouver des vestiges d'une statue (fig. 18) en marbre blanc appartenant à un monument dédié à Mirabeau, naguère installé place Verdun. Cette sculpture réalisée par Jean-Antoine Injalbert dans les années 1920 représentait l'orateur au sommet d'un socle massif orné de quatre allégories. Elle a été démontée en 1968 à l'occasion de travaux de réfection de la place puis, ces éléments, après avoir été stockés un temps, ont été jetés dans une décharge où ils ont été retrouvés.

L'archéologie à Nice engrange depuis les années 2000 de nombreuses informations sur la ville contemporaine au gré des interventions de diagnostic et de fouilles préventives. Dans les années 2005/2006, l'aménagement du secteur de l'ancienne gare du Sud dont la construction débute en 1890 a mis en lumière les importantes modifications intervenues dans l'urbanisation de ce secteur de la ville avec, à partir des années 1870, la construction d'une place et le percement de deux artères en direction du centre-ville. Antérieurement à cette restructuration, les fouilles ont fourni l'occasion d'étudier des niveaux d'occupation datant pour les plus anciens du milieu du XVIII^e siècle avec des aménagements drainants (caniveaux, canalisations voûtées). Ailleurs, un diagnostic réalisé sur la place Notre-Dame a mis au jour des galeries de la défense passive. Les études des élévations des constructions du couvent des Frères mineurs ont permis à partir de 2006 de mieux cerner l'histoire des bâtiments depuis la fondation dans le courant du XIII^e siècle. Des agrandissements du couvent sont réalisés entre 1798 et 1812 et d'importantes modifications entre 1812 et 1830 avec par exemple l'ajout de deux étages ou bien le percement de l'aile au rez-de-chaussée pour permettre une communication entre le jardin du cloître et la

place Saint-François. C'est à cette époque qu'une partie des locaux est transformée en hôtel, l'église devenant à partir de 1920 un cinéma installé dans la partie supérieure de la nef. Les prospections ont elles aussi permis d'enrichir les connaissances sur l'histoire récente de la ville.

L'étude de l'amphithéâtre de Cimiez en 2009/2010, préalablement aux travaux de restauration lancés dans le cadre du Plan Patrimoine Antique initié en 2001 par le gouvernement pour l'entretien et la restauration des grands monuments de l'Antiquité, permettra à Alain Grandieux de montrer qu'à l'Époque contemporaine l'arène de l'amphithéâtre est alors transformée en parcelle agricole avec des plantations d'oliviers, de figuiers et de vignes. En 2011, des sondages et une surveillance des travaux de requalification de la place Pierre-Gautier permirent de suivre les transformations des lieux entre la fin du XVIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle, à partir de l'abandon du Palais Royal jusqu'à la création d'un espace public.

Structures bâties et paysage rural

L'archéologue dispose de plusieurs moyens pour mettre en évidence des témoins archéologiques se rapportant au paysage rural et à ses aménagements structurels, la photographie aérienne, les prospections, les sondages et les fouilles. Les sources d'archives attestent quant à elles que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, suite à l'augmentation de la population, on assiste à une évolution du nombre de terrains mis en culture¹. La problématique de l'utilisation des sols au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle fait également l'objet de recherches dans les Alpes du Sud². Comment l'archéologue peut-il approcher ces phénomènes et les mettre en évidence ?

Les campagnes de prospections-inventaires et de prospections thématiques sont riches en informations. En 1996 par exemple, Ada Acovitsioti-Hameau a effectué l'inventaire des cabanes de bergers installées sur le plateau d'Agnis à une altitude de 650-700 mètres dominant l'extrémité orientale du massif de la Sainte-Baume, haut lieu du pastoralisme. Le mobilier retrouvé a permis de dater ces installations des XVIII^e et XIX^e siècles. Dans les Alpes du Sud, Henri Geist a contribué par un travail de fond à la connaissance des structures pastorales, enclos et cabanes. C'est ainsi qu'il a pu retrouver à Ceillac (Hautes-Alpes) à 2 400 mètres d'altitude des cabanes de bergers construites à l'aide de blocs de schiste lustré. Sur certaines pierres, il a pu observer la gravure d'une date accompagnée de la première et dernière lettre du patronyme ou du prénom du berger. Dans le Var et les Alpes-Maritimes, Henri Pellegrini a inventorié des constructions vernaculaires en pierres sèches appelées «*assoustas*» dont la fonction précise n'est pas assurée. Il s'agit peut-être d'abris pour des charbonniers ou des bergers ou simplement de niches utilisées comme remises. Des prospections réalisées sur les zones incendiées des communes de Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var et de Saint-Blaise (Alpes-Maritimes) ont permis à Nicolas Bernigaud et Grégory Gaucher de repérer des constructions et des cavités aménagées dans le poudingue pliocène interprétées comme de

-
1. LASSURE (Christian), 1979, *L'architecture rurale*, tome III, Éditions CERAR, Paris, 1979.
 2. FABRE (Éric), VERNET (Claire), 2006, Évolution de l'occupation du sol dans les Alpes-de-Haute-Provence (début du XIX^e siècle-fin du XX^e siècle), *Méditerranée*, n° 107, 2006, pp. 35-42.



FIG. 19. Aire de battage de Cipières (Alpes-Maritimes). Cliché H. Geist.

possibles appentis. Les études en archives, notamment des anciens cadastres, laissent à penser que ces vestiges avec les systèmes de terrasses datés d'après 1835 sont à mettre en relation avec la viticulture.

Les inventaires des fours à cade et des pierres à cade entrepris dans le Var par Philippe Hameau, et plus récemment dans les Alpes-Maritimes et dans une partie des Alpes-de-Haute-Provence par Jane Brunet, apportent des informations sur les méthodes d'extraction et de transformation de cette ressource naturelle, le genévrier cade, conifère résineux dont l'huile a été utilisée par la médecine vétérinaire pour des soins aux moutons et ses goudrons pour le traitement à partir de 1840 du psoriasis. D'autres aménagements liés à l'agriculture ont fait l'objet d'un relevé archéologique, l'aire de battage de Cipières (Alpes-Maritimes) (fig. 19), longtemps restée énigmatique, connue sous le nom de l'Oreille de Gaïa. Sur la commune de Mougins (Alpes-Maritimes), le repérage de bornes placées par le service des Eaux et Forêts au XIX^e et au début du XX^e siècle autorise la reconstitution des limites cadastrales définissant les emprises publiques (forêts domaniales).

Des campagnes de prospections menées par exemple dans le Var sur la commune de Méounes-lès-Montrieux par Ada Acovitsioti-Hameau en 2013 ont mis en évidence soixante-douze sites de charbonnage témoins d'exploitations de lignage. Ces ensembles sont datés entre le dernier quart du XIX^e siècle et la

première moitié du XX^e siècle. Les cabanes aux murs en pierres sèches repérées ont une superficie comprise entre 8 et 12 m²; module que l'on rencontre le plus fréquemment dans la région. Aux côtés de ces constructions ont été repérées des aires aménagées qui pourraient correspondre à des emplacements d'abris temporaires que l'on connaît par l'iconographie et des récits anciens.

Dans les Alpes-Maritimes, l'inventaire des gravures réalisé par l'équipe de Henry de Lumley dans la vallée des Merveilles (Tende, Alpes-Maritimes) complété par d'autres recherches (Dufrenne, Sandrone...) a permis de relever de nombreuses gravures (fig. 20) tracées à l'Époque contemporaine par des bergers, des voyageurs, des militaires, des déserteurs... Parmi celles-ci se trouvent des dessins de navires du XIX^e siècle, d'armes (des pistolets surmontés parfois d'une inscription comme celle du berger Palma Pietro Pele qui contient sa date de sa naissance: 1854), des gravures libertines, des figurations d'ensembles architecturaux, d'insignes militaires, notamment des chasseurs alpins italiens. On y trouve également des inscriptions qui traduisent les sentiments des bergers (par exemple: « Région déserte de la civilisation humaine presque sans musique, cœur sans amour. Qui vit en ces lieux, vit 100 ans. Rebelle») ou le ressentiment de déserteurs: «Toi Napoléon retourne dans ta France et laisse le Piémont. Joseph Lanteri de Tende. Le 30 août 1842 année de la République et de la Liberté»...

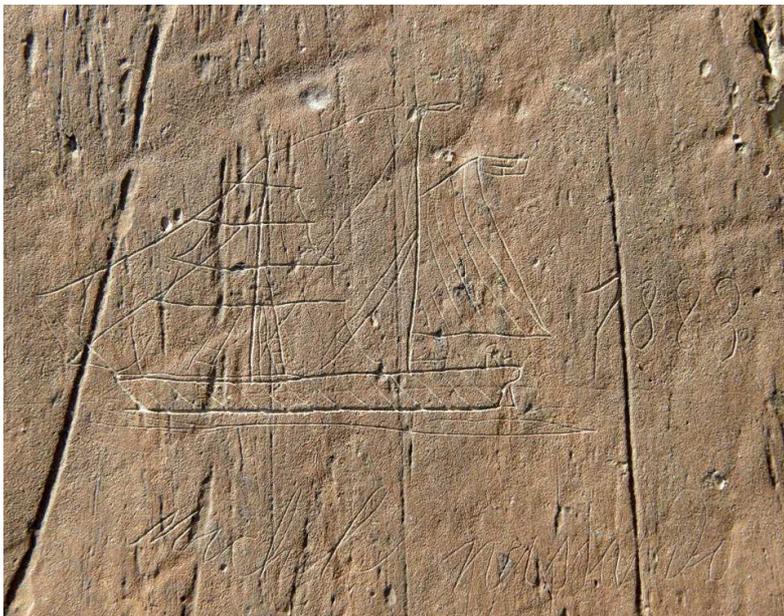


FIG. 20. Gravures Vallée des Merveilles, Tende (Alpes-Maritimes). Clichés J.-M. Strangi

Dans les Hautes-Alpes³ entre 1994 et 2001 a été mené sur les communes de Molines-en-Queyras et Ristolas par Pierre Rostan et Maurizio Rossi un inventaire des pétroglyphes. Le corpus comprend des décors cruciformes et en « arbalète » datés du XVIII^e et XIX^e siècles, des inscriptions alphanumériques utilisant l'alphabet latin, des chiffres arabes, la langue française, des signes symboliques et schématiques, des inscriptions alphabétiques, initiales onomastiques parfois enfermées dans des cartouches comportant une date. Ces observations de terrain confrontées aux données d'archives montrent que les

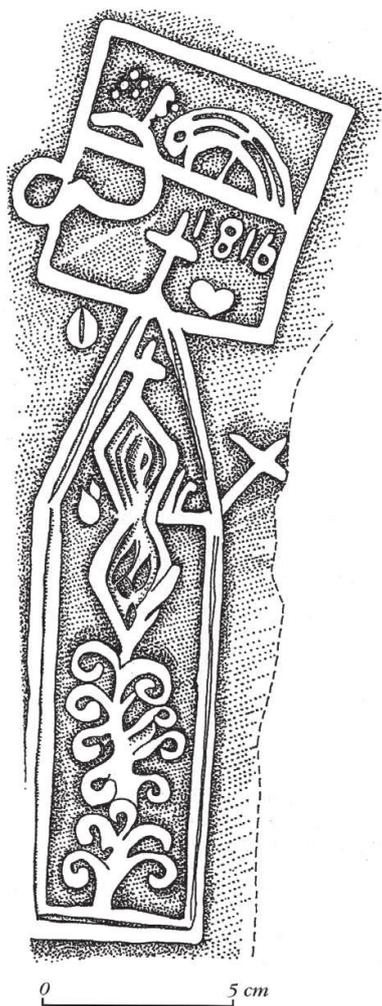


FIG. 21. Gravure découverte à Cervières (Hautes-Alpes). Dessin A. Muret.

graveurs sont originaires du hameau de Fontgillarde. Les comparaisons entre les gravures et la documentation historique locale ont permis d'identifier plus d'une cinquantaine de graveurs. En 1998, Alain Muret a mis en évidence sur la commune de Cervières (Hautes-Alpes), à plus de 2 000 mètres d'altitude, des gravures sur schiste lustré (fig. 21) figurant des sigles patronymiques, des dates, des croix de différents types... Le plus grand nombre de celles-ci est daté entre la fin du XVIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle. Sur cette zone d'alpage d'une trentaine d'hectares ont été également repérés des enclos ovalaires, des constructions (bergeries?) et des pierres dressées isolées.

Autre exemple, en 2005, les prospections menées par Vincent Meyer sur le territoire de la commune de Puimoisson (Alpes-de-Haute-Provence) ont permis de revoir la datation de l'aqueduc de Chinfred qui amenait l'eau à différents moulins : daté au XIX^e siècle de l'Antiquité, celui-ci est en réalité d'Époque contemporaine.

Sur une plus longue période de prospections, les travaux d'Henri Geist dans l'arrière-pays niçois conduisent à l'élaboration d'un pré-inventaire des épierrements et des bories des XVIII^e et XIX^e siècles (fig. 22).

3. En complément aux travaux archéologiques, voir : LACHAL (Philippe), NIEDERLENDER (Clotilde), 2009, *Marquage, inscriptions, graffiti, peintures murales militaires en Briançonnais et Ubaye*, Éditions du Fournel, 2009.



FIG. 22. Bories de Gourdon (en haut) et de Valdebllore (en bas) (Alpes-Maritimes). Clichés H. Geist.



FIG. 23. Aménagement en terrasses dans les Calanques (Marseille, Bouches-du-Rhône).
Cliché A.-M. d'Ovidio.

Enfin, pour cette catégorie d'interventions sur le terrain, on mentionnera ici les travaux conduits sous la responsabilité d'Anne-Marie d'Ovidio sur les massifs des Calanques (Marseille, Bouches-du-Rhône) (fig. 23). Ces recherches ont permis de repérer outre des fours à chaux, des aménagements pour abriter les chaufourniers installés dans des abris-sous-roche, par exemple dans le grand vallon de Saint-Cyr ou dans le vallon de la Nerthe. L'utilisation de ces abris naturels de taille modeste est confirmée par la découverte de mobilier qui renseigne également sur les échanges commerciaux. Parmi le mobilier archéologique ont été identifiés des faïences fines à décor noir floral datées de la seconde moitié du XIX^e siècle, des tians de la vallée de l'Huveaune, de la céramique de Vallauris (Alpes-Maritimes), de Dieulefit en Drôme provençale, de Luzèges Saint-Quentin-la-Poterie (Gard)... La présence humaine sur ces espaces en lien avec les activités pastorales est aussi attestée par la découverte de bergeries et par l'installation de hameaux, par exemple dans le vallon de la

Laouve correspondant à des groupes familiaux exploitant un domaine. Elle est ainsi visible dans le vallon Saint-Cyr par des aménagements parcellaires formés de terrasses cultivées délimitées par des murets en pierre sèche d'un mètre de haut pour une largeur d'environ trente centimètres.

Ces données sont complétées par des découvertes faites lors d'opérations de sauvetage puis d'archéologie préventive. La construction de nouvelles infrastructures routières, l'autoroute A51 à la fin des années quatre-vingt-dix, a permis l'étude des canaux d'irrigation entre Sisteron et La Saulce (Alpes-de-Haute-Provence) ; le projet de la ligne TGV Méditerranée donnera quant à lui la possibilité à Jean-Luc Blaison d'étudier en 1996, à Caumont-sur-Durance (Vaucluse), une ferme du début du XIX^e siècle. Dans son histoire, ce site a connu différentes fonctions : tour d'octroi, relais charretier, bergerie, ferme... Cette étude a été l'occasion de s'intéresser à la technique de la terre banchée pour la réalisation des murs, technique caractéristique de la vallée de la Durance.

En 2012 à Ollières (Var), à l'occasion de l'aménagement sur 25 hectares d'un parc photovoltaïque, ont été mis en évidence par Lucas Martin des charbonnières, des abris de charbonniers et un four à chaux datés entre le XVIII^e et le XX^e siècle. La même année à La Fare-les-Oliviers (Bouches-du-Rhône), Jean-Jacques Dufraigne a mis au jour des traces agraires datées de l'Antiquité et de l'Époque contemporaine. À cette époque appartiennent des fosses de plantation datées des XVIII^e et XIX^e siècles qui, au regard des cadastres anciens, pourraient correspondre à des plantations d'oliviers attestées sur le territoire communal dès 1635.

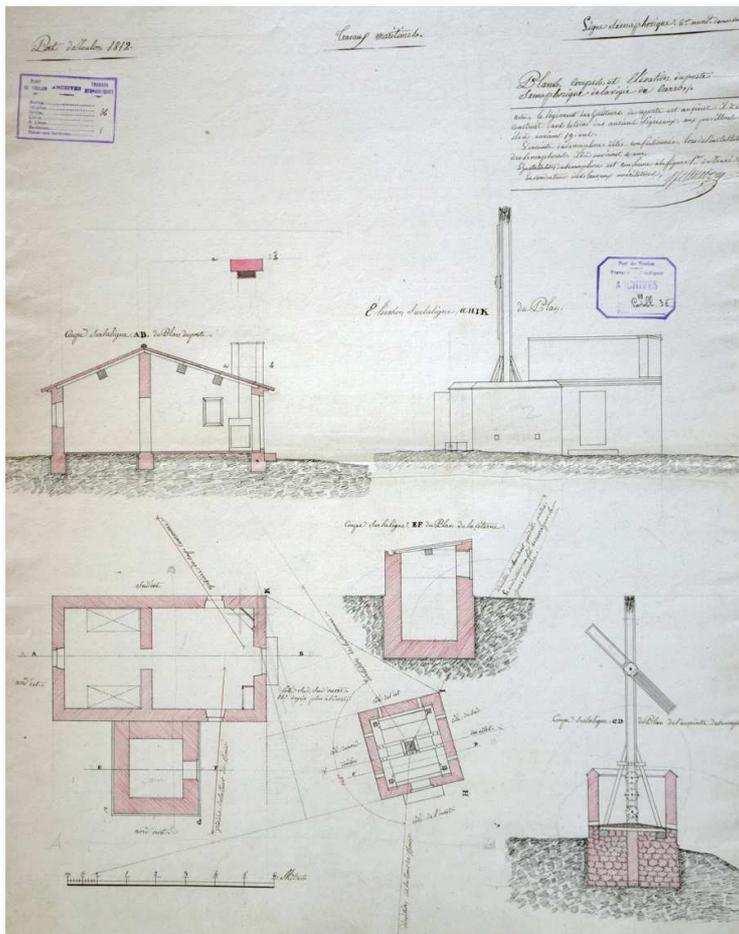
En 2016, Vincent Buccio a mené une étude du bâti dans le cadre d'un diagnostic archéologique sur la ferme de La Roche, commune du Lauzet-Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence), en lien avec un projet de réhabilitation pour la transformer en bergerie. Le bâtiment existe depuis au moins le XVIII^e siècle, il est construit directement sur le rocher sans tranchée de fondation. Les recherches en archives montrent que le corps principal du bâtiment et certaines annexes sont antérieurs à 1811. En complément à l'archéologie, l'étude dendrochronologique réalisée à partir de 54 pièces de bois de mélèze, pin sylvestre et sapin a permis de reconnaître cinq phases d'abattage allant de 1438-1475 à 1891-1926 pour la plus récente. Ces observations sont à mettre en relation avec les phases de travaux réalisées dans le bâtiment. Les données dendrochronologiques renseignent non seulement sur cette construction mais s'inscrivent aussi dans le corpus de données en cours d'élaboration pour la réalisation d'un référentiel sur l'histoire climatique des Alpes du Sud.

Pour la connaissance des territoires alpins, on mentionnera les apports de la dendrochronologie à partir de l'étude des constructions d'alpage en mélèze dans le Mercantour par Jean-Louis Édouard ou bien encore le site de Bousieyas sur la commune de Saint-Dalmas-le-Selvage (Alpes-Maritimes). Les granges sont constituées de deux niveaux. Au rez-de-chaussée, les animaux sont parqués, l'étage supérieur est destiné au stockage du foin. Ces bâtiments présentent une technique de construction assez rudimentaire qui ne se modifie pas entre le Moyen Âge et le XX^e siècle. La dendrochronologie montre des réparations nombreuses, grosso modo, tous les 20/30 ans. À ces recherches se rattachent également des données ponctuelles comme celles acquises en 2013 sur un pressoir à vin à Saint-Martin-de-Queyrières (Hautes-Alpes) par Lisa Shindo dont la solive centrale est datée entre 1806 et 1840.

À La Ciotat (Bouches-du-Rhône) en 2016, à l'occasion de la création d'une zone d'aménagement concerté, Olivier Mignot a mis en évidence sur la partie sommitale de la colline de Mentaure des éléments intéressants l'évolution du terroir de l'Époque moderne à nos jours. L'archéologie révèle une mise en cultures pérennes en terrasses délimitées par des murs en pierres sèches. Le mobilier archéologique retrouvé permet de dater ces aménagements de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle. Les sources d'archives confirment cette organisation, notamment le cadastre de l'An VIII et son utilisation, terre labourable, vignes et oliviers. Sur ce même secteur, le cadastre napoléonien mentionne la présence d'une construction encore utilisée au XX^e siècle dont des éléments ont été retrouvés.

À Crots (Hautes-Alpes) en 2010, à l'occasion d'une étude en lien avec des travaux de restauration, Cécile Travers a pu réaliser des observations sur les jardins du château de Picomtal. Ces recherches ont révélé des modifications dans l'organisation des espaces avec par exemple entre 1892 et 1938 la démolition d'un grand bâtiment agricole, le remblaiement de l'intérieur du cloître, des traces de plantations nouvelles. Entre 1938 et 1970, le jardin précédemment divisé en plusieurs parcelles est réunifié, les plantations renouvelées, l'ancien jardin potager transformé alors en jardin d'agrément.

Enfin, en 2018, les campagnes de prospections effectuées sur l'emprise des zones incendiées de Carro à Martigues (Bouches-du-Rhône) ont permis à Hélène Marino de repérer les substructions d'une construction quadrangulaire (fig. 24) à proximité d'une ancienne ferme et de sa citerne d'eau. Ces vestiges correspondent à un ancien sémaphore représenté sur les cartes du



▲ FIG. 24. Vue de la fouille en 2018 du sémaphore de Martigues (Bouches-du-Rhône). Cliché H. Marino.

◀ FIG. 25. Plan du sémaphore, Archives de Toulon.

XIX^e siècle (fig. 25). Construit sous Napoléon 1^{er}, ce sémaphore optique en lien avec le blocus continental prend place parmi une quarantaine de postes positionnés entre Bordighera (Italie) et Perpignan (Pyrénées-Orientales). Inventé par Charles Depillon, le sémaphore comprend sur une base construite un mât en bois doté de bras articulés permettant d'émettre 301 signes différents. À côté de ce dispositif, se trouve le logement des guetteurs. Ce secteur deviendra une position d'artillerie pendant la seconde guerre mondiale.

En 2019, le suivi de travaux d'assainissement du canal de Provence a permis de retrouver des aménagements en lien avec une voie romaine dont l'utilisation pour ce tronçon entre Pourrières et Pourçieux (Var) est attestée par des pièces d'archives du Parlement de Provence montrant que cette chaussée a fait l'objet d'un entretien depuis le milieu du XVI^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle.

La même année, lors d'un diagnostic d'archéologie préventive, Catherine Barra a mis en évidence un tronçon de la voie de chemin de fer, liaison Eyguières-Meyrargues (Bouches-du-Rhône) installée en 1889, abandonnée en 1951 et transformée par la suite en route goudronnée appelée «chemin des Bouches-du-Rhône».

L'exploitation des richesses du sous-sol : les mines et carrières

Depuis la Préhistoire, les hommes ont recherché dans le sous-sol des matériaux utiles pour leur quotidien, leur défense, le commerce... Parmi les matières premières exploitées au néolithique, le silex bédoulien dont de nombreuses traces d'exploitation datées des V^e et IV^e millénaires ont été reconnues en Vaucluse. Les besoins en pierre pour la construction depuis les âges du Fer jusqu'à l'Époque moderne ont nécessité également l'ouverture de nombreuses carrières avec des techniques d'extraction qui ont peu évolué au fil du temps rendant souvent difficile l'établissement des chronologies.

Pour la période contemporaine, c'est à partir de 1992 que l'on commence à s'intéresser à cette problématique suite à la décision de la Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) de Provence-Alpes-Côte d'Azur d'engager un programme de mise en sécurité des concessions inactives depuis plusieurs décennies bien que possédant encore un titre minier valide. Un inventaire est alors établi par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) en lien avec les archéologues. Diverses solutions sont retenues tenant compte des conditions de sécurité, de l'intérêt patrimonial et archéologique du site. Sur certains sites, des fouilles de sauvetage ont été décidées ; d'autres, font l'objet d'une décision de conservation notamment pour les installations de surface. Bruno Ancel a publié une synthèse sur le sujet¹ à laquelle nous renvoyons le lecteur.

Pour conduire ces travaux, il a été nécessaire de mener des recherches documentaires, des prospections de surface et des reconnaissances du milieu souterrain.

Sans entrer ici dans le détail des actions menées, il est possible de mentionner pour la période 1992-2019 dans les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, l'établissement d'un inventaire minier du Parc national des Écrins réalisé en 1994 et une exploration plus spécifique sur les mines de Saint-Véran avec, en 2001, l'étude des installations de surface dont les vestiges du

1. ANCEL (Bruno), 2006.



dernier état des installations (la laverie, l'atelier de flottaison, le logement des ouvriers...), datés entre 1954 et 1960 étaient encore partiellement conservés. Des pièces métalliques dispersées ont été également inventoriées parmi lesquelles se trouvaient un locotracteur, des bacs de lavage, des wagonnets, des rails de la voie Decauville et des plaques d'aiguillage. À Villard-Saint-Pancrace (Hautes-Alpes) en 1995, dans le cadre d'un programme européen INTERREG 1, a été entrepris un inventaire du patrimoine industriel de la Haute-Durance en 1998. En 2001, l'étude de la mine de charbon de Combarine à Puy-Saint-André/Puy-Saint-Pierre (Hautes-Alpes) exploitée entre 1824 et 1962, qui était en 1919 la mine industrielle la plus importante de la région, la mine de Saint-Daumas (Hautes-Alpes) exploitée entre le XVI^e et le XIX^e siècle pour la présence de plomb, d'argent et de fluorine, et enfin, depuis 2013, celle de Vallauria à Tende (Alpes-Maritimes) dans laquelle les recherches ont permis de dresser un inventaire des marques topographiques (chiffres et lettres) datées du début du XX^e siècle et de réaliser des observations spécifiques, par exemple sur un wagonnet à bascule en bois daté du XIX^e siècle.

Dans le massif des Maures (Var), les recherches menées par Marie-Pierre Lanza à la fin des années quatre-vingt-dix ont permis de documenter les mines présentes sur le territoire de la commune du Plan-de-la-Tour et de Sainte-Maxime (mine de l'Acate-de-Vaillas).

Parmi toutes ces actions, un dossier reste majeur, celui de la mine du Fournel à L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes) (fig. 26). C'est en 1991 que la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) décide de faire évaluer le potentiel archéologique de cette mine. L'année suivante est créé un service culturel municipal, labellisé Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI). L'exploration de la mine débute réellement en 1995. Elle a permis de reconnaître l'existence de trois grands réseaux (galeries de roulage, chambres d'abattage...) (fig. 27) s'étendant sur une dizaine de kilomètres et sur un dénivelé de 100 mètres maximum.

Des machines hydrauliques (moteurs et pompes de treuils) et diverses installations (voie ferrée, berlines) datant du XIX^e siècle ont été retrouvées. Les travaux archéologiques ont également porté sur les installations de surface : atelier de cassage et de triage, annexe du bocard, fosses à roues hydrauliques, forges, magasins et bureaux... Les fouilles ont permis la découverte de nombreuses

◀ FIG. 26. Vue d'une galerie de la mine de L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes).
Cliché B. Ancel.

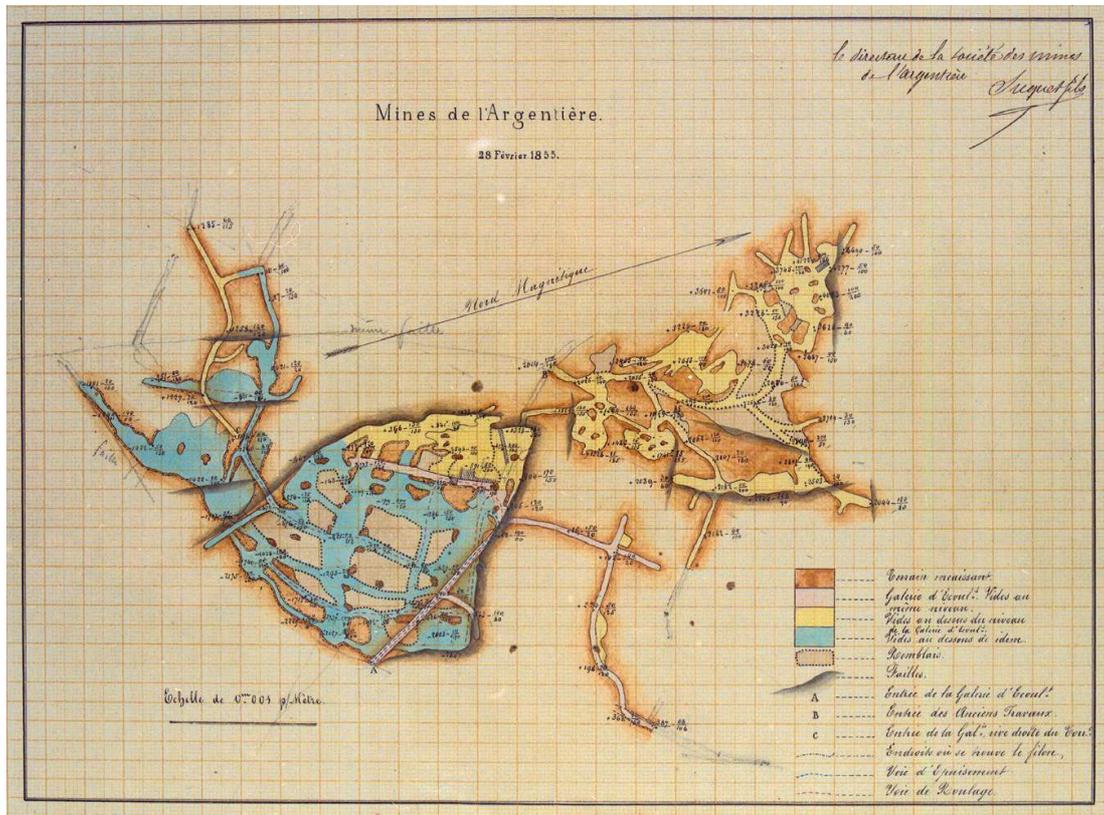


FIG. 27. Plan de la mine de L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes) daté du 28 février 1855. Archives DRIRE.



FIG. 28. Vue du *round-buddle* en cours de dégagement, installation de surface, mine de L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes). Cliché B. Ancel.

structures parmi les plus remarquables, des *round-buddle* (fig. 28) en bois dans un excellent état de conservation. Ces machines servaient à enrichir les poudres fines de minerai en le lavant de ses impuretés.

Aujourd'hui ce site, le mieux documenté pour l'archéologie minière contemporaine en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est le plus important du département des Hautes-Alpes. Son exploitation a bénéficié de l'emploi de techniques anglaises et allemandes nouvelles. Il est exploité à partir du Moyen Âge, vers le X^e siècle. Cette activité d'extraction pratiquée grâce à un abattage par le feu s'interrompt à la fin du XIII^e siècle. Pendant cette première période, l'argent extrait servait à alimenter les ateliers monétaires de l'archevêché d'Embrun, de Cezana et de Grenoble. L'intérêt du gisement est redécouvert en 1786 par Schlagberg, administrateur des forts de Briançon. Au siècle suivant, l'exploitation qui utilise maintenant l'explosif pour le creusement de galeries emploie jusqu'à 500 personnes avant de s'arrêter en 1908.

Les recherches archéologiques mettent en évidence une histoire beaucoup plus complexe que les archives écrites et iconographiques ne le laissaient penser. Elles ont permis d'évaluer la réalité des travaux effectués et les confronter aux projets des exploitants successifs, aux écrits des ingénieurs et d'évaluer les écarts entre les aspects théoriques donnés par les ingénieurs et la réalité du terrain adaptée par les mineurs pour les préparations mécaniques du minerai. Dans les Alpes-Maritimes, Bruno Ancel étudie depuis 2009 la mine de Vallauria (commune de Tende), située à 6 kilomètres à l'ouest de Saint-Dalmas-de-Tende. Ce gîte de plomb, d'argent et de zinc est exploité dès le Moyen Âge (XI^e-XII^e siècles) et aux Époques moderne et contemporaine jusqu'en 1930. Le réseau contemporain s'étend sur plus de 15 kilomètres. Parmi les découvertes à signaler, une voie en bois de roulage datée du XVIII^e siècle et une pompe manuelle taillée dans un tronc d'arbre régulier et consolidée par des cerclages en fer, découverte rarissime (fig. 29).



FIG. 29. Pompe manuelle en bois datée du XIX^e siècle découverte dans la mine de Vallauria (Tende, Alpes-Maritimes). Cliché B. Ancel.

Avant d'en terminer avec le sujet des mines, il faut signaler les travaux entrepris dans le cadre d'une thématique nationale sur les « mines d'eau ». Pour la période considérée, les travaux menés en région par l'équipe coordonnée par Vincent Meyer ont permis le repérage de plusieurs sites de galeries drainantes : dans le Vaucluse, sur la commune de Cabrières d'Avignon, un ensemble de sept longues galeries datées du XIX^e siècle dont la plus longue mesurant 400 mètres est creusée dans des éboulis et marnes noires. D'autres sites ont été inventoriés à Nice (Alpes-Maritimes) datés du XVIII^e et XIX^e siècles, à la Cadière d'Azur (Var) dans des niveaux de sable et de calcaires marneux, et dans les Alpes-de-Haute-Provence à Manosque où une galerie datée de la fin du XVIII^e-début XIX^e siècle atteint 200 mètres. À Riez (Alpes-de-Haute-Provence), dans un contexte géologique de marnes et de poudingues, l'étude des archives permet de dater du Moyen Âge les premiers creusements, la majorité des excavations remonte à l'époque contemporaine, les plus récents aux années 1950/1960.

Par ailleurs, des campagnes de prospections ont permis d'établir dans la vallée du Fournel (Hautes-Alpes), un inventaire d'une vingtaine de sites d'extraction de l'ardoise à flanc de falaise. Ces exploitations sont datées de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle. Dans la vallée du Rabioux (Châteauroux-les-Alpes, Hautes-Alpes) Bruno Ancel a inventorié en 1996 une vingtaine de ces petites exploitations qui comportent des galeries profondes d'une trentaine de mètres. À l'entrée des galeries ont pu être identifiées quelques installations de vie couvertes en lauzes. À Monêtier-les-Bains et à Névache (Hautes-Alpes) dans les mêmes années, Bruno Ancel a pu explorer des lieux d'extraction de graphite datés du XX^e siècle. Dans les Alpes-Maritimes, l'inventaire des sites miniers entrepris à partir de 1995 a permis à Bruno Ancel d'étudier à Duranus les vestiges d'une usine en lien avec un site d'extraction d'arsenic qui a fonctionné entre 1902 et 1931.

En 1996 a été étudiée en Vaucluse, dans le cadre d'un projet collectif de recherche intitulé « mines et métallurgie du fer en Provence et dans les Alpes du Sud », sous la direction de Denis Morin, la mine du Pieï (Lagnes) dont l'exploitation, selon les sources d'archives, débute au XV^e siècle. Ce site a fait l'objet d'une reprise d'exploitation au début du XIX^e siècle.

Pour terminer sur ce sujet des mines, il faut mentionner le programme de datations archéomagnétiques conduit sous la responsabilité de Romain Bussone sur les mines de cuivre natif de Roua (communes de Daluis, Guillaumes, Alpes-Maritimes) exploitées jusqu'à l'Époque contemporaine.

Ces recherches portant sur les roches de l'encaissant minier (pélites et grès du pernien) enregistrent l'aimantation thermorémanante au-delà d'une chauffe de 200° Celcius.

Plusieurs sites de carrières ont fait l'objet, ces dernières années, d'études dans le cadre de prospections, de recherches programmées et d'opérations préventives. Les campagnes de prospections menées par Anne-Marie d'Ovidio dans les massifs des Calanques de Marseille ont permis de repérer des carrières de calcaire grisâtre, de molasse et pour les plus récentes, celle de la Barasse pour le granulat. Cette problématique des carrières trouve des développements significatifs grâce à une confrontation avec les travaux d'archives menés par exemple en Haute-Provence dont les actes d'une journée d'étude, organisée par Jean-Christophe Labadie, montrent tout l'intérêt.

Le sujet a également été traité dans le cadre d'un projet collectif de recherche sur la carrière de Caromb (Vaucluse) en abordant le dossier par une étude des sources d'archives menées par Philippe Bernardi permettant de retrouver l'identité de soixante et un carriers, entre 1338 et 1883, de localiser des lieux d'extraction, de recueillir des informations sur les techniques et d'obtenir des données sur le mode et les coûts de transport. Un auteur indique par exemple la production de blocs de très grandes dimensions pouvant atteindre jusqu'à 4 ou 5 mètres. Des études géologiques menées par Philippe Bromblet renseignent sur les aspects géologiques de la pierre, ses caractéristiques mécaniques, sa composition... Enfin, l'analyse archéologique réalisée par Jean-Marc Mignon permet de dresser des plans d'ensembles et d'analyser les traces de tailles, certaines remontant à l'Antiquité.

L'archéologie préventive a également donné l'occasion d'étudier plusieurs sites. C'est le cas par exemple de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) où, en 2010, Françoise Paone a pu observer les premières extractions qui remontent à l'Antiquité et des traces de maillages réguliers correspondant à des charges d'explosifs qui sont à mettre en relation avec l'activité des ciments Lafarge dans la première moitié du XX^e siècle. Cette exploitation est abandonnée dans les années soixante. À Martigues (Bouches-du-Rhône), au lieu-dit «l'Arquet» (fig. 30), entre 2012 et 2013, Cécilia Pédini a pu dégager une carrière que l'on peut rattacher à celle de la Pinède. Différentes observations sur les dispositifs techniques, notamment des traces d'outils (escoude et pic), la découverte peu courante d'une aire pour la manipulation des blocs et leur stockage avant transport sont à signaler.



FIG. 30. Vue générale des fouilles de la carrière de l'Arquet (Martigues, Bouches-du-Rhône).
Cliché C. Pédini.

L'industrie et le commerce

L'intérêt porté aux vestiges industriels remonte en France aux années soixante-quinze¹. En Provence, les connaissances sont en lien avec les travaux de l'archéologie préventive et la recherche programmée. Parmi les principaux résultats obtenus ces dernières années, plusieurs peuvent être mentionnés.

En 2003, les fouilles conduites par Fabien Blanc sur le site du château de Cannes (Alpes-Maritimes) ont permis la découverte de très nombreux vestiges d'une production de céramique artistique (fig. 31) issue d'un atelier fondé par Léon Castel installé sur le site à partir de 1877. Tous les éléments caractéristiques de la chaîne opératoire ont été retrouvés. L'étude des tessons comparés aux diverses collections autorise à proposer pour datation des découvertes une fourchette chronologique comprise entre 1922 et 1931.

En 2007, à l'occasion d'une fouille préventive menée sous la responsabilité d'Ingrid Sénépart boulevard Nédelec, à proximité de la porte d'Aix à Marseille (fig. 32), ont été mises en évidence les substructions de deux raffineries distinctes, l'une de soufre, l'autre de salpêtre. Les deux sont reliées par une cour et une cheminée commune. Le soufre et le salpêtre sont les composants indispensables à la fabrication de la poudre noire (poudre à canon). D'après les sources d'archives, cette industrie s'est installée sur ce site à la fin du XVII^e siècle dans une extension de la ville décidée par Louis XIV. L'usine fonctionne jusqu'en 1922 et les bâtiments sont démolis en 1926. Vers 1805, la raffinerie fonctionne sous brevet Michel puis Dejardin. Si les progrès en la matière sont le fait d'entrepreneurs privés, pour le salpêtre ils sont dus aux scientifiques œuvrant dans le cadre de la régie des poudres et salpêtre créée en 1775. La fouille n'a mis au jour que les fondations de deux bâtiments avec pour l'unité de salpêtre en sous-sol des soutes à charbon et une pièce d'accès au fourneau.

1. WORONOFF (Denis), 1989, L'archéologie industrielle en France : un nouveau chantier, *Histoire, économie & société*, 1989, n° 8-3, pp. 447-458.



FIG. 31. Petit vase à deux anses, décor de palmiers sur fond bleuté, découvert en fouille dans la cour du château de Cannes (Alpes-Maritimes) en 2003, attribué aux productions de l'atelier Léon Castel. Cliché F. Blanc.

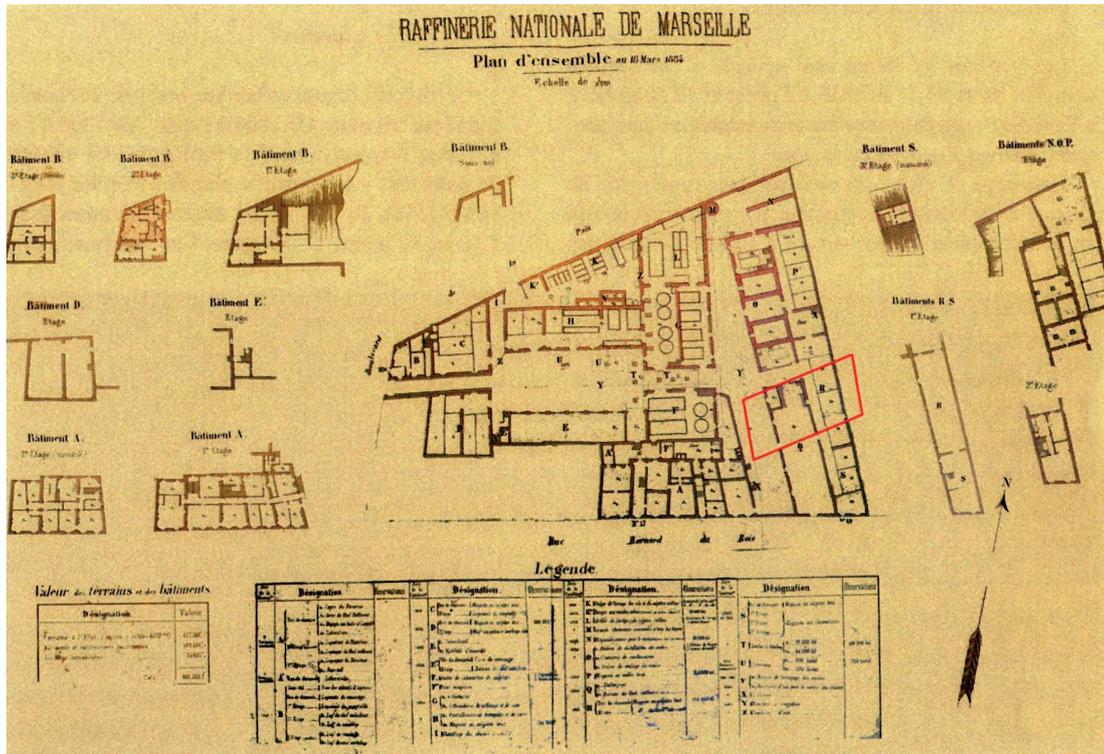


FIG. 32. Plan de la raffinerie de salpêtre et de soufre, Raffinerie nationale de Marseille, 1884.
DAO L. Vallieres in Rapport de fouilles D. Dubesset, 2009.

Toujours à Marseille, en 2013, a été réalisée une fouille rue Sainte (fig. 33). Ce chantier, le premier sur un site industriel intra-muros, concerne une activité emblématique pour la ville, la savonnerie². L'histoire de cette industrie débute dans la région en 1370. C'est à François Merklen, chimiste français, que l'on doit en 1906 la formule du savon de Marseille. Celui-ci se compose de 63 % d'huile de coprah ou de palme, de 9 % de soude ou de sel marin et de 28 % d'eau. D'après les sources d'archives, Marseille au XIX^e siècle ne comptait pas moins de 90 savonneries qui, à l'apogée en 1913, produisaient 180 000 tonnes de savon. La fouille dirigée par Argitxu Beyrie a permis de mettre au jour les structures arasées du rez-de-chaussée de l'usine. Celle-ci comprenait deux parties principales. Au nord et à l'est, neuf citernes souterraines (les piles) servant au stockage de l'huile et, à proximité immédiate des cuves, les vestiges d'un bassin

2. Sur des découvertes marseillaises plus anciennes, cf. LEGENDARME (Bernard), 1990, La fabrique du savon du parc des Phocéens, In : *Marseille, Itinéraire d'une mémoire, cinq années d'archéologie municipale*, Musée d'histoire de Marseille, 1990, pp. 118-120 ; DAUMALIN (Xavier), RAVEUX (Olivier), 2001, Une révolution industrielle entre Europe du Nord et Méditerranée, *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 2001/1, 56^e année, pp. 153-176.

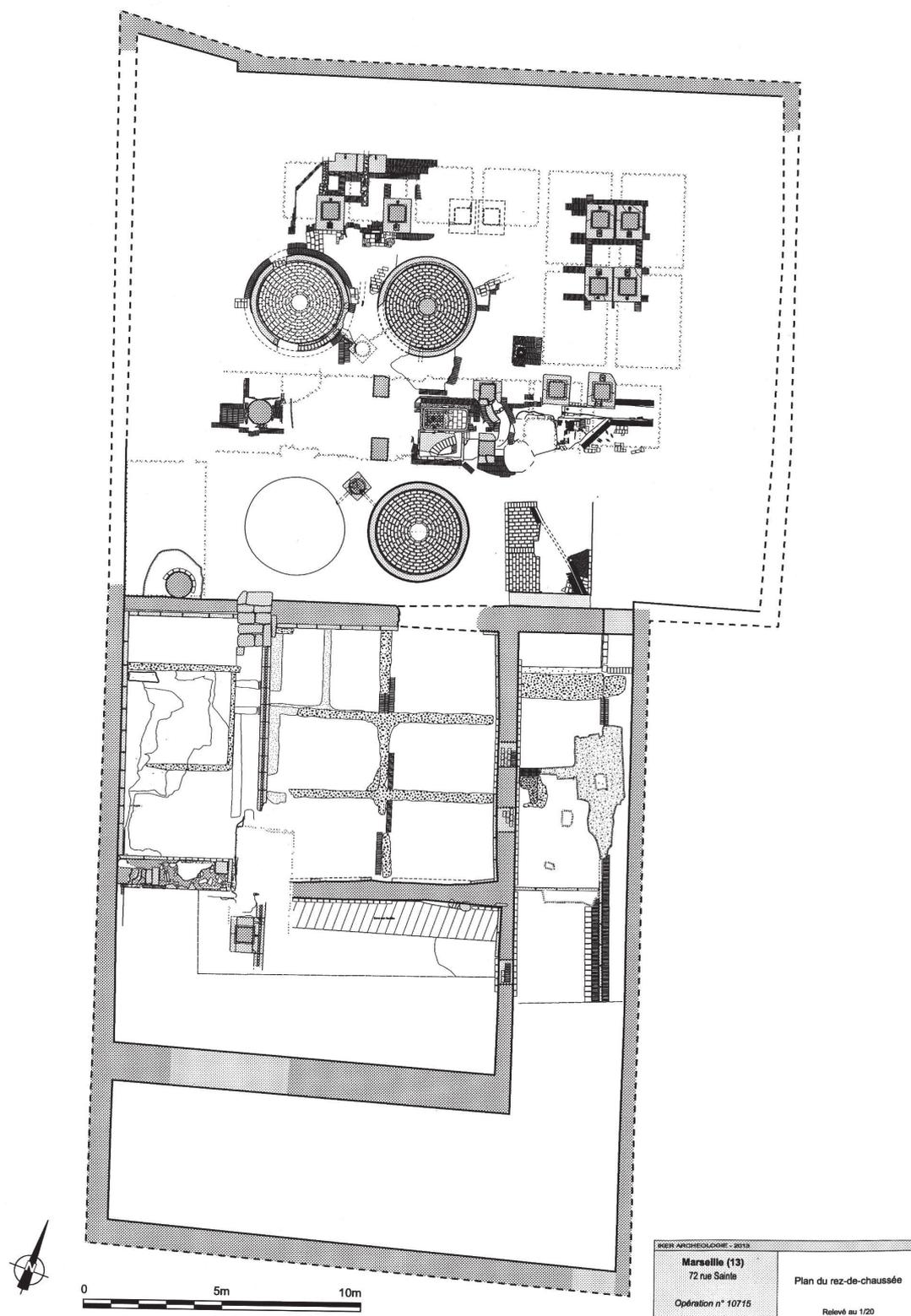


FIG. 33. Plan de la fouille du rez-de-chaussée de la savonnerie rue Sainte à Marseille (Bouches-du-Rhône). Document *in* Rapport de fouilles A. Beyrie, 2013.

métallique utilisé pour la préparation de la lessive de soude. La chaudière à vapeur qui chauffait les cuves était installée dans une des pièces souterraines; au sud, les espaces dédiés principalement aux mises en pain. Une étroite salle voûtée en berceau, longue de plus de 15 mètres, permettait d'accéder aux parties basses des cuves. Depuis ce couloir technique, diverses opérations intervenaient dans l'élaboration du savon, parmi lesquelles celle de l'épinage, c'est-à-dire le soutirage du mélange décanté du bon savon qui reste dans le fond de la cuve.

À Carpiagne, dans le massif de Saint-Cyr, les prospections menées par Anne-Marie d'Ovidio suite à l'incendie de 2009 ont été l'occasion de cartographier une quarantaine de fours à chaux de forme circulaire utilisant comme combustible le bois (broussailles et chênes kermès) dont on trouve mention sur le cadastre napoléonien. La diversité des types et leur fonctionnement étaient jusqu'alors méconnus. Ces installations ont été utilisées jusqu'en 1850, relayées par la suite par des fours fonctionnant au charbon dont l'installation va profondément bouleverser le paysage. À partir de 2015, c'est sur une structure de



FIG. 34. Four à chaux de la Panouse à Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché A.-M. d'Ovidio.

ce type qu'Anne-Marie d'Ovidio a engagé la fouille du four du vallon de la Panouse (Marseille 9^e arrondissement) (fig. 34) préalablement à sa mise en sécurité. Le four et son hangar attenant sont adossés à la colline. Le four comprend deux gueules en canonnières et deux chaudières en forme d'ellipsoïde chemisées en briques d'un volume de l'ordre de 64 m³. Compte tenu de la rareté des sources d'archives, l'enquête archéologique se révèle importante pour mieux connaître l'histoire et le fonctionnement du four. Au XIX^e siècle, pour répondre aux besoins en matériaux en lien avec les grands travaux urbains, une forte demande en chaux se fait jour. En complément à cette recherche a été conduite en 2018 une fouille sur la maison du chaufournier située à une quarantaine de mètres du four. D'une superficie de 58 m², elle comporte un étage. Sa construction, d'après les sources d'archives, est datée vers 1856. En lien direct avec les fours, on trouve dans les environs plusieurs carrières, des substructions des cabanes de carriers et dans ce paysage de plus en plus parsemé de petits édifices religieux.

Plusieurs autres fours à chaux ont fait l'objet d'études. À Orgon (Bouches-du-Rhône), suite à la fouille préventive effectuée par Robert Gaday, des analyses archéomagnétiques ont été réalisées par Yves Gallet et Maxime Legoff. Elles ont donné comme datation possible pour la dernière chauffe: 1780/1800. À Cassis (Bouches-du-Rhône), en 2008, Claude Thomas a pu fouiller un four à chaux à gueule haute daté entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle avec pour la première fois la mise en place d'un protocole de prélèvements anthracologiques permettant une description précise du déroulement de la cuisson et de la gestion du combustible.

Pour la construction, on utilise un calcaire burdigalien extrait des carrières situées entre les villages de Carro et de La Couronne (Martigues, Bouches-du-Rhône) sur le littoral ou à un kilomètre dans les terres, ce qui facilite l'acheminement par la mer, puis par le chemin de fer. Il est utilisé de façon presque exclusive pour le transport de grand appareil.

Une vingtaine de sites sont actuellement connus. L'exploitation remonte à l'Antiquité (II^e siècle avant J.-C.) et pour certains se termine au XX^e siècle.

Avant de quitter le site de Marseille (Bouches-du-Rhône) peut être évoqué le sucre. Pendant longtemps, les historiens ont estimé que son raffinage s'inscrivait dans une longue tradition qui remonte au XVI^e siècle, mais l'archéologie pourrait laisser penser que cette activité ne trouve une réelle importance qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle. L'archéologie n'a jusqu'alors pas retrouvé de structures de fabrications mais simplement, lors des fouilles (tunnel de la Joliette, tunnel de la Major, rue Leca), des formes à sucre étudiées par

Véronique Abel. Sur ces formes ont été relevés, gravés à la pointe, à cru sur la pâte, des monogrammes (JV, BR, PE, BF) ou des noms, par exemple «VENEL... GNE».

Il faut enfin mentionner la production de tuiles, Marseille en étant vers 1900 le plus grand centre de production de la Méditerranée³.

En 2013, à Châteauneuf-les-Martigues (Bouches-du-Rhône), dans le quartier de l'Afferage, les recherches menées par Bernard Sillano ont mis en évidence une noria datée du XIX^e siècle. La noria en parfait état de conservation était installée dans un puits. Une plaque de l'entreprise Freyssennier fixée sur cette installation permet de la dater du XIX^e siècle.

De nombreux travaux ont concerné les productions céramiques permettant de mieux apprécier leurs caractéristiques, leur importance dans l'économie locale et de mettre en évidence des échanges économiques, comme en attestent les exemples donnés ci-après.

À Saint-Zacharie (Var), dans la vallée de l'Huveaune, proche d'Aubagne, la mise au jour d'un dépotoir de rebuts de cuisson appartenant à l'ancienne usine Artuphel. Contrairement à la production plus récente d'Aubagne, les fragments de sifflets retrouvés sont ceux de sifflets globulaires en forme d'oiseau, très simples, vernissés vert ou marron.

Les études céramologiques renseignent également sur les échanges, comme par exemple les relations entre la Provence et l'empire Ottoman. C'est le cas des découvertes sous-marines réalisées à proximité du port de la quarantaine de Pomègues en rade de Marseille. C'est en ce lieu que les navires venant du Levant stationnaient pour observation afin d'éviter toutes épidémies. Lors des fouilles ont été retrouvés quantité d'objets jetés par-dessus bord, de la vaisselle usagée et de nombreuses pipes « orientales ». Depuis la Provence, les navires emportaient des productions régionales par exemple celles de la vallée de l'Huveaune exportées tout au long du XVIII^e siècle jusque vers les Antilles. L'exportation des productions des ateliers voisins de Vallauris (Alpes-Maritimes) est archéologiquement attestée au Levant, à Istanbul, Chypre et par des sources iconographiques encore en Égypte.

3. RATIER (Yves), 1989, *La terre de Marseille : tuiles, briques et carreaux de Marseille, XIX^e-XX^e siècles*, Éditions de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, 1989 ; LAMBERT (Olivier), MIOCHE (Philippe), 2007, Tuiles et briques dans la région marseillaise. Une longue histoire industrielle, *Mip Provence, Mémoires Industrie et patrimoine en Provence*, n° 15, décembre 2007, pp. 28-44.

Entre la fin du XVIII^e et le courant du XX^e siècle sont attestées archéologiquement des exportations entre la Provence et la Ligurie de faïences de Moustiers (Alpes-de-Haute-Provence) et de Varages (Var), de jarres de Biot (Alpes-Maritimes) et de Fréjus (Var). À cela s'ajoute l'exportation vers la Ligurie d'argile de Vallauris (Alpes-Maritimes).

L'industrie du verre a donné lieu à quelques études archéologiques notamment à Arles (Bouches-du-Rhône) sur la verrerie de Trinquetaille dont l'activité débute en 1785 après la signature d'un bail en 1781 sous la raison sociale Grignard et Cie. Son activité cessera en 1803. L'atelier fonctionne entre 6 et 7 mois par an. L'essentiel de la production est exporté de Gênes à Toulouse. Elle est caractérisée par une production presque exclusivement de verre noir, surtout des bouteilles. Les sources d'archives indiquent une production de 369 395 pièces pour la seule campagne 1792-93. Les formes les plus courantes sont les bouteilles ordinaires ou «pinte de Paris» et les bordelaises qui représentent les deux tiers de la production, le reste comprenant une diversité de formes : bouteilles à huile, chopines, bouteilles anglaises, bouteilles à tabac, bouteilles plates, bouteilles à cachet, bouteilles doubles, dames-jeannes, carafes, mortiers... L'archéologie sous-marine contribue également à cette thématique avec l'étude d'épaves, comme celle dite de Carro 3 découverte en 1986 chargée de bouteilles de plusieurs tailles (2 l, 1 l, 75 cl, 60 cl, 33 cl). On ajoutera la fouille en 2005 par Laurence Serra des rejets en mer de la verrerie Montredon (Marseille).

À Nice (Alpes-Maritimes), en 2014, Romuald Mercurin a mis en évidence lors d'un diagnostic rue Antoine Gautier des vestiges mobiliers, produits finis et chutes de matière première, fragments de moules..., appartenant à la verrerie Astraudo qui fonctionne tout au plus une quinzaine d'années à partir de 1850. En 2016, à Miramas (Bouches-du-Rhône), au mas de Péronne, une fouille préventive a été menée sur une vaste décharge sous la responsabilité de Christophe Voyez. L'ensemble servira, au terme des études engagées de référence incontournable pour le calage chronologique des sites étudiés de cette époque. Les ordures, appelées alors «les gadoues de Marseille», ont été déposées à cet endroit à partir de 1882 sous la forme d'un cordon de 190 mètres de long, d'une largeur allant de 5 à 12 mètres. Elles proviennent du centre-ville de Marseille. Elles ont été acheminées par chemin de fer depuis les gares du Prado et de la Joliette. Elles ont été transportées ici au tournant du XIX^e siècle et du XX^e siècle malgré les nombreuses plaintes retrouvées dans les archives suite aux odeurs et risques sanitaires. L'objectif de ces dépôts, après un tri, était de servir



FIG. 35. Céramiques et verreries découvertes dans le dépotoir de Miramas (Bouches-du-Rhône), in Rapport de fouilles Ch. Voyez, 2016.

d'engrais. Ces déchets sous la forme de vaisselles cassées (faïence fine décorée au pinceau ou au pochoir, faïence fine varoise, nombreux pots à moutarde, de la marque «Grey-Poupon/1889, de verrerie, des petits objets culinaires...») (fig. 35) provenaient de plusieurs restaurants et cafés. À ces ordures s'ajoutent des produits pharmaceutiques et cosmétiques (brosses à dents, peignes à poux...), des objets en vulcanite à partir de 1850, en celluloïd à partir de 1870 et en bakélite au début du XX^e siècle.

L'archéologie sous-marine apporte quant à elle d'autres informations sur le commerce. L'épave de la Coudoulière au large de Six-Fours (Var) retrouvée par 56 mètres de fond, offre un bel exemple du commerce des tuiles⁴ par la mer à destination des pays étrangers et des colonies. Les sources d'archives attestent de la vitalité de ce commerce avec des exportations de l'ordre de 245 000 tonnes dans les années 1910. L'épave de la Coudoulière était chargée de tuiles plates, d'un modèle standard. Le chargement est estimé à environ 250 tonnes. Les tuiles sont estampillées «Tuileries Romain Boyer. Usine à Six-Fours, Var, France» et d'un cygne. De l'épave proprement dite, un chaland marchand, il ne subsiste presque aucun vestige. Les circonstances du naufrage ne sont pas connues. En revanche, cet amas de tuiles témoigne de l'activité d'exportation par mer au début du XX^e siècle. L'activité industrielle de l'usine Romain Boyer commence au début du XVIII^e siècle, elle périclité faute de main-d'œuvre pendant la première guerre mondiale avant de reprendre dans les années vingt et fermer dans les années soixante-dix suite à l'épuisement de la matière première et en raison d'un matériel en partie obsolète face à la concurrence. D'autres découvertes peuvent être mentionnées, celle d'une tartane datée du milieu du XIX^e siècle retrouvée au large de l'Almanarre (Hyères, Var) avec un chargement de faïence anglaise provenant des ateliers du Staffordshire.

Des épaves sont aussi le témoignage de batailles navales. Les archives relatent le souvenir que le 29 avril 1812, 12 navires marchands français naviguant sous l'escorte de la chaloupe canonnière «Le Boutefeu» provenant de Marseille en direction d'Agde sont attaqués. La canonnière est volontairement échouée, l'archéologie en retrouvera au large des Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône) l'épave ainsi que celle de la pinque «Notre-Dame de Montalègue».

4. RATIER (Yves), 1989, *op. cit.*

Le monde des morts

Les études anthropologiques constituent un axe important de la politique scientifique régionale¹ avec plusieurs thématiques développées, les sépultures multiples du Néolithique, les sépultures de catastrophes, en particulier liées à la peste². Ces ensembles funéraires présentant la caractéristique par rapport aux cimetières « traditionnels » d'être « d'une seule utilisation »³. À cette typologie appartient par exemple la fouille réalisée par Hélène Marino et Gaëlle Granier en 2013 à Martigues (Bouches-du-Rhône). Les sépultures déposées dans des tranchées parallèles sont en lien avec une épidémie de choléra qui fera 114 morts entre juillet et septembre 1854. Pour faire face aux nombreux cadavres, la municipalité a dû entreprendre des travaux d'agrandissement du cimetière. Cette nouvelle zone d'inhumations est utilisée jusqu'en décembre 1854.

En 2017, les fouilles réalisées préalablement à la construction du tramway de Nice, place Garibaldi, ont mis au jour soixante et onze sépultures de catastrophe. Datées de la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle, elles sont très vraisemblablement à mettre en relation avec une épidémie de typhus qui touche la ville de Nice à la fin de l'année 1799 et fit, selon l'abbé Joseph Bonifacy, 2 000 morts entre septembre 1799 et avril 1800. Par ailleurs, un récit du médecin italien Giovanni Rasori daté de 1822 mentionne que les malades sont en majorité des hommes, soldats de l'armée napoléonienne de retour d'expéditions en Italie du Nord, cantonnés dans l'ancien couvent des Augustins devenu aujourd'hui la caserne Filley.

-
1. Cf. DEVERLY (Daphné), 2005, Méta-analyse des sites archéologiques funéraires de Provence-Alpes-Côte d'Azur : vers une meilleure gestion des collections et de la recherche anthropologiques régionales, *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 17, n° 3-4, 2005, pp. 209-237.
 2. TZORTZIS (Stéfan), RIGEADE (Catherine), 2008, La posture des cadavres de pestiférés : reflet d'une persistance et/ou d'une transgression des normes funéraires?, *Corps*, 2008, 2, n° 5, pp. 23-32 ; TZORTZIS (Stéfan), RIGEADE (Catherine), 2009, Persistance et/ou transgression des pratiques funéraires en temps de peste, *Études sur la mort*, 2009/2, n° 136, pp. 53-72 ; SIGNOLI (Michel), 2018, *La peste noire*, Que sais-je ? 2018.
 3. SIGNOLI (Michel), 2008, Archéo-anthropologie funéraire et épidémiologie. Réflexions autour des sépultures de crise liées aux épidémies de peste du passé, *Socio-Anthropologie*, 2008, t. 22, pp. 107-122.

Pour la période contemporaine, les données récentes proviennent des travaux de terrain et des recherches en laboratoire. À cette catégorie appartient l'enquête menée au cours de l'année 2000 suite à la découverte au large de l'île de Riou (Marseille, Bouches-du-Rhône), de deux épaves d'avions, un P.38 Lightning, celui de Saint-Exupéry et un Messerschmitt Bf 109. Cette enquête s'intéresse à une sépulture découverte en 1964 par le docteur Albert sur l'île de Riou considérée jusqu'à cette date comme celle d'un possible corsaire turc du XVI^e siècle. Après une étude ADN réalisée sur les ossements encore conservés quarante ans après la découverte, cette sépulture se révèle être celle du pilote d'un Messerschmitt, le prince Alexis zu Bentheim und Steinfurt abattu alors qu'il avait 23 ans par un chasseur américain. Cette interprétation a pu être confirmée par une comparaison avec l'ADN prélevée sur son frère.

L'archéologie de sauvetage puis préventive est à l'origine de plusieurs fouilles et recherches importantes.

En 1996, la fouille par Paul Vidal de 182 tombes du cimetière d'Antibes (Alpes-Maritimes) représentant environ 10 % de la surface totale du cimetière utilisé de 1887 à 1897. Parallèlement à l'analyse anthropologique menée par Luc Buchet, une étude démographique a été effectuée sur les données d'état civil de la population d'Antibes à cette époque montrant que les corps retrouvés, soit 5 % des 3 558 décès enregistrés dans les sources d'archives, sont ceux des défunts qui n'ont pas été réclamés par les familles lors du transfert du cimetière entre 1897 et 1902. Quatre-vingt-sept squelettes seulement étaient exploitables du point de vue paléodémographique dont les enseignements spécifiques et méthodologiques ont fait l'objet de plusieurs publications par Luc Buchet et Isabelle Seguy.

Régulièrement, des découvertes de sépultures d'époque contemporaine sont signalées⁴. Bien qu'il s'agisse de petites séries, celles-ci apportent des données intéressantes sur les rapports que les vivants ont avec la mort. Les interventions archéologiques menées en 2012 dans la chapelle des Pénitents Blancs des Carmes à Aix-en-Provence par Patrick Hervieu montrent par exemple qu'au XIX^e siècle l'installation d'une tribune dans l'avant nef occasionne, tout comme

4. Cf. par exemple, une opération de diagnostic d'archéologie préventive effectuée en 2019 sur la commune de Pierrefeu-du-Var (Var) sous la responsabilité de D. Dubesset qui a permis la mise en évidence d'une quarantaine de sépultures appartenant à un cimetière dont les sources d'archives indiquent qu'il a fonctionné de 1931 à 1957.



FIG. 36. Vue d'ensemble des sépultures du cimetière de La Ciotat (Bouches-du-Rhône).
Cliché T. Maziers.

dans le chœur, d'importantes excavations et de nombreuses manipulations des corps dont témoigne aujourd'hui la fouille des caveaux.

Ces dernières années, l'archéologie préventive a donné l'occasion d'étudier deux grandes séries anthropologiques qui offrent la possibilité de reconstruire une histoire des gestes et pratiques funéraires pour des populations modestes en grande partie d'origine italienne. Des informations qui sont à mettre en relation avec des faits plus généraux abordés par les historiens⁵.

La première fouille s'est déroulée en 2009 à La Ciotat (Bouches-du-Rhône) (fig. 36) sous la responsabilité d'Anne Richier. Sur une superficie fouillée de 2 000 m² a été mis au jour plus d'un millier de sépultures modernes et contemporaines appartenant à un cimetière paroissial fondé en 1581 en remplacement d'un cimetière médiéval devenu trop petit suite à l'arrivée de commerçants Génois au cours du XVI^e siècle. Cette vague d'immigrations ayant attiré un grand nombre de Provençaux avec pour conséquence un accroissement de la population de la ville jusqu'à 12 000 âmes. Ce cimetière est installé à proximité

5. BERTRAND (Régis), CAROL (Anne), 2016, *Aux origines des cimetières contemporains. Les réformes funéraires de l'Europe occidentale XVIII^e-XIX^e siècles*, Presses Universitaires de Provence, 2016.

de l'hospice Saint-Jacques. Il reste en activité jusqu'en 1831 malgré son état d'insalubrité. Toutefois, les sépultures ne sont pas déplacées ; l'espace intégré à l'hôpital devient en partie arboré, les autres parties du cimetière sont recouvertes par des bâtiments hospitaliers, qui lors de leur construction, révèlent des ossements soigneusement réinhumés sur place, rassemblés dans des ossuaires.

Les sépultures sont datées pour les plus anciennes des XVI^e et XVII^e siècles. Elles sont déposées dans des fosses en pleine terre. Les corps sont enveloppés dans des linceuls fixés à l'aide d'épingles⁶. Pour les XVIII^e et XIX^e siècles, les défunts sont inhumés habillés dans des cercueils en bois. La très grande quantité d'objets vestimentaires ou de dévotion retrouvée dans les sépultures est un témoignage précieux sur ces populations enterrées désormais, pour des raisons d'hygiène dans des cimetières, à la différence des temps précédents qui voulaient que les personnes fortunées soient inhumées dans les lieux de culte, pratique interdite par ordonnance royale de 1776.

Le second ensemble funéraire d'importance a été fouillé en 2013/2014 au nord de Marseille⁷, sous la direction d'Anne Richier, à l'occasion de l'extension de la ligne n° 2 du métro. Il s'agit du cimetière des « Petites Crottes », surnommé le « cimetière des Italiens » à la fin du XIX^e siècle. Les premières phases migratoires italiennes remontent à 1870. Cette population de migrants venus du nord de l'Italie représente à la veille de la première guerre mondiale près de 20 % de la population. Elle est employée dans les sites industriels, les huileries et les savonneries mais aussi sur le port⁸. Elle est sans doute bien intégrée comme peut en attester par exemple la découverte d'une inscription associant un patronyme italien (Garzino) et un prénom français (François). Ces observations font écho à cette remarque d'Édouard Baratier en introduction à l'Histoire de la Provence⁹ : « elle jouit d'un étonnant pouvoir d'assimilation transformant le passant ou le travailleur étranger en fils affectueux ».

Ce cimetière est situé alors à l'extérieur de la ville. Il est fondé en 1784 succédant au cimetière du XIII^e siècle trop petit à la fin de l'Ancien Régime qui se trouvait dans le hameau à proximité de l'église Notre-Dame de la Crotte.

6. RICHIER (Anne), Le linceul sous l'ancien régime : apports de l'archéothanatologie, *In* : BONNABEL (Lola), 2012, *Archéologie de la mort en France*, Éditions La Découverte, 2012, pp. 102-103.

7. Pour cette ville, voir par exemple BERTRAND (Régis), 1991, Pour une étude géographique des cimetières de Marseille, *Méditerranée*, t. 73, n° 2-3, 1991, pp. 47-52.

8. DAUMALIN (Xavier), 2016, Industrie marseillaise et immigration italienne en Méditerranée : nouveaux regards (XIX^e – années 1930), *Revue d'histoire critique*, 2016, t. 132, pp. 45-65.

9. BARATIER (Édouard) dir., 1969, *Histoire de la Provence*, Éditions Privat, 1969.



FIG. 37. Inhumations d'épidémie en tranchée, cimetière des « Petites Crottes » à Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché T. Maziers.

Ce nouveau cimetière est à plusieurs reprises agrandi passant d'un enclos primitif d'une superficie de 130 m² à un enclos de 2 250 m² en 1866. Malgré cet agrandissement, l'aire cimétériale est encore insuffisante suite à l'arrivée massive de migrants. Entre 1801 et 1886, la population triple, suite à plusieurs épisodes épidémiques (fig. 37) très meurtriers de variole, choléra, typhoïde, grippe et fièvre jaune¹⁰. La présence sur le site de tranchées d'inhumations avec un nombre élevé d'enfants et d'adultes âgés pourrait être en relation avec l'épidémie de choléra de 1865 connue par les sources d'archives. Le nombre de décès est de 150 en moyenne par an dès 1870 d'après les registres de sépultures.

10. MAFART (Bertrand), MORILLON (Marc), 1998, Les épidémies à Marseille au XIX^e siècle, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. X, 1998, n° 1-2, pp. 81-98.



FIG. 38. Photographie montrant la purge du cimetière des « Petites Crottes » à Marseille (Bouches-du-Rhône) en 1934. Archives municipales de Marseille 439W75.

L'épidémie de variole par exemple multiplie par deux le nombre de morts dans le quartier en 1886.

Les fouilles ont également révélé la présence d'ossuaires et de cercueils en plomb.

C'est en 1905 que ce cimetière est fermé. Le site demeure en l'état jusqu'en 1926. De cette année date la demande de désaffectation qui permet aux rares propriétaires de concessions perpétuelles (dix au total) d'opérer une translation vers un autre cimetière. Toutefois, ce n'est qu'en 1934 que le cimetière est en partie vidé par un vaste curage dont témoigne une photographie retrouvée par les fouilleurs (fig. 38). On a estimé qu'à l'occasion de cette opération plus

de 3 000 corps ont été exhumés. On ne connaît pas avec certitude le devenir des ossements. Ils ont peut-être été transportés dans le cimetière proche du Canet. C'est à cette date que le cimetière tombe dans l'oubli.

Les études anthropologiques livrent de très nombreuses informations sur cette population mais aussi soulèvent des questionnements par exemple sur une absence de sujets atteints de syphilis¹¹. Concernant l'âge des décès, il a été constaté que les sujets âgés de 10 à 14 ans sont présents en quantité anormalement élevée. Ce constat atteste-t-il d'une réalité socio-économique où les enfants à partir de 10 ans intègrent le monde du travail en pleine révolution industrielle? De même, il a été fait le constat qu'à partir de 1866, il y avait une forte proportion de sujets morts entre 30 et 49 ans, les adultes plus âgés étant sous-représentés. Cette pyramide des décès est peut-être à mettre une fois encore en relation avec le contexte économique de cette population.

Les fouilles n'ont pas mis en évidence des pratiques funéraires en lien avec l'origine de la population. Les défunts sont placés dans des cercueils en bois, pour la plupart en pin avec en majorité un couvercle plat. Ils sont inhumés, habillés, accompagnés d'objets de dévotion (chapelet, médailles, crucifix). Parmi les sépultures, on note les ossements d'un fœtus d'environ quatre mois lunaires conservés dans un bocal en verre soufflé¹² (fig. 39) inhumé au même moment qu'un adulte, une sépulture d'homme contenant une bouteille qui pouvait avoir été déposée par les fossoyeurs pour l'identifier, comme cela a été rencontré sur les sites militaires de la première guerre mondiale, et une sépulture d'enfant âgé entre 5 et 9 ans inhumé avec une carabine-jouet (fig. 40 et 41).



FIG. 39. Bocal pharmaceutique contenant les restes d'un fœtus d'environ 5 mois lunaires, cimetière des « Petites Crottes », à Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché I. Bouchez.

11. POUGET (Benoît), BAU (Emmanuelle), BERBIS (Philippe), BOUCHEZ (Isabelle), ARDAGNA (Yann), 2019, La syphilis à Marseille au XIX^e siècle : prise en charge des vivants et des morts. Une étude princeps, *Rencontre autour de nos aïeux. La mort de plus en plus proche de nous*, Gaaf n° 8, Marseille, 2016, 2019, pp. 97-101.
12. Marie-Hélène SAINTON, lors d'une conférence donnée en 2014 intitulée « Les poètes et leur mère », fait référence à la mère de Verlaine qui conservait plusieurs fœtus dans des bocaux en verre conservés dans l'armoire du salon. Des bocaux qu'elle montrait à son fils Paul qui, dans un accès de violence, les cassera à coups de sabre.



FIG. 40. Sépulture d'enfant d'environ 6 ans inhumé avec une carabine-jouet contre sa jambe droite (le cliché de droite est une restitution), cimetière des « Petites Crottes » à Marseille (Bouches-du-Rhône). Clichés N. Weydert.



FIG. 41. Photographie d'un jeune garçon posant avec sa carabine-jouet. Édouard Allevy, DR.

Le passé militaire de la Provence

Peu de recherches archéologiques ont été menées sur le passé militaire des XVIII^e et XIX^e siècles en Provence. On mentionnera ici les inventaires des fours à rougir les boulets. Des petites constructions de ce type installées sur le littoral à proximité des batteries à canons ont été repérées notamment dans les Alpes-Maritimes sur les îles de Lérins par André et Jacqueline Tiret.

Quant au XX^e siècle, lorsque l'on évoque le second conflit mondial, l'attention du public se tourne d'abord vers les régions Est et Ouest de la France. Le Sud échappe souvent à la mémoire collective alors que son patrimoine est d'importance. Dans les Alpes-Maritimes, le long de la frontière italienne, de Saint-Dalmas-le-Selvage à Menton, on recense 88 ouvrages défensifs (14 gros ouvrages, 20 petits ouvrages, 18 avant-postes, 2 observatoires, 34 casemates organisées).

Tout comme dans les autres régions, ce passé militaire monumental ou modeste tels ces amas de pierres installés dans la plaine de Crau (Bouches-du-Rhône) par un groupe du génie civil et militaire du Troisième Reich, l'Organisation Todt (OT) au service de l'armée allemande pour empêcher l'atterrissage de planeurs et d'avions, mérite l'attention des chercheurs pour des impératifs de préservation face aux menaces multiples. Celles-ci peuvent être d'origine naturelle liées par exemple à l'érosion du littoral, d'autres dues à l'action de l'homme, au développement de l'urbanisme, à des contraintes environnementales qui effacent cette histoire récente. C'est le cas par exemple dans le parc du Mercantour (Alpes-Maritimes) où, depuis plusieurs années, sont évacués, pour éviter les risques de blessures aux animaux et aux skieurs¹, sans accompagnement archéologique, plusieurs tonnes de fils barbelés (fig. 42) qui traçaient la ligne de frontière avec l'Italie², fluctuante entre 1860 et 1947. Il en

-
1. Cf. le rapport de l'association Mountain Wilderness daté de décembre 2012 sous le titre « pour en finir avec les installations obsolètes », et le forum Sudwall qui évoque ce travail sous le titre pour « nettoyage des barbelés italiens ».
 2. Sur l'histoire de cette frontière voir : SANGUIN (André-Louis), 1983, La Bordure Franco-Italienne des Alpes-Maritimes ou les conséquences de la modification d'une frontière internationale, *Méditerranée*, 1983, t. 47, pp. 17-25 ; ORTOLANI (Marc), 2008, Les Alpes-Maritimes entre la France et l'Italie au travers du discours politique local (1860-1914), 2008, *Cahiers de la Méditerranée*, t. 77, pp. 201-228.



▲ FIG. 42. Tas de barbelés marquant la frontière franco-italienne dans le Mercantour, Tende (Alpes-Maritimes). Cliché Parc National du Mercantour.



◀ FIG. 43. Tranchée militaire photographiée à Aubagne (Bouches-du-Rhône). Cliché anonyme publié sur le site Sudwall.



FIG. 44. Dépôt de masques à gaz, camp de Calas (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône).
Cliché X. Delestre.

est de même du tracé de tranchées de la Seconde Guerre mondiale encore légèrement visible (fig. 43) que des amateurs signalent par exemple à Aubagne (Bouches-du-Rhône) mais qui, à brève échéance, est appelé à disparaître (fig. 44), tout comme des ensembles plus conséquents, des camps ou des installations diverses (batteries, bunkers...). Nombreuses sont déjà les traces de ces épisodes de guerre perdues sans étude et dont ne subsiste qu'une maigre documentation à l'instar d'un camp de prisonniers implanté entre Gémenos et Aubagne (Bouches-du-Rhône)³.

L'action positive de passionnés s'intéressant à ce patrimoine historique doit être saluée parce qu'elle contribue à sa préservation à l'image du fort de la ligne Maginot de Sainte-Agnès (Alpes-Maritimes), du bâtiment, la Frassinéa,

3. Sur ce camp, une archive filmée : http://www.criticalpast.com/video/65675078081_German-prisoners_enclosed-area_Negro-guard_prisoners-eat_captured-Mongols.

l'une des annexes du fort de Rimplas (Alpes-Maritimes) ou de l'ouvrage des Aittes (commune de Cervières, Hautes-Alpes). Il faut malheureusement aussi regretter que des fouilleurs clandestins visitent ces ruines à la recherche de tous types d'objets pour faire par la suite commerce de leurs trouvailles. En parcourant les forums de détectoristes et les sites de vente en ligne, on mesure l'ampleur des dégâts réalisés par ces fouilles sauvages sans observations scientifiques des structures et du mobilier archéologique, objets du quotidien et armement. À cela s'ajoute aussi l'exhumation d'ossements de soldats. Une minutieuse enquête menée par exemple par Steve Leleu a permis d'identifier le lieutenant Ottaway Cornwell dont l'avion a été abattu à Pierrefeu-du-Var (Var).

Au-delà des conséquences négatives sur le patrimoine historique et archéologique, force est de constater que ces activités illicites présentent pour les personnes qui s'y adonnent un réel danger pour leur propre vie et au regard du droit le risque de poursuites pénales notamment pour violation de sépultures.

En Provence, l'exploration archéologique des sites militaires en est encore à ses prémices, mais pour autant le dossier n'est pas totalement vide avec l'archivage dans l'inventaire archéologique élaboré par le service régional de l'archéologie d'informations provenant de plusieurs sources.

- Le signalement de découvertes fortuites comme celle d'une gravure sur une roche (fig. 45) retrouvée à La Seyne-sur-Mer (Var) par Dominique Bernardy.

- Des découvertes faites lors de campagnes de prospections. Pour cette catégorie, on mentionnera par exemple les apports des reconnaissances pédestres effectuées à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) par Lorena Audouard et Hervé Guy dans le secteur de l'Arbois suite à l'étude des photographies Lidar⁴ réalisées après les incendies de 2016 et 2017. Dans ce secteur en voie d'urbanisation ont été reconnus les vestiges d'un camp militaire américain (Delta Base Section⁵). Ce camp de transit (Calas Staging Area)⁶ dont le plan évoque une guitare est divisé en deux grandes zones articulées autour d'une route (Tokyo road) et s'étend du nord au sud sur plus de 7 kilomètres et d'est en ouest de

4. Lidar, acronyme de l'expression en langue anglaise « light detection and ranging » ou « laser detection and ranging », en français « détection et estimation de la distance par la lumière » ou « par laser ».

5. *History Delta Base Section*, General Military History, Combined Arms Research Library Digital Library, 2010, <http://cgsc.contentdm.oclc.org/cdm/ref/collection/p4013coll11/id/1310>.

6. FALGOUX (Daniel), MARNETTE (Isabelle), BRUSSON (Josette et André), 2015, *L'Amérique en Provence. Le camp de Calas. 1944-1945*, Éditions Persée, 2015.



FIG. 45. Inscription sur roche découverte à La Seyne-sur-Mer (Var). Cliché D. Bernardy.

3 kilomètres. Il avait une capacité de 100 000 hommes⁷. D'après les estimations, environ deux millions de soldats ont séjourné dans ce camp. Aux quelque 5 000 tentes réparties en bloc succèdent à partir de janvier 1945, des baraques et des édifices en dur. Parmi ces installations un hôpital, des stades, trois théâtres dans l'un desquels se produira Marlène Dietrich, un cinéma en plein air... Le camp dont le coût de construction a été estimé par l'armée américaine à 19 146 890, 79 dollars sera fermé en 1946⁸. Les couvertures Lidar révèlent par ailleurs sur le plateau de l'Arbois (commune de Cabriès, Bouches-du-Rhône) des traces que l'on associe à un camp d'entraînement des armées napoléoniennes, le camp du Midi. Celui-ci aurait servi très probablement aux préparatifs des expéditions en Chine, Orient, Italie, Crimée... Cet épisode est illustré par une peinture d'Émile Loubon (1809-1863) de 1854 intitulée « La levée

7. FALGOUX (Daniel), *L'Amérique en Provence*, 2015.

8. MENCHERINI (Robert), 2014, Quand Calas devient base américaine, *In : Été 1944, La Provence Libérée*, hors-série La Provence, juillet-août 2014, pp. 82-87.



FIG. 46. Tableau d'Émile Loubon représentant le Camp du Midi conservé au musée Granet (Aix-en-Provence. Dépôt du Fonds National d'Art Contemporain (FRAC), inv. N° D 856.1.1). Cliché B. Terlay.

du Camp du Midi» (fig. 46) conservée au musée Granet (Aix-en-Provence) qui autorise une localisation assez précise. Des ramassages en surface ont permis la découverte de boutons d'uniforme appartenant à des militaires du 57^e régiment de ligne du Premier Empire laissant à penser une occupation militaire antérieure. D'autres objets en métal, un ornement de képi de sous-officier du 19^e régiment d'infanterie et un crochet pour bélière de sabre pourraient appartenir quant à eux au Second Empire. Une chronique publiée le 7 septembre 1876 décrit la journée d'un réserviste : lever 5h, 5h30 en position sur les collines voisines et maniement des armes jusqu'à 8h, retour ensuite au camp pour nettoyage des armes avant l'appel en armes à 9h. À partir de 11h30 théorie, de 14h à 16h exercices, 20h dernier appel.

- En Provence orientale, à Nice en 2014, Henri Geist a rendu compte de ses observations sur la colline de la Paix, située à l'extrémité méridionale du mont Boron sur laquelle a été construite une batterie annexe en pierres de bossage. Cette construction s'inscrit dans un ensemble fortifié édifié à partir de 1874 par le général Séré de Rivières. La batterie, qui était armée de quatre canons de 95 mm, date de 1894.

- Des analyses de bâti participent à l'enrichissement des connaissances, par exemple sur l'architecture du Fort Napoléon à La Seyne-sur-Mer (Var) menées par Audric Loulelis dans le cadre d'une recherche universitaire. L'implantation du fort dont le début de la construction date de 1810 s'inscrit dans le contexte de consolidation par Napoléon Bonaparte de la défense du port de Toulon. Devenu obsolète en 1870 par les progrès de l'artillerie, le fort est déclassé. Il est réinvesti en 1942 par l'armée d'occupation, puis propriété du ministère de la Défense jusqu'en 1973. Les premières recherches réalisées en 2019 ont permis de mettre en évidence trois phases principales d'occupation.

- Enfin, des données tirées de l'archéologie préventive lors d'opérations de diagnostic. À Brignoles (Var), c'est par exemple une vingtaine d'armes, des fusils français et anglais (fig. 47) (mousquetons « Berthier », modèle 1894 modifié 1916 et Lee Enfield), un canon de mitrailleuse italienne (type Breda M.1930) qui ont été retrouvés dans une fosse-dépotoir suite sans doute à une opération de démilitarisation de la ville après le second conflit mondial. Les données les plus conséquentes sont issues de la fouille préventive de Miramas (Bouches-du-Rhône), la seule conduite à ce jour en Provence.



FIG. 47. Armes découvertes à Brignoles (Var). Cliché d'étude B. Michaudel.

C'est suite à la réalisation d'une opération de diagnostic menée préalablement aux travaux de construction d'une voie de contournement à Miramas que les vestiges d'un camp américain (fig. 48), totalement effacé du paysage actuel et de la mémoire de la plupart des habitants, ont été mis au jour. Ce camp d'une superficie de huit hectares portait dans la nomenclature américaine le numéro 412. Il faisait partie de la Delta Base Section destinée à soutenir l'offensive contre la *Fortress Europe*. Des détenus allemands y ont séjourné entre décembre 1944 et l'été 1946. Ils étaient au moins un millier, employés à des tâches d'intendance. Ils participaient aux réceptions, au stockage, à l'approvisionnement en fournitures et matériels des troupes combattantes et à l'établissement des lignes de communication. La fouille conduite par Frédéric Lemaire a mis en évidence des alignements de galets, des fosses (latrines), des dalles bétonnées et des niveaux de circulation. Les latrines sont creusées au marteau-piqueur dans le poudingue de la Crau à une profondeur moyenne de 4,50 mètres.



FIG. 48. Photo aérienne du camp militaire de Miramas (Bouches-du-Rhône). Cliché IGN 1947.



▲ FIG. 49. Vêtements retrouvés en fouille, camp militaire de Miramas (Bouches-du-Rhône). Clichés D. Bossut.



◀ FIG. 50. Fragment d'un livre d'Hemingway retrouvé en fouille, Miramas (Bouches-du-Rhône). Cliché D. Bossut.

Ces creusements ont révélé un mobilier archéologique très abondant (20 000 objets) (fig. 49). Des objets insolites comme un ballon de football, des balles de tennis de table, un fragment d'une nouvelle d'Ernest Hemingway «The Tradesman's Return» (fig. 50) déposé dans une douille d'obus transformée en cendrier, beaucoup de produits américains (bouteilles de Coca-cola), d'hygiène (dentifrice, rasoirs, peignes, préservatifs...), des cœurs taillés dans des matériaux recyclés, des insignes militaires, des plaques d'identité, de la vaisselle... L'ensemble de ce matériel permet d'appréhender dans le quotidien des prisonniers, leurs conditions de vie, mais aussi pose de nombreuses questions par exemple sur les relations entre les prisonniers et les gardiens.

Dans le département des Alpes-Maritimes, plusieurs dossiers s'inscrivent dans cette thématique.

Des campagnes de relevés archéologiques effectuées préalablement à la mise en œuvre d'un projet de conservation. C'est le cas, sur la commune de Saint-Dalmas-le-Selvage, d'un casernement de montagne installé à 2 291 m d'altitude entre le col des Fourches et le col de la Bonette. La présence militaire sur ce site s'explique par le fait qu'à partir de cet endroit il est possible de gagner l'Italie par le col de Pouriac et le vallon du Salso Moreno et de disposer vers le sud d'une vue imprenable depuis le Mont des Fourches vers la vallée de la Tinée.

Les premières installations sous la forme d'un bivouac dont l'objectif est d'améliorer la défense de la frontière datent des années 1890. Il est, à partir de 1896, transformé en camp construit utilisé jusqu'au second conflit mondial. Dans les années trente, le campement est occupé toute l'année par les soldats qui, pour partie, étaient installés sous des tentes. Dans son état le plus récent, le camp comprend vingt-six petits bâtiments pouvant abriter 150 personnes, la forme d'une vingtaine d'entre eux rappelant celle de chalets (fig. 51). En 2016, des recherches ponctuelles ont été menées sous la direction de Benjamin Michaudel à la demande du conseil départemental des Alpes-Maritimes sur l'un des bâtiments. L'objectif de cette opération archéologique était de documenter le four à pain qui correspond à l'un des modèles commercialisés par la maison Alfred Terrassier basée à Tain (Drôme) et apporter des précisions sur les relations architecturales entre le four et l'ensemble du bâtiment. Cette étude a montré l'homogénéité de la construction qui ne faisait pas partie du programme initial du camp.



FIG. 51. Vue d'un bâtiment camp des Fourches à Saint-Dalmas-le-Selvage (Alpes-Maritimes). Cliché F. Suméra.



FIG. 52. Fortin de Belvédère (Alpes-Maritimes). Cliché E. Gili.



FIG. 53. Fortification italienne, Tende (Alpes-Maritimes). Cliché Parc National du Mercantour.

Par ailleurs, les prospections-inventaire réalisées par Éric Gili sur les communes de Belvédère, Vésubie, Duranus et Levens (Alpes-Maritimes) ont permis d'effectuer des reconnaissances sur plusieurs sites militaires. C'est le cas du col de Raus (Belvédère) où est encore conservé un petit fortin de la ligne Maginot (avant poste du Planet) (fig. 52) construit dans les années 1930, victorieusement défendu pendant la seconde guerre mondiale lors de la « bataille de l'Authion » le 10 avril 1945. Sur ce site, point de passage entre les vallées de la Vésubie, de la Roya et le vallon des Graus est attestée une occupation pendant la guerre de succession d'Autriche (avant 1748) et à la période Révolutionnaire.

Pour rester dans la même aire géographique, il convient de mentionner la constitution des premiers inventaires archéologiques et photographiques⁹ mettant en évidence des constructions militaires italiennes monumentales (Cabestan, Hautes-Alpes) ou de morphologie originale parfaitement dissimulées dans le paysage (Tende, Alpes-Maritimes) (fig. 53) mais parfois mal

9. RAYBAUD (Claude), 2002, *Les fortifications françaises et italiennes dans les Alpes-Maritimes*, Éditions Équilibres, 2002.



▲ FIG. 54. Peintures représentant des militaires, Hameau Burel à Guillaumes (Alpes-Maritimes). Clichés F. Suméra.



◀ FIG. 55. Peinture murale, camp des Fourches à Saint-Dalmas-le-Selvage (Alpes-Maritimes), représentation de Josephine Baker (?). Cliché F. Suméra.

adaptées pour une réelle défense¹⁰. Des décors peints encore présents dans ces constructions militaires sont des témoignages de la fréquentation des lieux (fig. 54 et 55).

À Nice a été construit, au lendemain de l'armistice du 11 novembre 1918, contre le flanc sud-est de la colline du Château, un monument aux morts pour honorer les soldats niçois morts. À l'intérieur du monument a été placé un reliquaire en forme d'aigle (fig. 56) contenant près de 2 000 plaques de soldats. Le monument de Rauba-Capeù est inauguré le 29 janvier 1928 par le maréchal Foch. De cet événement, les archives conservent de nombreuses traces, notamment des clichés mais en revanche aucun souvenir de l'emplacement du reliquaire en alliage cuivreux étamé en surface. C'est l'enquête archéologique menée par Alain Grandieux en 2018 qui permettra de retrouver son emplacement au fond d'une niche et d'en faire une étude archéologique. À l'arrière, il porte une inscription « Nice, fière de ses fils morts pour la France, confie à son aigle la garde de leur souvenir. 29 janvier 1928 ». Une radiographie de l'intérieur révélera qu'il contient des plaques d'identité de soldats de forme ovale avec une perforation déposée sur quatre niveaux.



FIG. 56. Reliquaire en alliage cuivreux installé dans le monument aux morts Rauba-Capeù à Nice (Alpes-Maritimes). Cliché A. Grandieux.

10. LEGENDRE (Jean-Pierre), Les vestiges d'une frontière oubliée : Le *Vallo Alpino* dans les Alpes françaises, *In Situ* [En ligne], 38, 2019.



FIG. 57. Escalier métallique appartenant au casino « Jetée-Promenade » de Nice retrouvé en réemploi dans un réseau souterrain creusé par l'armée allemande au pied de la colline du château. Cliché A. Grandieux.

Toujours à Nice, en 2019 Alain Grandieux a conduit au pied de la colline du château une reconnaissance archéologique du réseau de galeries creusées pendant la seconde guerre mondiale. C'est à partir de septembre 1939 que ces excavations ont été entreprises pour la construction d'un abri anti-aérien pouvant abriter plusieurs centaines de personnes. En 1943, l'armée allemande, installée dans l'Hôtel Suisse, transforme le site en blockhaus avec la construction de deux galeries dont une conduit à une casemate d'artillerie bâtie

sur la plage des Bains de la Police. La visite récente de cet ouvrage définitivement abandonné dans les années 1950 a permis de repérer des éléments métalliques (fig. 57), provenant de l'une des tours minarets du casino de la « Jetée-Promenade », démontés en mars 1944.

L'étude et la conservation des sites contemporains menacés par le pillage archéologique

Les éléments du patrimoine contemporain, parce qu'ils sont sans doute plus facilement détectables, font l'objet depuis plusieurs décennies de dégradations par des fouilles clandestines à terre et sous les eaux y compris sur des lieux de fouilles comme cela a pu être constaté par exemple lors des recherches menées à Nice sur le site du Palais de la « Jetée-Promenade ». Ces destructions sont également le fait de prospecteurs utilisant un détecteur de métaux parfois aux abords immédiats de diagnostics archéologiques comme en attestent dans le Var des vidéos publiées sur Youtube. Des pièces volumineuses sitôt signalées font aussi l'objet de vols à l'exemple de cette hélice de bombardier (fig. 58) découverte sur le lieu même du crash à Signes (Var).



FIG. 58. Hélice de bombardier découverte à Signes (Var), volée en 2019. Cliché St. Leleu.

Pour la période 2015-2017, nous avons pu comptabiliser, sur les 23 030 objets saisis en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 3 009 datant de l'Époque contemporaine issus de pillage (fig. 59 et 60). Le suivi des réseaux sociaux et les actions pénales montrent que les acteurs des faits de pillage des sites militaires (fig. 61) sont des hommes âgés entre 18 et 75 ans. Pour les autres sites, les prospecteurs sont âgés en majorité entre 30 et 40 ans avec parmi eux quelques prospecteurs féminins. Un tiers des prospecteurs font commerce de leurs trouvailles.



FIG. 59. Quatre monnaies d'or (1808-1878) (droit/revers) et cache de dix monnaies en aluminium (1943-1947) avec une cuillère en argent saisis par la Gendarmerie Nationale dans les Bouches-du-Rhône et en Vaucluse. Clichés X. Delestre.



FIG. 60. Lot de médailles pieuses et crucifix saisis dans le Vaucluse par la douane.
Clichés X. Delestre.



FIG. 61. Photographies de fouilles clandestines dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes publiées sur le site Sudwall. Clichés anonymes.

En parcourant les espaces ruraux, les prospecteurs mettent au jour des *realia*, objets métalliques, modestes témoignages d'un passé récent. Anecdotes pour certains comme des clés de montre de gousset, des séries de boutons de manchettes ou d'uniformes, des dés à coudre, des boucles de ceinture et de chaussure, des pièces de monnaies, des crucifix, des médailles religieuses..., ils sont les témoins d'une vie laborieuse riche d'enseignements pour l'histoire locale. Parmi ces trouvailles, sont présents des plombs de scellés (fig. 62 à 64). Certains sont militaires, d'autres portent les armes d'une ville ou des noms de manufactures et à partir de la Restauration des informations générales (lieu, timbre administratif, nom de l'administration...) qui renseignent sur les matières transportées et sur les échanges commerciaux. Pour prendre la pleine mesure de l'intérêt de ces trouvailles, il suffit d'évoquer les observations effectuées par les archéologues sur le mobilier archéologique découvert lors de la fouille¹ en 2001 de l'épave de l'Amphitrite coulée le 12 novembre 1839, retrouvée au large des côtes de l'Hérault. Ce navire avait appareillé de Marseille pour la Martinique. Il transportait de la quincaillerie, des matériaux de construction, des bouteilles en verre et des bocaux contenant de l'huile d'olive et des câpres mais également de la morue séchée, étêtée. Les études ichtyologiques ont montré la présence d'une seule espèce et les nombreux plombs de douane

1. SERRA (Laurence), 2006, *L'Amphitrite, une épave aux Aresquiers*, AMD Éditions, 2006.



FIG. 62. Plombs de scellés présentés sur le Net. Clichés anonymes.



FIG. 63. Plombs de scellés saisis par la douane judiciaire dans les Bouches-du-Rhône. Cliché X. Delestre.

marqués du coq et de la mention «douanes françaises» «Marseille», témoins d'une possible fraude² pour soustraire pour partie la cargaison aux taxes mises en place par Louis Philippe sur la morue de provenance norvégienne.

Parmi le patrimoine récent le plus soumis aux dégradations se trouve le patrimoine militaire dont la recherche est pour certains parfois teinté de nostalgie, pour d'autres, de gains potentiels. Les *militaria* font en effet l'objet d'un commerce prospère. C'est la raison pour laquelle des lieux sont référencés par la communauté des détectoristes comme riches en vestiges.

Les perquisitions judiciaires effectuées depuis 2015 en région, le suivi des ventes sur les sites en ligne, des échanges sur les forums et les réseaux sociaux attestent de l'importance de ces pillages comprenant de simples objets du quotidien de soldats et de prisonniers, de l'armement (fig. 65 à 72), des objets médicaux et épaves d'avions alors que l'on sait combien une approche

2. Sur la contrebande maritime sur le littoral provençal, cf. TRESSE (René), 1964, La contrebande maritime du port de Nice au début du XIX^e siècle, *Annales*, 1964, pp. 225-236.



FIG. 64. Plombs de scellés saisis par la douane judiciaire dans les Bouches-du-Rhône.
Cliché X. Delestre.

archéologique d'un crash peut apporter à l'histoire. La fouille en 1997 de l'épave d'un bombardier quadrimoteur à Fléville-devant-Nancy (Meurthe-et-Moselle) constitue à cet égard une expérience pionnière dans le domaine de l'archéologie³.

Ces pertes archéologiques nous concernent tous, chercheurs et citoyens, car elles sont autant d'informations historiques perdues, reléguées pour partie dans des lieux inadaptés baptisés « musées » ou dispersées lors de ventes sur des marchés parallèles.

Aux archéologues et aux amateurs passionnés d'histoire revient maintenant la responsabilité de mener des actions pédagogiques pour faire comprendre combien ces objets auraient pu apporter à la connaissance sur les lieux de découvertes s'ils avaient été mis au jour lors de fouilles conduites selon des méthodologies éprouvées. Accepter l'idée qu'une personne sans formation initiale adaptée puisse s'approprier ce patrimoine en procédant à des excavations anarchiques n'est plus acceptable dans notre société. La pratique de l'archéologie est encadrée par la loi, non pas pour que ce patrimoine devienne la propriété d'un lobby, celui des archéologues mais uniquement parce que son étude ne peut être entreprise qu'en respectant des principes communs à une discipline scientifique qui supposent une méthodologie partagée, des problématiques orientant la recherche, des compétences multiples et au final une large diffusion des résultats de ces études. Laisser se poursuivre des fouilles sauvages sur des vestiges contemporains ne peut être aujourd'hui validé pour les raisons évoquées et parce qu'il est admis que ce patrimoine est un bien commun, le témoignage de notre histoire.

3. LEGENDRE (Jean-Pierre), 2018, Un exemple d'archéologie de l'aéronautique : la fouille de l'épave du bombardier de Fléville-devant-Nancy (Meurthe-et-Moselle), *In Situ* [En ligne], 35 | 2018, mis en ligne le 29 août 2018, URL : <http://journals.openedition.org/insitu/16583> ; DOI : 10.4000/insitu.16583



voici une photo de fouilles effectuées l'année dernière, résultat d'une journée:
-un demi obus anti-char de 75mm de pak40, morceaux de grenade a manche, éléments de masques a gaz italiens et allemand, des couteaux de table italien, 4 couvercles et un morceau de containers pour obus pak 40, des lunettes de montagne italiennes, une cartouche et une douille de mauser, 3 tetes de projectiles différents, un trefle, un élément de vehicule surement un frein a main, un plaque de protection peut-etre pour un FM si quelqu'un sait ce que c'est? un piquet de tente italien et des maillonts de breda italien.

FIG. 65. Objets divers et munitions découverts clandestinement et publiés sur des forums. Clichés anonymes.

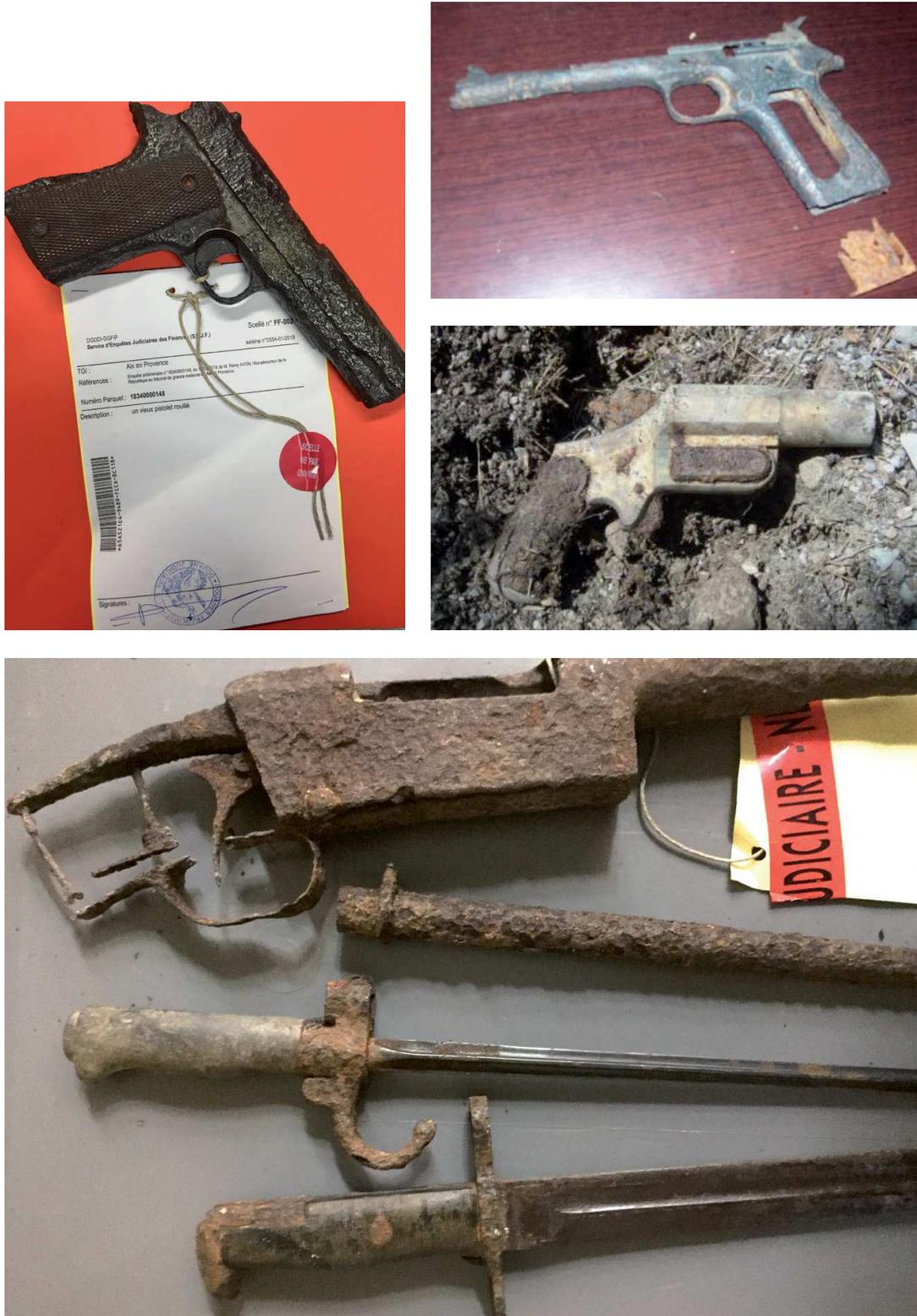


FIG. 66. Armes saisies par la douane judiciaire dans les Bouches-du-Rhône (clichés X. Delestre) et armes (pistolet lance-fusées italien trouvé en 2007 et Colt 1911 trouvé en 2011) présentées sur le Net (clichés anonymes).



FIG. 67. Insignes et médailles militaires découverts lors de fouilles clandestines en Provence-Alpes-Côte d'Azur publiés sur le Net. Clichés anonymes.



FIG. 68. Insignes et médailles militaires découverts lors de fouilles clandestines en Provence-Alpes-Côte d'Azur publiés sur le Net. Clichés anonymes.



FIG. 69. Plaques d'identité découvertes clandestinement et publiées sur des forums. Clichés anonymes.



FIG. 70. Objets divers découverts lors de fouilles clandestines sur des sites militaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur, publiés sur des forums. Clichés anonymes.



FIG. 71. Objets divers découverts lors de fouilles clandestines sur des sites militaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur, publiés sur des forums. Clichés anonymes.



FIG. 72. Militaria saisi par la douane (SNDJ Marseille) en 2016 dans les Bouches-du-Rhône. Cliché X. Delestre.

Objets de fouilles, objets de collection

Avant de refermer ce dossier, il me semble utile de faire quelques remarques générales pour souligner les différences qui existent entre objets de fouilles et objets de collection.

Les premiers désignent tous les objets, mais aussi tous les matériaux organiques et inorganiques recueillis ou prélevés à l'occasion d'une opération archéologique (diagnostic ou fouille), susceptibles d'apporter des informations sur le site étudié.

Pour l'archéologue, l'identification d'un objet comme « objet de fouille » se fait à partir d'un examen visuel. C'est d'abord l'aspect de l'objet qui le caractérise comme tel. La présence de corrosion ou d'altération des surfaces (fig. 73) confirme un séjour passé dans la terre ou sous les eaux¹. Ces caractéristiques physiques sont la preuve que les objets ont été extraits de ce que les archéologues nomment un « contexte archéologique » qui peut prendre des formes différentes (fosse, niveau d'occupation, puits...). Celui-ci est en quelque sorte la carte d'identité de l'objet. Il renseigne non seulement directement sur l'histoire de l'objet, sa fonction, son utilisation première ou modifiée dans tel ou tel environnement, sa datation etc. Il apporte également une contribution directe à l'histoire intrinsèque du site en permettant par exemple une interprétation de la fonction de celui-ci (habitat, entrepôt...). À la différence du travail archéologique qui repose sur l'étude d'entités archéologiques successives, tous les prélèvements anarchiques d'objets réalisés lors de prospections avec un détecteur de métaux ou de fouilles clandestines entraînent une perte d'informations sur la séquence stratigraphique à laquelle ils appartiennent. Ces excavations motivées par la seule préoccupation de mettre au jour des objets occasionnent également des dommages irréremédiables aux strates inférieures et provoquent des mélanges chronologiques. Il n'est pas inutile de

1. La fragilité des objets archéologiques impose des compétences particulières en matière de conservation et de restauration. Cette activité est pratiquée par des personnels formés à cette fin appliquant des principes déontologiques clairs et partagés au niveau international. Cf. le texte de la Confédération Européenne des Organisations de Conservateurs-Restaurateurs : *La profession de conservateur-restaurateur, code d'éthique et formation*, Bruxelles, ECCO, Mars 2013.



◀ FIG. 73. Lot de petits objets métalliques mis au jour lors des fouilles de l'hôpital Chalucet à Toulon (Var). Cliché Q. Rochet.

rappeler à nouveau que pour l'archéologue un objet sans contexte défini perd toute valeur scientifique. Il devient, pour reprendre une expression déjà employée, un « orphelin de l'histoire ».

Les biens archéologiques mobiliers ont en droit un statut juridique. Les règles de propriété sont définies par la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive et la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

Cette seconde loi instaure un nouveau régime de propriété des biens archéologiques mobiliers, mais celui-ci n'est pas rétroactif.

Quant à l'objet de collection (fig. 74), il est pour la presque totalité des cas sans contexte archéologique bien établi, dans le cas de collections issues de pillages, les localisations sont la plupart du temps volontairement faussées.

La notion de collection, publique ou privée, n'a pas en droit interne de définition juridique. Seules les *collections de biens culturels* (art. R111-3 du Code du patrimoine) et les *collections publiques* (art. L2112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques) sont définies par la loi.

Le terme de collection renvoie à l'activité de collecte, d'accumulation d'objets rangés selon une organisation raisonnée. À cette notion de collection s'attachent dans la législation la dimension fiscale, douanière et celle de protection des biens culturels. Sont considérés, selon l'article 98 A-III de l'annexe III au Code général des impôts, objets de collection les biens suivants : « spécimens

FIG. 74. Collection de monnaies de nécessité émises par la Chambre de Commerce, années 1921-1923. Saisie Gendarmerie Nationale (Alpes-Maritimes). Cliché X. Delestre. ▶



pour collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie, ou présentant un intérêt historique, archéologique, paléontologique, ethnographique ou numismatique».

La notion de collection est visée par le dispositif du Code du patrimoine², qui soumet l'exportation de certains biens culturels à l'obtention d'un certificat. Le décret d'application du 29 janvier 1993 définit la collection comme «un ensemble d'objets, d'œuvres et de documents dont les différents éléments ne peuvent être dissociés sans porter atteinte à sa cohérence et dont la valeur est supérieure à la somme des valeurs individuelles des éléments qui le composent».

Le risque majeur pour ces ensembles qui relèvent de la sphère privée réside dans le risque de dispersion et dans l'atteinte à leur intégrité. Dans la majorité des cas, les détenteurs d'objets sont dans l'incapacité de prouver document à l'appui qu'ils en sont les véritables propriétaires. L'absence de justificatif³ ou sa crédibilité⁴ peut être source de contentieux et d'impossibilité de cession de la collection à la puissance publique⁵ au risque de considérer le receveur comme un receleur. La propriété d'une collection est nécessairement une conséquence de l'appropriation, et non le contraire. C'est une relation *entre* une personne et une chose, alors que la propriété est un droit *sur* la chose, plus précisément un *droit réel*⁶. Les choses pour être collectionnées doivent être appropriables⁷.

On le voit, la notion de propriété physique de l'objet attestée par une pièce administrative permettant une traçabilité et prouvant l'origine de l'objet est fondamentale. Ces renseignements sont indispensables pour envisager la mise sur le marché des antiquités desdits objets. Dans le cas contraire, les ventes sont susceptibles d'être sanctionnées au titre du Code du patrimoine, du Code pénal, du Code des douanes, du Code du commerce et déboucher sur d'autres infractions, le travail illégal par exemple.

2. CORNU (Marie), FROMAGEAU (Jérôme), WALLAERT (Catherine), 2012, *Dictionnaire comparé du droit du patrimoine culturel*, CNRS Éditions, 2012.

3. L'article L. 441-3 du Code du commerce prévoit qu'un justificatif doit contenir une dénomination précise des produits objets de la vente.

4. Cette appréciation relève de l'interprétation souveraine des juges.

5. Circulaire n° 2007/007 du 26 avril 2007 portant Charte de déontologie des conservateurs du patrimoine (fonction publique d'État et territoriale) et autres responsables scientifiques des musées de France pour l'application de l'article L. 442-8 du code du patrimoine ; *Code de déontologie du conseil international pour les musées (ICOM)*, Paris, Juin 2017.

6. COSTE-GOUZES (Ophélie), 2017, *Contribution à l'étude juridique des collections privées*, Droit. Thèse, Université Montpellier, 2017.

7. BOFFA (Romain) dir., 2016, L'avenir du droit des biens, *Actes du colloque organisé à Lille le 7 mars 2014*, LGDJ, 2016, p. 47.

Conclusion

De ce regard régional sur l'apport de l'archéologie terrestre et sous-marine à la connaissance de l'Époque contemporaine, je voudrais mettre en exergue six points.

- **La thématique de l'archéologie minière.** La région est pionnière par le nombre de ses travaux de recherche, de conservation et de valorisation. Les recherches sur les mines de L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes) et de Vallauria (Alpes-Maritimes) sont en la matière des références. Le sujet est toutefois loin d'être épuisé tant il est vaste. Des études plus spécifiques doivent être engagées ou poursuivies par exemple sur les mines dites paysannes dans le Briançonnais¹, sur les ressources minières, les conséquences environnementales de ces exploitations minières, l'état sanitaire des populations de mineurs, l'habitat et les installations de surface...

- **Le fait urbain, sujet majeur de la recherche archéologique régionale.** La multiplication des fouilles a permis de mettre en évidence les profonds changements intervenus dans la trame urbaine entre le XVIII^e siècle et le XX^e siècle. Des démolitions d'immeubles, de nouvelles affectations pour d'autres, le percement de rues et les reconstructions qui s'ensuivent donnent un tout autre visage à des quartiers comme le met en lumière l'expertise archéologique dans le secteur de la Major à Marseille ou celle du Palais de Justice à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). C'est un nouveau paysage urbain qui se présente au regard de l'archéologue en rupture totale avec son histoire antérieure tant dans l'organisation de la trame urbaine que dans la fonction même des quartiers. Pour autant, ce passé n'est pas totalement effacé. Les recherches récentes menées par exemple à Nice (Alpes-Maritimes) sur le couvent des Franciscains en apportent une belle démonstration.

1. Sur ce sujet voir LESTOURNELLE (Raymond), 2013, *Mines de paysans du Briançonnais*, Éditions du Fournel, 2013.

- **Les questions environnementales.** En cartographiant, par exemple, les épaves retrouvées au large du delta du Rhône, les archéologues ont pu délimiter le trait de côte et mesurer son évolution au fil des siècles. Ces informations prennent toute leur importance à l'aune des problématiques actuelles liées au réchauffement climatique et aux modifications du paysage littoral qu'il engendre dès à présent. Les carrières de « pierre de la Couronne » (Martigues, Bouches-du-Rhône) entrent pleinement dans ce cadre compte tenu de leur situation qui, à court terme, les menace pour la plupart. Il en est de même pour les vestiges de construction de la seconde guerre mondiale.

Les recherches environnementales menées ces dernières années ouvrent également de nouveaux domaines de recherche sur l'impact négatif des activités humaines sur l'environnement, notamment les exploitations minières et a contrario sur la reconquête des espaces boisés en moyenne et haute montagne.

Sur le climat, les études de dendrochronologie initiées dans les Alpes-Maritimes à partir de prélèvements effectués dans les espaces forestiers et sur les bois employés dans les constructions apportent des informations tout à fait essentielles. À la thématique environnementale peuvent être également rattachées les observations faites lors des campagnes de prospections et de fouilles portant sur l'organisation des terroirs, la nature des cultures, les équipements associés, notamment les murets de pierres sèches, les fameuses restanques ou « *bancaou* » provençales, des informations qui sont à corréliser avec les travaux des historiens sur le sujet².

- **Les recherches anthropologiques.** Les fouilles des cimetières renseignent sur le quotidien des habitants, leur état sanitaire mais aussi sur les pratiques funéraires, les croyances religieuses... Plusieurs milliers de sépultures ont été étudiées ces dernières années permettant de constituer un référentiel que les travaux anthropologiques en cours devraient encore consolider. Les fouilles de La Ciotat et de Marseille (Bouches-du-Rhône) apportent aussi des données sur l'intégration des populations issues de l'immigration, en particulier italienne, au travers des pratiques d'inhumations. Elles renseignent également sur les phénomènes épidémiques : choléra, variole, fièvre jaune, typhus...

2. Cf. par exemple : FABRE (Éric), VERNET (Claire), 2006, Évolution de l'occupation du sol dans les Alpes-de-Haute-Provence (début du XIX^e siècle-fin du XX^e siècle), *Méditerranée*, t. 107, 2006, pp. 35-42 ; ROLLET (Pierre), 1972, *La vie quotidienne en Provence au temps de Mistral*, Hachette, 1972.

- **L'activité économique.** Les fouilles préventives et programmées avec les études de mobilier associées apportent des renseignements inédits sur les activités industrielles, notamment les mines et les carrières en complétant ou modifiant les sources d'archives. Elles renseignent également sur des activités qui s'attachent directement à l'identité de la Provence, les savonneries par exemple. Quant aux études de céramologie, elles permettent d'identifier les lieux de fabrications et leurs réseaux de diffusion. Les découvertes à terre ou en mer suite aux nombreux naufrages constituent aussi une riche documentation tout à fait primordiale pour la connaissance des relations commerciales internationales et les usages de la mer.

- **Les vestiges de la seconde guerre mondiale** dont le paysage contemporain conserve encore de nombreux vestiges visibles sur nos littoraux, en milieu rural, en haute montagne et même au cœur des villes. Dans le domaine militaire, des pans entiers de recherches restent à ouvrir. Le repérage récent de vestiges associés au Camp du Midi dans un secteur d'Aix-en-Provence appelé à être urbanisé en est un bon exemple. De nombreuses autres thématiques sont également à explorer: l'état sanitaire des prisonniers de la première guerre mondiale, l'organisation et la vie quotidienne dans la vingtaine de camps d'internement installés sur le territoire régional³ comme celui de Carpiagne (Bouches-du-Rhône), le plus important de la région avec ses trente baraques de type Adrian comprenant quatre-vingts lits chacune. La fouille du camp de prisonniers de Miramas (Bouches-du-Rhône) n'est pour l'heure qu'une introduction à cette thématique que l'archéologie peut considérablement enrichir. Des recherches sur les campements estivaux installés dans la vallée de l'Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence)⁴ (fig. 75 et 76) par les chasseurs alpins mériteraient d'être encouragées avec relevés systématiques et des fouilles à l'appui pour enrichir les documentations d'archives (fig. 77).

En dressant un état de lieux des principales informations archéologiques collectées par les archéologues en Provence et au large de ses côtes, d'ores et déjà de nombreuses perspectives de recherche apparaissent. Pour cette raison, à la question, faut-il étudier archéologiquement les vestiges de l'Époque contemporaine, la réponse est à présent définitivement et positivement tranchée. Il nous faut maintenant mieux définir certaines thématiques de recherche, en

3. TISON (Franck), 2014, Les prisonniers de guerre en Provence pendant la première guerre mondiale, *Provence Historique*, t. 64, fasc. 255, janvier-juin 2014, pp. 3-39.

4. TASSEL (Hubert), 2017, *Histoire de la présence des unités militaires en Ubaye de 1887 à 2009*, Amicale Ubayenne des chasseurs alpin, 2017.



FIG. 75. Campement militaire estival, vallée de l'Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence) matérialisé par des cercles correspondant aux emplacements des toiles de tentes. Cliché publié sur Géoportail.

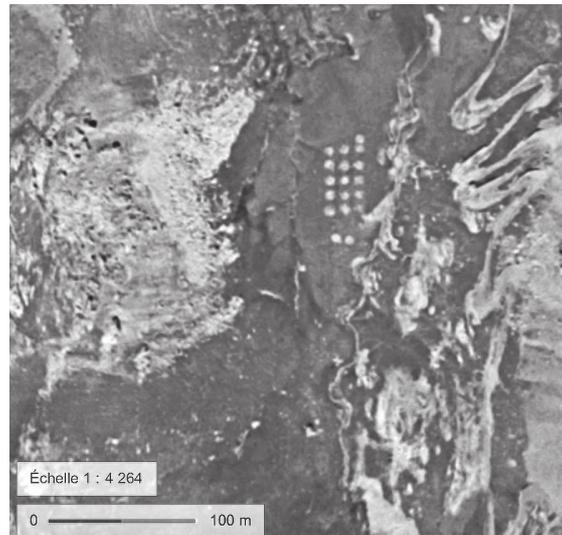


FIG. 76. Campement militaire visible sur photographie aérienne (1950/965). Cliché publié sur Géoportail.

consolider d'autres et ouvrir de nouvelles perspectives. L'exploitation systématique des cadastres anciens, des données Lidar, des couvertures photographiques du territoire régional depuis 1940, des images satellitaires devrait permettre de compléter l'inventaire archéologique et enrichir les informations sur l'occupation des sols. Les travaux menés dans le Mercantour (Alpes-Maritimes) attestent ce potentiel⁵.

Pour l'archéologue, aborder les temps présents a pour corollaire de se poser la question de l'échantillonnage de sites à étudier. Quels sont ceux qui peuvent nourrir nos connaissances et livrer potentiellement des données de portée historique dont les archives disponibles ne rendent pas compte ou livrent une image partielle, peut-être même faussée? C'est à partir d'un développement des recherches transdisciplinaires et des critiques des différentes sources que l'on sera en mesure d'apporter des réponses plus claires. Enfin, de manière prégnante se pose à l'archéologue et à la société la question du devenir de ces vestiges. Peut-on encore les ignorer lors d'une fouille archéologique pour aller à la rencontre de strates plus anciennes ou ces vestiges ne peuvent-ils avoir

5. Cf. par exemple le travail d'inventaire conduit par l'association Alpi Maritimi : <http://www.archo-alpi-maritimi.com/gravuresmilitaires.php>

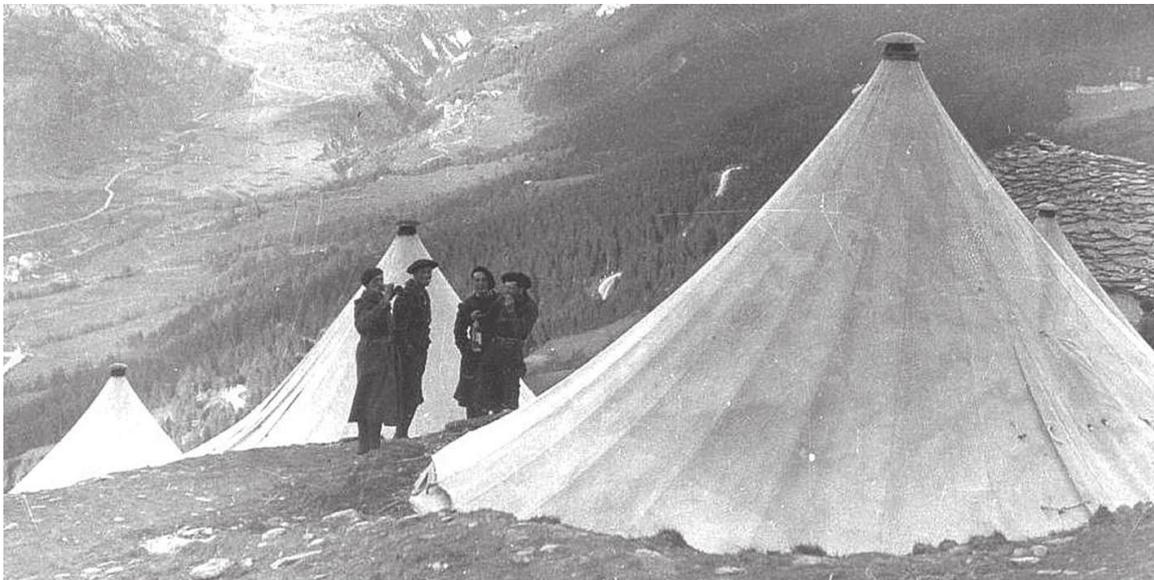


FIG. 77. Campements militaires. Cartes postales.

une valeur archéologique et historique suffisante pour permettre, éventuellement, de prendre la décision de ne pas pousser plus avant l'expertise lorsqu'ils apparaissent dans une fouille préventive ?

J'ai pleine conscience de l'interrogation que peut susciter chez les archéologues une telle proposition mais ne faut-il pas anticiper en ayant à l'esprit le devenir possible de la recherche et envisager dès maintenant la conservation partielle ou totale de nombre des vestiges mis au jour pour constituer des « réserves archéologiques ». Remettre ce sujet à plus tard ne risque-t-il pas de le traiter trop tard ? Ce questionnement ouvre également le débat complexe sur la patrimonialisation de ces vestiges contemporains, pourquoi le faire et comment ? Il est aussi celui des critères à retenir pour envisager une protection au titre des Monuments Historiques. Aborder l'archéologie contemporaine ne peut se faire sans un accompagnement pédagogique pour correctement expliquer en quoi, comment et pourquoi l'archéologie peut contribuer à la connaissance historique. Il s'agit de faire entendre que ces vestiges appartenant à un passé récent entrent pleinement dans le corpus des sites archéologiques.

C'est une évidence, tous les objets et les structures archéologiques d'Époque contemporaine mis au jour par les fouilles ou repérés lors des campagnes de prospections, à terre et sous les eaux, dont l'expertise a été menée en confrontation avec les sources d'archives disponibles contribuent à l'écriture de l'histoire récente, en quelque sorte celle d'une « microhistoire »⁶ au sens où l'entend la recherche historiographique. Ils sont à la fois l'empreinte et le souvenir de destins communs et individuels. L'inscription au crayon (fig. 78) sur un mur photographiée à La Roque-sur-Pernes (Vaucluse), banale en soi, atteste d'un épisode historique important, l'arrivée dans cette commune, le 18 octobre 1950, en présence du chancelier allemand Adenauer et Robert Schuman, de la première famille de migrants venant du Banat, région frontalière à cheval entre la Hongrie, la Roumanie et la Serbie, pour échapper à l'Armée Rouge⁷. Ils doivent à cet égard être considérés comme des biens culturels archéologiques.

6. GINZBURG (Carlo), 2006, *Le fil et les traces. Vrai, faux, fictif*, Lagrasse, Verdier, 2010, trad. de l'italien par RUEFF (Martin).

7. GONZALVEZ (Pierre), 2003, *L'étonnant destin des Français du Banat, L'expérience réussie de La Roque-sur-Pernes (Vaucluse)*, Autoédition, 2003.

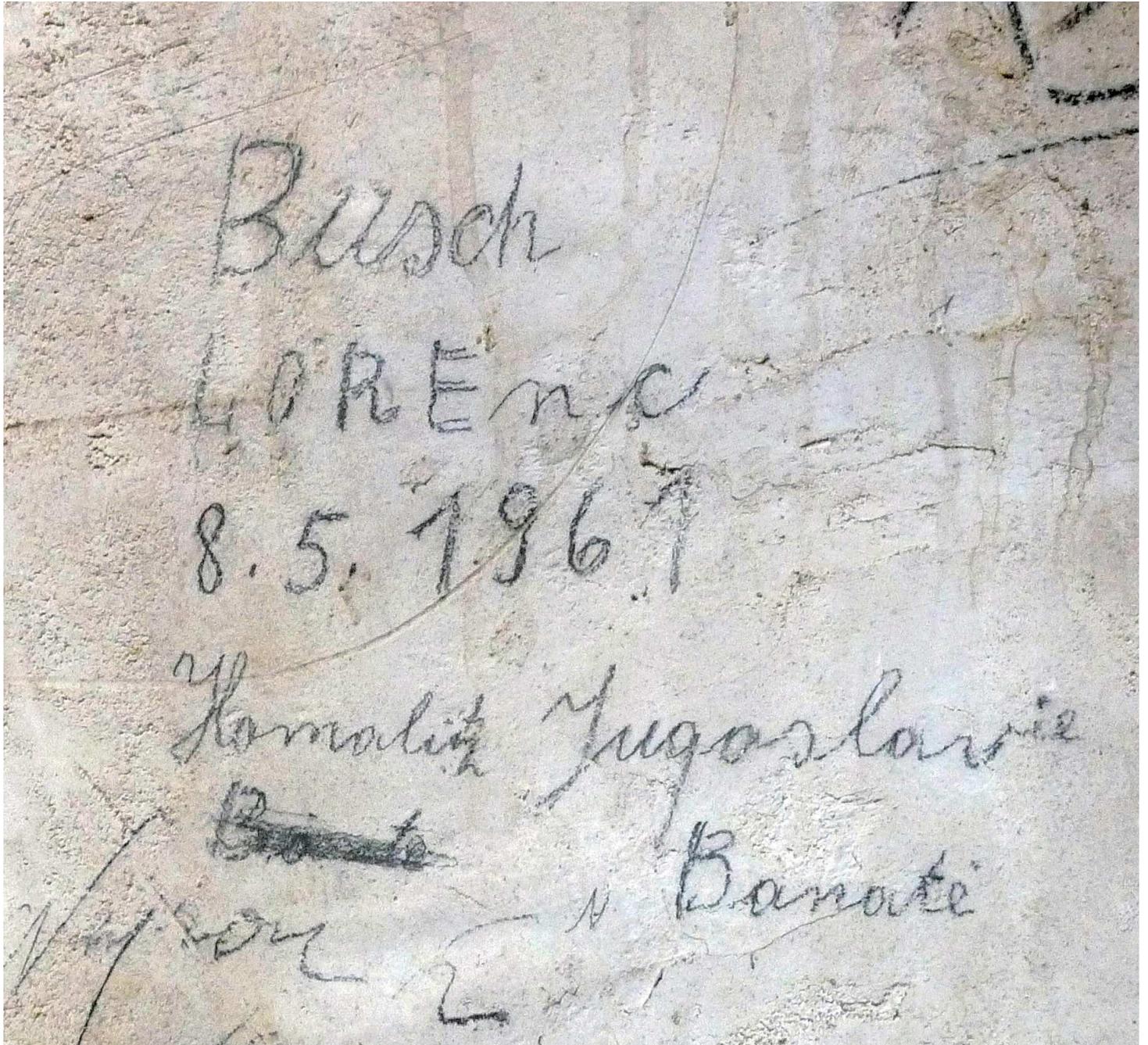


FIG. 78. Inscription au crayon retrouvée dans une maison de La Roque-sur-Pernes (Vaucluse).
 Cliché F. Guyonnet.

Cette documentation archéologique réunie est désormais à inscrire dans une histoire collective et, pour reprendre la formule de Michel Vovelle, participe pleinement à la « découverte de la Provence que nous voyons aujourd'hui avec des yeux si différents de ceux de nos devanciers, (qui) est bien loin d'être achevée... »⁸.

Les grandes lignes de notre savoir actuel sur l'Époque contemporaine en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en mer que j'ai tenté de résumer ici montrent dès à présent, loin de ce que de prime abord l'on pouvait penser, toute l'importance des données engrangées par l'archéologie. Ce regard place l'archéologue devant ses propres questionnements, sa capacité à contribuer à l'écriture de l'histoire en explorant des champs de connaissances encore vierges, à élaborer des problématiques spécifiques fondées sur une approche pluridisciplinaire.

Dans une génération, d'autres tenteront peut-être comme moi un bilan des connaissances archéologiques acquises sur cette période. Il sera sans aucun doute plus riche que le nôtre grâce aux progrès de la science. Mais, avec le temps qui passe, il est probable aussi que ces vestiges de notre histoire commune auront aux yeux des scientifiques une tout autre valeur. En attendant, notre devoir d'archéologue du début du XXI^e siècle est de pouvoir assurer la conservation d'une partie significative de ces biens culturels enfouis ou en élévation. Sauvegarder le patrimoine archéologique par l'étude est une obligation faite par la loi mais en garantir sa conservation en est une autre toute aussi importante pour préserver les archives du sol conservées à terre et sous les eaux, témoins archéologiques et historiques essentiels pour la connaissance des sociétés du passé y compris les plus proches de nous. Ce « passé récent » est appelé à devenir le « passé d'hier », c'est pourquoi il ne doit pas échapper à l'attention des chercheurs. Sa valeur mémorielle justifie enfin que tous les services de l'État s'associent pour garantir la protection et la conservation pérenne du patrimoine archéologique en menant de pair actions pédagogiques et actions répressives.

8. VOVELLE (Michel), 1978, *De la cave au grenier*, Édition Serge Fleury, 1978.

Bibliographie

- ABEL (Véronique), 2011, La production sucrière à Marseille. Apports archéologiques à la question *Archéopages*, n° 31, janvier 2011, pp. 52-61.
- ABEL (Véronique), 2011, Une autre manière de percevoir le sucre : la naissance de la tasse à Marseille, *Archéopages*, n° 31, janvier 2011, pp. 60-61.
- ABEL (Véronique), 2013, Des poteries vernissées à la porcelaine et à la faïence fine, *In*: BOUIRON (Marc), MELLINAND (Philippe), dir., *Quand les archéologues redécouvrent Marseille*, Éditions Gallimard/INRAP, 2013, p. 153.
- ABEL (Véronique), 2018, Cafés, hôtels et restaurants avant 1900... et leurs déchets, *Les Dossiers de l'Archéologie*, n° 389, septembre/octobre 2018, pp. 67-69.
- ABEL (Véronique), 2018, La perception du raffinage à Marseille à travers le prisme de l'archéologie, *In*: PAULY (Sébastien), 2018, *Les céramiques de raffinage du sucre en France : émergences et transformations de part et d'autre de l'Atlantique du XVI^e au XIX^e siècle*, Rapport de projet collectif de recherche, 2018, en ligne [www. Calameo.com](http://www.calameo.com).
- ABEL (Véronique), AMOURIC (Henri), dir., 1991, La céramique, l'archéologue et le potier, Études de céramiques à Aubagne et en Provence du XVI^e siècle au XX^e siècle, Catalogue d'exposition, Aubagne, 1991.
- ACOVITSIOTI-HAMEAU (Ada), 1981, Dernières traces d'habitat dans le Cros d'Aroy (Néoules), *Cahiers de l'Aser*, n° 2, 1981, pp. 15-27.
- AMOURIC (Henri), FOY (Danièle), 1984, La verrerie noire de Trinquetaille à la fin du XVIII^e siècle, *Archéologie du Midi Médiéval*, 1984, t. II, pp. 151-161.
- AMOURIC (Henri), ABEL (Véronique), 1995, *Terres de mémoire. 100 ans de céramiques à Aubagne. XIX^e-XX^e s.* Catalogue de l'exposition, Aubagne, 1995, Éditions Narrations.
- AMOURIC (Henri), RICHIEZ (Florence), VALLAURI (Lucy), 1999, *Vingt mille pots sous les mers, le commerce de la céramique en Provence et Languedoc du X^e au XIX^e s.*, exposition du musée d'Istres du 27 mai au 28 novembre 1999, Aix-en-Provence, Edisud, 1999.
- AMOURIC (Henri), ARGUEYROLLES (Laurence), VALLAURI (Lucy), 2006, *Jarres, terrailles et fontaines XVI^e-XX^e siècles*, Arezzo, Biot, 2006.

- AMOURIC (Henri), VALLAURI (Lucy), VAYSSETTES (Jean-Louis), 2009, *Terres de feu, de lumière et de songes... dans le Midi français X^e-XX^e siècles*, catalogue d'exposition, 2007, Lucie Éditions, 2009.
- AMOURIC (Henri), VALLAURI (Lucy), 2017, Marseille et le Levant ottoman : flux (?) et poussières d'échanges entre XVII^e et XX^e s. *Actes du XI^e Congress AIECM3 on medieval and modern period mediterranean ceramics proceedings*, 19-24/10/2015, Antalia, 2017, pp. 47-59.
- AMOURIC (Henri), ROMAGNAN (Bernard), VALLAURI (Lucy), 2019, *Terres varoises, X^e-XX^e siècles. Mille ans de céramique au cœur de la Provence*, Éditions Terra Rosa, Maison de la céramique architecturale, 2019.
- ANCEL (Bruno), 1997, La mine d'argent du Fournel au XIX^e s. *12th International Congress Speleology, 1997, La-Chaux-de-Fonds, Symp. 3*, 1997, pp. 249-252.
- ANCEL (Bruno), 2000, Les anciennes mines des Hautes-Alpes (Écrins, Queyras) et leur adaptation à l'environnement montagnard, *Université d'été 2000 "Les écosystèmes alpins : approches anthropologiques"*, CRDP Aix-Marseille, 2000, pp. 88-95.
- ANCEL (Bruno), 2006, Archéologie minière dans les Alpes du Sud et la Provence, Actes du colloque « *Mine et métallurgie en Provence et dans les Alpes du Sud de la Préhistoire au XX^e siècle : reconversion industrielle et enjeux culturels* », Châteaudouble 2001, *4 000 ans d'histoire des mines. Mélanges Jean-Paul Jacob*, Actilia Multimédia, 2006, pp. 159-176.
- ANCEL (Bruno), 2006, La mine d'argent du Fournel à L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes) : méthodologie et bilan 1991-2001, Actes du colloque « *Mine et métallurgie en Provence et dans les Alpes du Sud de la Préhistoire au XX^e siècle : reconversion industrielle et enjeux culturels* », Châteaudouble 2001, *4 000 ans d'histoire des mines. Mélanges Jean-Paul Jacob*. Édition Actilia Multimédia, 2006, pp. 71-85.
- ANCEL (Bruno), 2010, Les anciennes mines métalliques des Alpes du Sud : bilan diachronique, *Archéologie de la Montagne Européenne*, Éditions Errance / Centre Camille Jullian, 2010, pp. 285-292.
- ANCEL (Bruno), 2012, Une mine métallique au XI^e-X^e siècle au cœur des Alpes : faits, procédures et arbitrages autour des conflits d'usages industriels et communautaires, *Provence Historique*, 2012, fasc. 250, pp. 479-495.
- ANCEL (Bruno), 2013, *La mine d'argent du Fournel. Des origines médiévales de L'Argentière-la-Bessée à sa première industrie au XIX^e siècle*, Musée des Mines, Service culturel de la ville de L'Argentière-la-Bessée, Éditions du Fournel, 2013.

- ANCEL (Bruno), 2019, *La minière de Vallauria. St-Dalmas de Tende, commune de Tende, rapport de fouille programmée 2019*, décembre 2019, 198 p.
- ANCEL (Bruno), COWBURN (Ian), 1998, L'Argentière-la-Bessée: un CCSTI au service du patrimoine minier, *Revue de l'archéologie industrielle en France*, n° 31, décembre 1997, 1998, pp. 44-47.
- AUBURTIN (Claire), 2014, Les différentes vies de la chapelle des Pénitents blancs des Carmes, *In: NIN (Nuria) dir. 2014, Aix-en-Provence: 25 ans de recherche*, Éditions Snoeck, 2014, pp. 486-488.
- AVRIL (Meffray), BIAGINI (Philippe), BOUCHEZ (Isabelle), PARMENTIER (Sandy), RICHIER (Anne), SCHMITT (Aurore), ARDAGNA (Yann), 2017, Syphilis congénitale à Marseille au XIX^e siècle: suspicion macroscopique et approche biomoléculaire chez des nouveau-nés du cimetière des Petites Crottes à Marseille? *Villes, sociétés urbaines et syphilis en Méditerranée et au-delà (XVI^e-XXI^e siècles)*, octobre 2017, Marseille, France.
- BERNARDI (Philippe), MIGNON (Jean-Marc), BROMBLET (Philippe), 2007, Les carrières de pierre de Caromb, *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007.
- BERNARDY (Dominique), 2016, Une gravure sur roche: obgefr Hemetsberger où l'usage de l'informatique pour éclaircir une énigme historique, *Regards sur l'histoire de la Seyne-sur-Mer*, n° 16, 2016, pp. 15-17.
- BERTRAND (Paul), 1991, Dans l'ombre de Moustiers: Varages. *In: ABEL (Véronique), AMOURIC (Henri), La céramique, l'archéologue et le potier, Études de céramiques à Aubagne et en Provence du XVI^e au XX^e siècle*, Catalogue d'exposition, 1991, Aubagne, 1991, pp. 79-81.
- BIANCO (Jean-Claude), 2006, *Le mystère englouti Saint-Exupéry*, Éditions Ramsay, 2006.
- BLANC (Fabien), 2009, Lecture archéologique d'un passé récent: l'exemple du château de Cannes et de sa manufacture de poteries artistiques (XIX^e/XX^e siècles), *ARCHEAM*, n° 16, 2009, pp. 206-232.
- BLANC-GARIDEL (Fabien) dir., 2020, *L'archéologie entre monts & rivages*, t. 2, Catalogue d'exposition, Nice, 2020.
- BOUCHEZ (Isabelle), PARMENTIER (Sandy), 2019, Existe-t-il un recrutement particulier à l'intérieur des tranchées d'inhumation du cimetière des Crottes (Marseille)?, *Rencontre autour de... Nos aïeux, La mort de plus en plus proche*, Gaaf n° 8, 2016, 2019, pp. 131-136.

- BRUNET (Jane), 2018, L'huile de cade, méthodes d'extraction et inventaire typologique des pierres à cade dans les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence (canton d'Annot), revue *IPAM*, t. 61, 2018, pp. 223-252.
- BUCHET (Luc), SEGUY (Isabelle), 1999, *L'ancien cimetière d'Antibes (XIX^e siècle), Alpes-Maritimes: réflexions méthodologiques en paléodémographie*, rapport service régional de l'archéologie DRAC PACA, 1999.
- BUCHET (Luc), SEGUY (Isabelle), 2002, La paléodémographie: bilan et perspectives, *Annales de démographie historique*, 2002/1, n° 103, pp. 161-212.
- BUCHET (Luc), SEGUY (Isabelle), 2003, Les fouilles de l'ancien cimetière d'Antibes (Alpes-Maritimes): aspects paléodémographiques. *Mémoires de l'Institut de Préhistoire des Alpes Méditerranéennes*, XLV, 2003, pp. 309-318.
- BUCHET (Luc), SEGUY (Isabelle) et coll., 2003, Mort probable, mort certaine. Réflexions en paléodémographie à partir de squelettes modernes et contemporains, In: *Sens dessus dessous. La recherche du sens en Préhistoire. Recueil d'études offert à Jean Leclerc et Claude Masset*, *Revue archéologique de Picardie*, 2003, n° 21, pp. 101-111.
- CARRAZE (François), 1972, À propos de quelques découvertes sous-marines de Carqueiranne aux îles d'Hyères, *Cahiers d'archéologie subaquatique*, t. 1, 1972, pp. 127-129.
- CASTRUCCI (Colette), 2016, *Le quartier du port de Marseille (1500-1790). Une réalité urbaine restituée*, Presses universitaires de Provence, collection «Archéologies méditerranéennes», 2016.
- CASTRUCCI (Colette), 2017, Le quartier du port à Marseille à l'époque moderne et contemporaine: essai de reconstitution d'un paysage urbain disparu, *Archéopages*, 2017, p. 145.
- CASTRUCCI (Colette), COLINET (Jean), DE LUCA (Brigitte), 2013, La raffinerie de soufre et de salpêtre, In: BOUIRON (Marc), MELLINAND (Philippe), dir., 2013, *Quand les archéologues redécouvrent Marseille*, Éditions Gallimard/INRAP, 2013, p. 151.
- CASTRUCCI (Colette), RICHIER (Anne), 2019, Le cimetière des Crottes à Marseille (Bouches-du-Rhône) dialogue entre histoire et archéologie, *Rencontre autour de... Nos aïeux, La mort de plus en plus proche*, Gaaf, n° 8, 2016, 2019, pp. 121-129.
- CAUSSINUS (Henri), BUCHET (Luc), COURGEAU (Daniel), SEGUY (Isabelle), 2017, Un problème clé de la paléodémographie: comment estimer l'âge au décès? *Journal de la Société Française de Statistique*, vol. 158, n° 2, 2017, pp. 43-71.

- CHAILLOU (Michel), MAZET (Jean), GUIGOU (Marcel), BIAVA (Patrick), CARRAZE (François), VENAUD (Guy), MURATORE (Paule), 2003, *Carnet de notes: Sur un chemin d'argiles. Potiers et faïenciers en haute vallée de l'Huveaune Saint-Zacharie, Auriol, Roquevaire. Productions des XIX^e et XX^e siècles – archéologie*, catalogue d'exposition, Auriol, 2003.
- CLAUDE (Sandrine), PANNEAU (Marc), 2014, Le morcellement révolutionnaire: la fortune des couvents des Carmes et des Dominicaines. Passage Agard – Maison de l'Espagne, 7 ter rue Mignet, *In: NIN (Nuria) dir. 2014, Aix-en-Provence: 25 ans de recherche*, Éditions Snoeck, 2014, pp. 480-482.
- COSTES (Alain), 2005, La céramique de la Provence, du Languedoc oriental et le Midi toulousain du XVI^e au XX^e siècle. Importations et influences. Poteries méridionales XVI^e-XX^e siècles, Midi toulousain, Languedoc, Catalogne et Provence: échanges et influences, *Actes de la rencontre de Bélesta (Pyrénées Orientales)*, mai 2002, *La Grésale*, juin 2005, n° 2, pp. 9-22.
- COSTES (Alain), 2005, Essai d'identification des faïences communes dites à: « cul noir » et des poteries fines des XVIII^e et XIX^e siècles. Poteries méridionales XVI^e-XX^e siècles, Midi toulousain, Languedoc, Catalogne et Provence: échanges et influences, *Actes de la rencontre de Bélesta (Pyrénées Orientales)*, mai 2002, *La Grésale*, juin 2005, n° 6, pp. 69-81.
- CUZON (Josiane), MOUREN (Magali), 2014, Le chemin de fer arrive à Aix, *In: NIN (Nuria) dir. 2014, Aix-en-Provence: 25 ans de recherche*, Éditions Snoeck, 2014, pp. 495-500.
- D'AGAY (François), FAURITE (Bruno), GARTZEN Von (LINO), VANRELL (Luc), 2017, *Saint-Exupéry: révélations sur sa disparition*, Édition VTOPO, 2017.
- D'OVIDIO (Anne-Marie), 2014, L'exploitation du massif de Saint-Cyr-Carpiagne, de l'époque moderne au XIX^e siècle, *La revue culturelle de Marseille*, n° 245, septembre 2014, pp. 54-63.
- D'OVIDIO (Anne-Marie), 2018, La fouille archéologique du four à chaux des sieurs Homsy et Gravier à Marseille, *Patrimoine industriel*, n° 72, Juin 2018, pp. 16-23.
- DI PAOLO (Léonard), 1981, Flore et sites abandonnés: les charbonnières, *Cahiers de l'Aser*, n° 2, 1981, pp. 29-32.
- EDOUARD (Jean-Louis), 2010, Datation dendrochronologique du bâti traditionnel et occupation humaine dans les Alpes françaises du Sud, au cours du dernier millénaire, Collection EDYTEM. *Cahiers de géographie*, 2010, n° 11, pp. 169-176

- ESCLAMANTI (Stéphane), 2002, Le four à boulets rouges, *Archéam*, n° 9, 2001-2002, pp. 43-45.
- FOY (Danièle), AMOURIC (Henri), 1984, La verrerie en noir de Trinquetaille à la fin du XVIII^e siècle (Arles), *Archéologie du Midi Médiéval*, 1984, t. 2, pp. 151-161.
- GEIST (Henri), 1996/1997, L'Oreille de Gaïa, *Archéam*, 1996/1997, n° 4, pp. 37-39.
- GEIST (Henri), 1996/1997, De «L'Oreille de Gaïa» à Cipières, *Archéam*, 1996/1997, n° 4, pp. 40-42.
- GEIST (Henri), 1998/1999, Cabanes pastorales du Cristillan (Ceillac 05). Informations sur les travaux de terrain, *Archéam*, 1998/1999, n° 6, p. 37.
- GEIST (Henri), 2002/2003, Nice souterraine. Le canal des moulins (rue Sulzer), *Archéam*, 2002/2003, n° 10, pp. 31-41.
- GEIST (Henri), 2002/2003, La cabane du col des champs Saint-Martin-d'Entraunes, 06, *Archéam*, 2002/2003, n° 10, pp. 47-49.
- GEIST (Henri), 2016, *L'homme, la pierre et la terre*, Cercle d'Histoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, 2016.
- GRANDIEUX (Alain), 2018, Rapport final d'identification de bien culturel (Service d'Archéologie de Nice Côte d'Azur) : Le reliquaire du Monument aux morts de Nice (06), 2018, en ligne : www.Academia.edu.
- GRANDIEUX (Alain), CHARLIE LECACH (Charlie), MORABITO (Stéphane), POTRON (Jean-Paul), 2018, *Le Fantôme de la Prom' - Histoire et archéologie du Palais de la «Jetée-Promenade»*, catalogue d'exposition, Nice, 2018.
- GRATUZE (Bernard), SERRA (Laurence), 2010, Résultats d'analyses réalisées sur des bouteilles retrouvées dans les épaves marchandes et dans les vestiges de fabriques liées aux voies de diffusion provençales dans la première moitié du XIX^e siècle. *Bulletin de l'AFAV (24^e rencontres, Fréjus, 2009)*, 2010, pp. 164-169.
- GUEROUT (Max), 2009, Le Magenta, antiquités glanées, antiquités pêchées, *Histoires d'épaves*, catalogue de l'exposition au Fort de Balaguier à La Seyne, 2009, pp. 62-95.
- GUEROUT (Max), LAPORTE (Jean-Pierre), 2018, *Du naufrage à la redécouverte, 1875-1995*, CNRS Éditions, 2018.
- HAMEAU (Philippe), 1981, Le four à cade de la verrerie de Rocbaron, *Cahiers de l'ASER*, n° 2, Éditions Maison des Sciences de l'Homme, n° 2, 1981, pp. 107-116.

- ILLOUZE (Albert), 1988, *Épaves de Camargue, d'Aigues-Mortes à Fos-sur-Mer, du XV^e au XIX^e siècle: contribution à l'histoire des naufrages*, Édition Notre-Dame, 1988.
- JONCHERAY (Anne et Jean-Pierre), 2013, *Secrets d'épaves*, Éditions Belin, 2013.
- JONCHERAY (Anne et Jean-Pierre), 2014, *80 épaves à Marseille et dans sa région*, Éditions Gap.
- JONCHERAY (Jean-Pierre), 2010, *L'aventure du sous-marin l'Alose*, Éditions Gap, 2010.
- JONCHERAY (Jean-Pierre) et coll., 2014, *Les Épaves de la Grande Guerre, aux larges des côtes françaises de Méditerranée*, Éditions Gap, 2014.
- JONCHERAY (Jean-Pierre), 2014, *L'épave du vapeur Prophète au Cap Lardier (Var): approche historique, archéologique, technologique d'un navire naufragé en 1860*. Fréjus, Cahiers d'archéologie subaquatique, 2014 (supplément aux Cahiers d'archéologie subaquatique).
- JOUANOT (Florence), BELLAN (Gilles), dir., 2011, *Archéologie de la France moderne et contemporaine*, Éditions La Découverte, 2011.
- KAHANOV (Yaacov), CVIKEL (Deborah), WIELINSKI (Amir), 2012, Dor C shipwreck, Dor Laggon, Israël, evidence for maritime connections between France and the Holy Land at the end of the XIX^e the century, *Cahiers d'archéologie subaquatique*, t. XIX, 2012, pp. 173-212.
- LABBAS (Vincent), 2019, Les constructions traditionnelles d'alpage dans le Mercantour: le cas des granges de Bousieyas (Saint-Dalmas-le-Selvage) (06), *In: SHINDO (Lisa), EDOUARD, EDOUARD (Jean-Louis), SUMERA (Franck), Approche diachronique et regards croisés: archéologie, dendrochronologie et environnement*, Éditions DRAC PACA, 2019, pp. 187-199.
- LELANDAIS (Fanny), GRANDIEUX (Alain), 2014, Opérations archéologiques au vieux Nice entre 2009 et 2011: l'urbanisation de la place Pierre Gautier à Nice de la fin du XVII^e au XIX^e siècle, *Archéam*, n° 20, 2014.
- LABADIE (Jean-Christophe), 2003, *La matière et le bâti en Haute-Provence XVII^e-XXI^e siècles*, Actes de la première journée d'étude d'histoire de la Haute-Provence, Digne, 13 octobre 2012, *Publications Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence*, Digne-les-Bains, 2013.
- LAM KAM SANG (Brigitte), 2014, L'affaire du monument à la gloire de Mirabeau, *In: NIN (Nuria) dir., 2014, Aix-en-Provence: 25 ans de recherche*, Éditions Snoeck, 2014, pp. 502-504.

- LAURENT (Fabrice), SERRA (Laurence), 2010, Bouches-du-Rhône, au large de Martigues: L'épave de bouteilles en verre *Carro III* identifiée comme *la Chinoise*. *Bilan scientifique 2008*, DRASSM, Ministère de la culture, 2010, pp. 75-77.
- LEMAIRE (Frédéric), 2017, *Prisoner of War. Enclosure # 412. Un camp américain de prisonniers allemands (1944-1946)*, rapport de fouilles, 2017.
- LONG (Luc), 1997, Inventaire des épaves de Camargue, de l'Espiguette au Grand Rhône, des cargaisons de fer antiques aux gisements du XIX^e siècle: leur contribution à l'étude du paléorivage, *In: Crau, Alpilles, Camargue, Histoire et Archéologie*, Groupe Archéologique Arlésien, 1997, pp. 59-115.
- LONG (Luc), 2004, Les épaves et sites submergés de la région d'Hyères de la pré-histoire à l'époque moderne, *Sci. Rep. Port-Cros Nat.*, 2004, n° 20, pp. 47-96.
- LONG (Luc), HOYAU (Anne), 1996, Olbia, l'Almanarre, épave d'un bateau chargé de blocs, *Bilan scientifique du DRASSM*, 1996, pp. 92-94.
- LONG (Luc), ILLOUZE (Albert), 2004, Nouvelles épaves de Camargue. Les gisements antiques, modernes et contemporains, *In: Delta du Rhône, Camargue antique médiévale moderne*, *Bulletin Archéologique de Provence*, Supplément 2, 2004, pp. 291-330.
- LUMLEY de (Henri), 1995, *Le grandiose et le sacré*, Éditions Edisud, 1995.
- MURET (Alain), 1998, Cervières. Col de Terre noire, notice, *Bilan scientifique régional. DRAC PACA*, 1998, pp. 34-36.
- MALCOR (Serge), 1990, L'épave dite «des médailles» au Grand Rouveau: un témoignage du commerce de pacotille au début du XIX^e siècle, *Cahiers d'archéologie subaquatique*, n° VII, 1988, VIII, 1989, n° IX, 1990.
- MAGNARDI (Nathalie), 2010, Mots et Merveilles, *L'Alpe*, n° 49, 2010, pp. 51-57.
- MARTY (Frédéric), 2013, Un camp de prisonniers de guerre à Miramas (Bouches-du-Rhône), *Archéothéma*, 31, novembre-décembre 2013, pp. 76-81.
- MERCURIN (Romuald), BARELLI (Hervé), DAMOTTE (Lise), 2013, Le diagnostic archéologique du parking Sulzer à Nice, *Archéam*, 2013, pp. 50-85.
- MOREL-DELEVALLE (Myriam), 2003, *Portraits d'industrie. Collections du musée de Marseille, XIX^e-XX^e siècles*, Éditions Parenthèses/musées de Marseille, 2003.
- NIN (Nuria) dir., 2014, *Aix-en-Provence: 25 ans de recherche*, Éditions Snoeck, 2014, 532 p.
- NIN (Nuria), 2014, Le rendez-vous manqué avec Cézanne. Atelier Cézanne, *Aix-en-Provence: 25 ans de recherche*, Éditions Snoeck, 2014, pp. 505-509.

- OLIVE (Gilles), 2012, La Soudière des Trois Lucs (Marseille) – Études historiques et fouilles préliminaires, *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 2012, 09, 31 p., mis en ligne le 18 avril 2012.
- PANNEAU (Marc), 2014, Claude-Nicolas Ledoux, architecte du palais Montclar, *In: NIN (Nuria) dir. 2014, Aix-en-Provence: 25 ans de recherche*, Éditions Snoeck, 2014, pp. 483-485.
- PEDINI (Cécilia), 2013, *Les carrières de la Couronne de l'Antiquité à l'époque contemporaine*, Errance, Centre Camille Jullian, 2013, 316 p.
- PELLEGRINI (Henri), 1999/2000, Les insignes gravés des «Alpini» dans la région de Tende, Merveilles, Fontanalbe, *Archéam*, 1999/2000, n° 7, pp. 29-33.
- PELLEGRINI (Henri), 2000/2001, Constructions vernaculaires en pierres sèches, Assoustas et cargadous du Var et des Alpes-Maritimes, *Archéam*, 2000/2001, n° 8, pp. 46-50.
- PERRIN (Marie), ARDAGNA (Yann), RICHIER (Anne), SCHMITT (Aurore), 2019, Paléopathologie dentaire et époque contemporaine : le cimetière des Crottes à Marseille, 1784-1905, *BMSAP*, 31 3-4, 2019, pp. 153-170.
- PRADEL (Jacques), VANRELL (Luc), 2008, *St-Exupéry, l'ultime secret. Enquête sur une disparition*, Éditions Du Rocher, 2008, 189 p.
- RAPHAEL (Maurice), 1987, L'épave de la baie de Cavalas, campagnes 1984 et 1985, *Cahiers d'archéologie subaquatique*, t. VI, 1987, pp. 109-126.
- RICHIER (Anne) et coll., 2011, *L'îlot Saint-Jacques du vignoble champêtre au cimetière paroissial*, Rapport de fouille, 2011.
- RICHIER (Anne), WEYDERT (Nicolas), 2016, *Prolongement de la ligne 2 du métro de Bougainville vers Capitaine Gèze, 72 avenue Félix Zoccola*, Rapport de fouille, 2016.
- RICHIER (Anne), 2018, Activités maritimes et vie quotidienne après la révolution, *Les Dossiers de l'Archéologie*, n° 389, septembre/octobre 2018, pp. 62-66.
- RICHIER (Anne), 2018, Morts et vivants au tournant de la révolution industrielle, le cimetière du quartier des Crottes, *Les Dossiers de l'Archéologie*, n° 389, septembre/octobre 2018, pp. 60-61.
- RICHIER (Anne), 2019, Pourquoi fouiller les cimetières du XIX^e siècle ? L'exemple du site des Crottes à Marseille, *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, 2019/1, n° 58, pp. 103-124.
- RICHIER (Anne), WEYDERT (Nicolas), 2017, La présence italienne en Provence à partir de la fouille archéologique de cimetières (XVI^e-XX^e s.), *Diasporas*, 30, 2017, pp. 19-33.

- RICHIER (Anne), WEYDERT (Nicolas), 2017, Le cimetière « italien » du quartier des Crottes à Marseille : entre intégration et rejet, *In* : GARCIA (Dominique), LE BRAS (Hervé), *Archéologie des migrations*, Éditions La Découverte, 2017, pp. 343-358.
- RICHIER (Anne), BIZOT (Bruno), 2018, L'opération archéologique du cimetière de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) : réussite et écueils, *In* : CARRÉ (Florence) HINCKER (Vincent), CHAPELAIN DE SEREVILLE-NIEL (Cécile), dir., 2018, *Rencontre autour de la fouille des grands ensembles sépulcraux médiévaux, modernes et contemporains, Actes de la 7^e Rencontre du Gaaf*, avril 2015, Caen, Publication du Gaaf, 2018, n° 7, pp. 145-154.
- ROSSI (Maurizio), GATTIGLIA (Anna), CHIAVERINA (Luigi), FEDELE (Francesco), NISBET (Renato), ROSTAN (Pierre), 1999, Archéologie rupestre du Vallon de l'Egorgéou (Ristolas, Hautes-Alpes), Milly-la-Forêt, *Groupe de recherches et de sauvegarde de l'Art rupestre*, 1999, 118 p.
- SALICIS (Claude), 2006, Les aménagements de la côte 228 dans le parc départemental de la Valmasque à Mougins (Alpes-Maritimes), *revue IPAM*, t. XLVIII, 2006, pp. 235-242.
- SCHWINDENHAMMER (Isabelle), 2019, Des habits et nous : quand les indices archéologiques mènent à une nouvelle réflexion taphonomique. Actes des 8^e rencontres du Gaaf, *Rencontre autour de... Nos aïeux, La mort de plus en plus proche*, 2019, pp. 137-143.
- SEGUY (Isabelle), BUCHET (Luc), 2011, *Manuel de paléodémographie*, Éditions Rousso-Rossmann, 432 p.
- SENEPART (Ingrid), 2018, La découverte de la manufacture royale des poudres de salpêtre, *Les Dossiers de l'Archéologie*, n° 389, septembre/octobre 2018, pp. 56-59.
- SENEPART (Ingrid), BERTOMEU (Éric), CASTRUCCI (Colette), 2007, Marseille – Boulevard Charles Nédélec, rue Bernard-du-Bois, *ADLFI, Archéologie de la France* – Informations en ligne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007.
- SENEPART (Ingrid), RIANI (Annick), 2015, De l'archéologie urbaine à l'archéologie industrielle à Marseille. De nouveaux questionnements pour l'histoire urbaine, *Revue Provence historique*, t. LXV, Fasc. 258, 2015, pp. 283-296.
- SENEPART (Ingrid), WEYDERT (Nicolas), 2016, *Marseille, Le Village. Les fouilles archéologiques du boulevard Nédélec*, Éditions Mémoires Millénaires, 2016.

- SERRA (Laurence), 2011, *Le verre comme mode d'emballage en Provence à l'époque moderne et contemporaine. Industrie, productions, commerce (1720-1920)*, Université Aix-Marseille, 2011, 2 volumes. Consultable en ligne www.theses.fr.
- SERRA (Laurence) 2007, Le transport fluvio-maritime des bouteilles en verre noir en Provence, premiers résultats du sondage de l'épave Carro 3, au large de Martigues dans les Bouches-du-Rhône. *Bulletin de l'AFAV, 21èmes rencontres – Saint-Denis/Saint-Germain-en-Laye, 2006, 2007*, pp. 89-92.
- SERRA (Laurence), BERTOLIATTI (Sammy), NAEGELE (Patricia), 2018, La Justine, épave de soufre sous le second empire, *Cahiers d'archéologies sub-aquatiques*, t. XXIV, Saint-Raphaël, pp. 93-126.
- SIGNOLI (Michel), SÉGUY (Isabelle), BIRABEN (J.-N.), DUTOUR (Olivier), 2002, Paléodémographie et démographie historique en contexte épidémique: La peste en Provence au XVIII^e siècle, *Population-F* 57, 6, pp. 821-848.
- SIGNOLI (Michel), STEVANOVIČH (Alain), VANRELL (Luc), 2010, Un moteur, une tombe, un prince: Alexis zu Bentheim und Steinfurt, *In: DELESTRE (Xavier), MARCHESI (Henri), dir., 2010, Archéologie des rivages méditerranéens. 50 ans de recherche*, Actes du colloque d'Arles, 28/29/30 octobre 2010, Éditions Errance/Ministère de la Culture, 2010, pp. 467-471.
- THOMAS (Claude), 1986, La chaux et les fours à chaux du massif de Carpiagne. *Bulletin de la Société linnéenne de Provence*, t. 38, Marseille, 1986, pp. 47-79.
- THOMAS (Claude), 1994, L'industrie de la chaux et du ciment dans la région de Marseille. *Les fours à chaux en Europe, colloque du 3 septembre 1994*. Documents du Musée de la Pierre de Maffle, f. 8, 1996, pp. 109-129.
- TIRET (André et Jacqueline), 2002/2003, Les fours à rougir les boulets des îles de Lérins et de Bretagne, *Archéam*, 2002/2003, n° 10, pp. 46-54.
- VANRELL (Luc), 2010, WWII: Enquête sur la disparition du commandant Antoine Marie de Saint-Exupéry, *In: DELESTRE (Xavier), MARCHESI (Henri), dir., 2010, Actes du colloque d'Arles, 28/29/30 octobre 2010*, Éditions Errance/Ministère de la Culture, 2010, pp. 461-465.

